

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014



SOMMAIRE

2014

PRÉAMBULE

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun et son réseau	p.4
La politique des transports	p.5
Un réseau hiérarchisé	p.6
Des projets structurants	p.7
Quelques chiffres significatifs du réseau de transports publics clermontois	p.8
	p.10

LE SMTCA, L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

Comité Syndical	p.12
Commissions	p.14
Délibérations 2014	p.15
	p.22

LES SERVICES

L'organigramme	p.24
Service exploitation et patrimoine	p.26
Service ingénierie en écomobilité et services aux usagers	p.28
	p.49

Service des grands projets opérationnels	p.53
- Grands projets	p.54
- Entretien maintenance système tramway	p.57
- Expertise - Maintenance matériel	p.59
- Sûreté de Fonctionnement	p.62
- Gestion des réseaux tramway - DICT	p.63
- Bilan et perspectives 2015	p.64
Direction ressources	p.65
- Pôle finances comptabilité	p.66
- Pôle ressources humaines	p.72
Service communication	p.80
Direction des affaires juridiques, de la commande publique et de l'administration des assemblées	p.94
- Pôle affaires juridiques	p.94
- Pôle commande publique	p.96
Glossaire	p.101

PRÉAMBULE

PRÉAMBULE



L'année 2014 a été marquée par un changement de gouvernance.

L'élection de nouveaux élus et une réorganisation des différentes compétences des Vice-présidents.

Cette nouvelle équipe s'est approprié les dossiers en cours et a commencé à tracer des perspectives pour les années à venir.

Ce compte-rendu présente donc essentiellement les travaux du mandat précédent.

Le transport accessible à tous pourrait être la devise du SMTA.

Accessible aux personnes à mobilité réduite, notamment par notre travail régulier de mise aux normes des quais de bus et de renouvellement du parc de bus par des véhicules adaptés.

Accessible aux personnes économiquement fragiles, notamment au travers de notre projet de tarification solidaire auquel nous avons œuvré toute l'année en rencontrant les partenaires sociaux (CCAS, associations...).

Impulser une nouvelle dynamique de mobilité fait partie de nos missions phares.

Pour cela, nous avons poursuivi nos actions de sensibilisation à l'éco-mobilité, notamment en signant de nouveaux Plans de déplacements d'établissements (Banque de France de Chamalières, Rectorat de l'Académie...).

Nous avons également souhaité développer le service de location de vélos en libre service en inaugurant de nouvelles stations C.vélo.

Enfin, le développement de l'intermodalité, ou la facilité de changer de mode de transport, est un de nos principaux axes de travail.

Toute l'année, nos équipes ont œuvré au chantier du Pôle d'échanges intermodal de la gare, large projet impliquant de nombreux acteurs et nécessitant donc un travail de coordination très important.

Le transport public est l'une des 3 priorités du projet de notre agglomération.

Il est au centre des préoccupations des habitants et des élus pour construire ce territoire du bien-être, le développer et le rendre encore plus attractif.

Alors merci aux élus et aux agents du SMTA d'accompagner chaque jour une politique de transport solidaire, raisonnée, dynamique et concertée.

François RAGE
Président du SMTA

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun et son réseau

La loi d'orientation sur les transports intérieurs (LOTI) du 30 décembre 1982 répartit la compétence transport entre les différents échelons de collectivités, appelées autorités organisatrices de transports (AOT) :

- les régions sont en charge des transports ferroviaires régionaux et des transports de substitution par car,
- les villes/agglomérations sont AOT sur leur périmètre de transports urbains (PTU),
- les départements sont AOT pour les transports interurbains départementaux.

La Communauté d'agglomération Clermont-Communauté a choisi de transférer au SMTC sa compétence transports et déplacements. Les autorités organisatrices des transports collectifs ont vu leurs domaines de compétences élargis et sont devenus des autorités organisatrices du service public et de la mobilité durable avec vocation à :

- réduire les impacts environnementaux, notamment en favorisant les modes alternatifs à la voiture,
- devenir accessible au plus grand nombre et en toute sécurité,
- optimiser l'offre de transport pour répondre aux besoins des personnes et des entreprises à un coût acceptable pour la collectivité.

Le Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération clermontoise (SMTCA-AC) créé en 1976, est l'autorité organisatrice des transports en commun de l'agglomération clermontoise.

Il a pour objet l'organisation et l'exploitation des transports en commun à l'intérieur du Périmètre des Transports Urbains (PTU). Cet ensemble regroupe



aujourd'hui 23 communes, un territoire comptant 286 000 habitants.

C'est un établissement public compétent pour la réalisation des projets d'investissement et la gestion des équipements et des infrastructures de transports

Il a également en charge l'élaboration et la révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU), le développement de l'intermodalité, l'expérimentation, les projets innovants et l'intégration tarifaire.

La politique des transports

L'offre de transport définie par le Syndicat Mixte des Transports en Commun s'adresse à l'ensemble de la population du Périmètre de Transports Urbains avec des niveaux de service en adéquation avec les densités de population et la diversité des territoires.

Cette offre, mise en place par le SMTc, est confiée pour son exploitation à divers intervenants :

• **T2C**

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise a décidé d'exploiter le service urbain de transport public en régie à compter du 1^{er} janvier 2013, Régie T2C, Établissement Public local à caractère Industriel et Commercial.

Ce réseau compte actuellement une ligne de tramway de 14 km et 16 lignes de bus dont 2 lignes à Haut Niveau de Service la B et la C. Les grandes orientations du réseau sont définies par le SMTc.

La Régie T2C est engagée par un contrat de service public auprès du SMTc.

• **MooviCité**

La centrale de mobilité, MooviCité, qui assure le transport à la demande (TAD) pour les personnes à mobilité réduite et pour les usagers de certaines communes.

• **Les transporteurs indépendants**

Le SMTc confie également à des transporteurs privés la desserte, par des cars interurbains, de certaines communes périurbaines du PTU. Cinq lignes sont ainsi exploitées.

• **C.vélo**

C'est un service de location de vélos, mis en place par le SMTc. Il propose deux types de locations : les vélos en libre service et les vélos en location longue durée (1 jour à 1 an).



Un réseau hiérarchisé

L'ensemble des services proposés constitue le réseau de transports urbains de l'agglomération clermontoise sur la base d'une organisation hiérarchisée.

- **2 lignes dites lourdes A et B** formant une croix en direction des 4 points cardinaux dont la fréquence et les tracés permettent l'accès à la quasi-totalité des équipements publics structurants de l'agglomération dans des conditions optimales de desserte,
- **3 lignes structurantes : la C équipée de BHNS et les lignes 3 et 4** en diagonale irriguant une grande partie du territoire,
- **10 lignes secondaires** et de cabotage 5, 7, 8, 9, 10, 13, 21, 25, 26 et 27 assurant la desserte de proximité ou de liaison,
- **3 lignes de rabattement** 20, 22 et 24 permettent une connexion facile au tramway,
- **5 lignes périurbaines** 31, 32, 33, 34, 35 - 36 permettent de relier les communes périphériques au réseau urbain,
- **7 zones de desserte en transport à la demande (TAD)** soit en complément de ligne périurbaine régulière Châteaugay, Sayat/Nohanent, Pérignat-lès-Sarliève et Saint-Genès-Champanelle/Royat/Orcines, Opme/Saulzet-le-Chaud/Beaumont soit en desserte unique d'heure de pointe Saint-Genès-Champanelle et Orcines, ces lignes fonctionnent sur le principe de l'abonnement et de la réservation,
- **1 ensemble de services** à destination principale des usagers scolaires sur l'intégralité des communes du PTU. Grâce à sa connexion au réseau SNCF, le réseau bénéficie d'une intermodalité pour laquelle le SMTC et la SNCF proposent une billetterie unique avec des tarifs préférentiels : les titres « Tandem ». Cette démarche est par ailleurs renforcée par la présence de parcs relais le long du tramway et de Pôles d'Échanges Intermodaux existants ou à venir.



Des projets structurants

Pour préparer les transports de demain, le SMTCA a conduit, en 2014, des projets structurants pour l'agglomération.

POURSUITE DE L'AMÉNAGEMENT DU PÔLE D'ÉCHANGES INTERMODAL (PEI) DE LA GARE DE CLERMONT-FERRAND

L'inauguration du PEI gare, le 17 janvier 2015, a marqué l'aboutissement d'un long processus de concertation qui a commencé il y a une douzaine d'années et qui s'est poursuivi par l'élaboration d'un protocole d'accords signé en 2011 par l'Europe, l'Etat, la Région Auvergne, le Département du Puy-de-Dôme, Clermont Communauté, la Ville de Clermont-Ferrand, le SMTCA-AC, SNCF Réseau et Gares & Connexions, pour une reconfiguration de la gare SNCF et de ses abords.

C'est une étape décisive du projet urbain de modification en profondeur de la première image de Clermont-Ferrand pour tous les voyageurs et ils sont plus de 3,5 millions qui transitent chaque année.

• Les enjeux

>**renforcer l'intermodalité et l'accessibilité** en améliorant les connexions entre les différents modes de transport : train, bus, voiture, taxi, vélo, marche à pied...

>**valoriser l'offre de transport** : valoriser les équipements et leur dimension métropolitaine, intégrer les différents déplacements dans un ensemble cohérent et dans une logique de mobilité durable, améliorer la lisibilité de l'offre, sa facilité d'usage

>**améliorer l'accueil et le confort des voyageurs** : lisibilité des espaces, nouveaux services, confort et accessibilité aux personnes en situation de handicap

>**promouvoir le quartier de la gare en tant que pôle urbain** et contribuer à en faire un espace stratégique pour l'attractivité économique et touristique de la métropole clermontoise, en renforçant ses fonctions de centralité.



Durant toute l'année 2014, les travaux se sont poursuivis et achevés en fin d'année pour aboutir à une reconfiguration de grande ampleur :

- création de voies réservées au bus
- création d'une zone 30, avenue de l'Union-Soviétique
- création de quais dédiés pour les bus et les cars, abrités par un vaste auvent
- aménagement d'un parvis arboré et piétonnier.

EXTENSION DU RÉSEAU DE TRANSPORT URBAIN

• Ligne 25 «Musée d'Art Roger Quilliot/Les Gravanches»

La création de cette ligne a été décidée suite à l'implantation d'une vaste zone commerciale dans la zone des Gravanches et des besoins exprimés par d'autres établissements tels que la Manufacture Française des Pneumatiques Michelin ou l'ASM Omnisports, le potentiel de clients devenant ainsi significatif.

• Ligne 33 «Saint-Beauzire/Clermont-Ferrand»

Suite à l'intégration de la commune de Saint-Beauzire dans le PTU, une ligne urbaine a été créée desservant le bourg de Saint-Beauzire, le Biopôle ainsi que la zone est de Gerzat. Elle est interconnectée au réseau urbain, et notamment à la ligne A de tramway, aux stations « Les Pistes » et « Musée d'Art Roger Quilliot ».

Des projets structurants

MISE EN ACCESSIBILITÉ DU RÉSEAU DE TRANSPORT PUBLIC DE L'AGGLOMÉRATION CLERMONTOISE

Un effort conséquent est réalisé depuis plusieurs années pour rendre le réseau de transport public de l'agglomération clermontoise accessible aux personnes en situation de handicap. L'effort porte à la fois sur les véhicules et sur les infrastructures.

De ce fait en 2014, 24 quais bus supplémentaires ont été rendus accessibles aux PMR, ce qui porte au total à 552 quais bus accessibles sur un total de 909 et 68 arrêts tram, soit une accessibilité de 63% des quais du réseau des lignes régulières (urbaines et périurbaines).

Tous les bus achetés ces dernières années, BHNS ou bus « standard », comportent des palettes UFR et sont donc accessibles aux PMR et personnes en situation de handicap.



RENFORCEMENT DU DISPOSITIF « VÉLO »

C.vélo propose deux dispositifs complémentaires de location de vélo :

- **un service de location de vélos longue durée** : des vélos classiques ou à assistance électrique, disponibles à l'agence C.vélo
- **un service de location de vélos en libre service** : des vélos robustes, bénéficiant des apports technologiques avancés à disposition dans les stations

Avec près de 3 000 utilisateurs, 300 abonnés et plus de 15 000 trajets effectués en moins d'un an, C.vélo a remporté un franc succès.

Devant tant d'engouement, il a été décidé de doubler le nombre de stations, les portant de 10 à 22. Elles ont été installées à des points stratégiques, soit par la fréquentation et/ou parce qu'elles constituent des points d'intermodalité (croisement de divers moyens de transport).



Le parc de vélos en libre-service est désormais constitué de 220 vélos.

Compte tenu de l'intérêt que représente cette offre de service et des premiers résultats très positifs, le SMTC-AC souhaite étendre le dispositif VLS existant sur le périmètre des transports urbains (PTU) de l'agglomération clermontoise et prévoit la mise en service de 18 stations supplémentaires à partir de l'été 2015.

Quelques chiffres significatifs du réseau de transports publics clermontois

LE PTU

- **23 communes**
- **286 002 habitants** dans le périmètre des transports urbains (source INSEE 2011).

LE RÉSEAU

- **284 km de ligne** du réseau urbain et périurbain.
- **1 ligne de tramway, 2 lignes de Bus à Haut Niveau de Service, 17 lignes urbaines de bus, 5 lignes périurbaines** par autocars + **1 service de transport** desservant la gare du Panoramique des Dômes de mai à septembre
- **1 service** de Transport À la Demande
- **1 service** de transport à destination des personnes en situation de handicap
- **Correspondances :**
 - 31% des arrêts du réseau sont desservis par au moins 2 lignes.
 - l'arrêt «Ballainvilliers» est desservi par 9 lignes
- **40% des lignes** fonctionnent le dimanche (9 sur 23)

LE PARC DE VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS

- **26 rames de tramway**
- **25 Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)**
- **180 bus :**
 - 128 véhicules standards dont 58 fonctionnent au GNV
 - 42 bus articulés dont 25 BHNS
 - 10 minibus
 - Age moyen du parc inférieur à 7 ans
 - 479 arrêts bus pour 909 quais (hors TAD) et 34 arrêts tram pour 68 quais.
- **53,16 % des quais possèdent un abri voyageur**
- **Courants faibles :**
 - 63 distributeurs de titres de transport (lignes A, B, C et PEI)
 - 114 Bornes d'Information Voyageurs (lignes A, B, C et PEI)

LA PRODUCTION KILOMÉTRIQUE

- **6 209 910 km** commerciaux sur le réseau T2C,
- **9 500 000 km** d'exploitation tout service confondu : réguliers, PMR, TAD, scolaires, usines
- **environ 300 000 km annuels d'exploitation de lignes** à destination des scolaires en complément des services réguliers.

LA FRÉQUENTATION



- **29 627 000 millions de voyages annuels** sur le réseau, en hausse de 0,9%, dont :
 - 15 813 000 millions de voyages pour le tramway,
 - 13 814 000 millions de voyages pour le réseau bus, soit 2,5 % de fréquentation de plus par rapport à 2013 (+720 000 voyages)
- **6 lignes (A, B, C, 3, 4 10) approchent ou dépassent le million de voyages annuels**, soit additionnés, 24 000 000 de voyages (80% de la fréquentation).
- **Fréquentation moyenne quotidienne de semaine** (services hiver et été confondus) :
 - ligne A : 52 615
 - ligne B : 8 520
 - ligne C : 6 686
 - moyenne journalière de voyages sur le réseau urbain : 115 280.

AMPLITUDE ET FRÉQUENCE

- Horaires du tram

4h22 à 01h23, soit une amplitude de 21 heures.

- Nombres de courses A/R pour les principales lignes

- Ligne A : 292
- Ligne B : 180
- Lignes 3 : 149
- Ligne 4 : 139
- Ligne C : 120
- Ligne 5 : 126

- Fréquence moyenne pour les principales lignes

- Ligne A : 8 mn
- Ligne B : 11 mn
- Lignes 3 et 5 : 13 mn
- Ligne 4 : 14 mn
- Lignes C, 8, 10 : 18 mn

ABONNEMENTS ET RECETTES COMMERCIALES

- Les recettes commerciales sont quasi-équivalentes.
- Les ventes de titres occasionnels (tickets, carnets, etc.) diminuent (-1,8%), celles des abonnements progressent (+1,5%); fin décembre 2014, il y a 34 500 abonnés au réseau.
- 66% des abonnements sont annuels (dont les ¾ sont constitués par les « jeunes » et « scolaires »).
- Les formules « Plan de Déplacement d'Entreprise - PDE - » progressent.

L'ACCESSIBILITÉ DU RÉSEAU

- 25 rames de tramway totalement accessibles
- 141 bus sur les 180 (parc bus) sont équipés d'une palette UFR, soit 78% des bus accessibles.
- 81% des véhicules (tous modes) du parc sont accessibles.
- Plus de 59 % des arrêts sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- Accessibilité par ligne :

- la ligne A : taux d'accessibilité = 100 %, tous les quais sont équipés d'abris et sont accessibles aux PMR
- la ligne B : taux d'accessibilité = 100%.
- la ligne C : taux d'accessibilité = 97%. Seuls 2 quais sur les 81 ne sont pas encore équipés
- taux d'accessibilité sur les 3 lignes fortes du réseau : 97%
- autres lignes accessibles : 3 et 4
- ces 5 lignes A, B, C, 3, et 4 représentent 80% de la fréquentation du réseau
- la ligne 5 : 95% des quais sont déjà réalisés



DESSERTE DIRECTE DU TRAMWAY

- 29 % de la population du PTU
- 41 % des emplois du PTU
- 63 % des étudiants
- 10 établissements de santé
- 10 pôles d'enseignement supérieur
- 15 centres culturels
- 22 services publics
- 76 établissements scolaires
- 2 000 commerces



LE SMT EN L'ORGANISATION



INSTITUTIONNELLE

- | | |
|--------------------|------|
| Comité Syndical | P.14 |
| Commissions | p.15 |
| Délibérations 2014 | p.22 |

L'organisation institutionnelle du 1^{er} janvier au 22 mai 2014

COMPOSITION DU BUREAU

Serge GODARD, Président
Louis VIRGOULAY, 1^{er} Vice-président
Michel BERNON, 2^e Vice-président
 Hervé PRONONCE, Secrétaire
 Robert COUZON ; Bertrand MARTIN ;
 Jean NICOLAS ; François RAGE ; Odile VIGNAL

COMPOSITION DU COMITÉ SYNDICAL

les représentants de Clermont Communauté

DÉLÉGUÉS TITULAIRES

Olivier ARNAL	Serge GODARD
Alain BARDOT	Roland LABRANDINE
Michel BERNON	Bertrand MARTIN
Jean-Pierre BIDON	Alain MARTINET
Alain BRESSON	Jean-Marc MORVAN
Alain BROCHET	Jean NICOLAS
Bernadette	Albert ODOUARD
CHASSEFIERE	Hervé PRONONCE
Jacques CHEVALIER	François RAGE
Agnès DESEMARD	Pierre RIOL
Gérard DIEBOLD	Dominique VERGNE
Serge DUBOISSET	Odile VIGNAL
Michel FANGET	René VINZIO
Pascal GENET	Louis VIRGOULAY
Laurent GILLIET	Lucien VRAY

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

Philippe MAITRIAS	Odile SAUGUES
Dominique ADENOT	Jean-Marc BONICEL
Bernard AUBY	Michel PROSLIER
Georges DASSAUD	Danièle GUILLAUME
Marie-José DELAHAYE	Mme Brigitte VOLLE
Éric EGLI	Gérard CHABRIDON
Jean-Pierre IMBERT	François FARRET
Claude PRACROS	Jean-Pierre BORNAGHI
Yves CHAUVET	Georges LARDY
Éric CHAMPOMMIER	Bernard MALLET
François SAINT-ANDRE	Bernard COURTINE
Jean-Philippe	Jérôme GODARD
VALENTIN	Suzanne CAPALIJA
Grégory BERNARD	Philippe BOHELAY
Christian SINSARD	Simone COUSSEINS

Les représentants de la commune
de Sayat

Les représentants de la commune
de Saint-Beauzire

DÉLÉGUÉS TITULAIRES

Robert COUZON

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

Charles MIRATON

DÉLÉGUÉS TITULAIRES

Alain DUPUIS

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

Michel FOURNIER

LES COMMISSIONS PERMANENTES

Par délibération du 10 février 2011, le Comité Syndical du SMTC a décidé la création de 5 commissions permanentes.

• Commission finances et ressources humaines

• Président: **Serge GODARD** • Président suppléant: **François RAGE**

Alain BARDOT ; Gérard DIEBOLD ; Robert COUZON ; Bertrand MARTIN ; Jean-Marc MORVAN ; Hervé PRONONCE ; Odile VIGNAL ; Louis VIRGOULAY.

• Commission grands projets opérationnels

• Président: **Serge GODARD** • Président suppléant: **Albert ODOUARD**

Dominique ADENOT ; Alain BARDOT ; Grégory BERNARD ; Michel BERNON ; Jean-Pierre BIDON ; Jacques BLAIZE ; Alain BROCHET ; Yves CHAUVET ; Jacques CHEVALIER ; Gérard DIEBOLD ; Serge DUBOISSET ; Eric EGLI ; Pascal GENET ; Bernard MALLET ; Hervé PRONONCE ; Michel PROSLIER ; Lucien VRAY.

• Commission services aux usagers

• Président: **Serge GODARD** • Présidente suppléante: **Odile VIGNAL**

Olivier ARNAL ; Jean-Marc BONICEL ; Alain BRESSON ; Bernadette CHASSEFIERE ; Bernard COURTINE ; Robert COUZON ; Georges DASSAUD ; Danièle GUILLAUME ; Georges LARDY ; Pierre RIOL ; René VINZIO.

• Commission exploitation et commission qualité

• Président: **Serge GODARD** • Président suppléant: **Louis VIRGOULAY**

Olivier ARNAL ; Jacques BLAIZE ; Jacques CHEVALIER ; Georges DASSAUD ; Marie-José DELAHAYE ; Agnès DESEMARD ; Pascal GENET ; Georges LARDY ; Alain MARTINET ; Jean-Marc MORVAN ; Jean NICOLAS ; René VINZIO.

ÉLUS MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Président : Louis VIRGOULAY, représentant M. Serge GODARD, Président du SMTC

Membres titulaires : Michel BERNON, Alain BARDOT, Albert ODOUARD, Bertrand MARTIN, Odile VIGNAL

Membres suppléants : Michel PROSLIER, François RAGE

ÉLUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA REGIE T2C

Président : Alain MARTINET

1^{er} Vice-président : Roland LABRANDINE

2^e Vice-président : Pascal GENET

Membres : Olivier ARNAL, Michel FANGET, Jean Marc MORVAN, Bertrand MARTIN, Laurent GILLIET, Serge GODARD, Louis VIRGOULAY, Michel BERNON, François RAGE, Odile VIGNAL, Jean NICOLAS, Hervé PRONONCE, Robert COUZON, Albert ODOUARD

• Yves JAMON, Représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy-de-Dôme

• 2 représentants du personnel de la Régie

• 1 représentant de l'association ASTUCE (Association des Usagers du Transport Urbain de l'agglomération clermontoise)

L'organisation institutionnelle du 1^{er} janvier au 22 mai 2014

CRÉATION DU COMITÉ DE PILOTAGE DE L'ÉTUDE SUR LA MISE EN PLACE D'UNE TARIFICATION SOCIALE

Par délibération du 2 février 2012, les membres du Comité syndical du SMTCA ont désigné :

Président : Louis VIRGOULAY

Membres : Marie-José DELAYE, Agnès DESEMARD, Alain BARDOT, Jacques BLAIZE, Serge DUBOISSET

CRÉATION DU GROUPE DE PILOTAGE DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN CENTRE DE DISTRIBUTION URBAIN DE MARCHANDISES

Par délibération du 29 novembre 2012, les membres du Comité syndical du SMTCA ont désigné :

Membres : Louis VIRGOULAY, Odile VIGNAL, Albert ODOUARD, Hervé PRONONCE

REPRÉSENTANTS DE LA CCSPL (COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX)

Membres du bureau : Serge GODARD ; Louis VIRGOULAY ; Michel BERNON ; Hervé PRONONCE ; Robert COUZON ; Bertrand MARTIN ; Jean NICOLAS ; François RAGE ; Odile VIGNAL

1 représentant de la Fédération nationale des associations d'usagers (FNAUT D'AUVERGNE) : Bertrand SALVAT

1 représentant de l'Association des usagers des transports clermontois (ADUT) : Daniel MANGEL

1 représentant de l'Association des usagers des transports urbains de l'agglomération clermontoise (ASTUCE) : Raymond CHENAL

1 représentant du Collectif départemental pour l'insertion des personnes handicapées (CDIPH) : Jean-Sylvain FROSSARD

ÉLU MEMBRE DE LA COMMISSION D'INDEMNISATION TRIPARTITE POUR LE PEI GARE

Membre : Pascal GENET

REPRÉSENTATION DANS DIVERS ORGANISMES

Gart

Titulaire : Serge GODARD

Suppléant : Louis VIRGOULAY

Comité Régional des Transports

Titulaire : Serge GODARD

Suppléant : Louis VIRGOULAY

Comité Départemental des

Transports

Serge GODARD

Clermont Métropole

Titulaire : Odile VIGNAL

Suppléant : Jacques CHEVALIER

Aduhme

Pascal GENET

Réseau Civinet

Vice-président : Albert ODOUARD

Membre du Comité de Pilotage pour la réalisation d'un diagnostic territorial sur la mobilité de publics en insertion professionnelle : René VINZIO

L'organisation institutionnelle du **22 mai 2014 au 31 décembre 2014**

Suite aux élections municipales des 23 et 30 mars 2014 :

- Clermont Communauté a délibéré le 16 mai 2014 pour désigner 29 représentants au SMTC
- La commune de Sayat a délibéré le 4 avril 2014 pour désigner son représentant au SMTC
- La commune de Saint-Beauzire a délibéré le 9 avril 2014 pour désigner son représentant au SMTC

Le Comité syndical du 22 mai 2014 s'est réuni pour élire le Président du SMTC et pour déterminer la composition du bureau syndical.

Ce bureau, outre le président est composé de Vice-présidents au nombre de 5, titulaires d'une délégation de fonction, et de 4 membres du bureau en charge de missions à caractère stratégique : la tarification solidaire, le PDU et sa révision, la restructuration du réseau et l'accessibilité. Un montant d'indemnité différent a été retenu pour tenir compte de cette distinction d'attribution.

Les services de la Préfecture ont demandé au SMTC de procéder à une modification mineure sans incidence sur le nombre de membres du bureau ni sur l'enveloppe indemnitaire attribuée par délibération du 25 septembre 2014.

En conséquence, les postes de membres du bureau en charge de missions à caractère stratégique ont été remplacés par des postes de Vice-président.

Le Comité syndical a donc fixé le nombre de Vice-présidents à 9.

Composition du bureau syndical

François RAGE, **Président**

Hervé PRONONCE **1^{er} Vice-président en charge du système tramway**

Blandine GALLIOT, **2^e Vice-présidente en charge des finances, des ressources humaines et des moyens généraux**

Odile VIGNAL, **3^e Vice-présidente en charge de l'exploitation et des nouveaux services**

Olivier ARNAL, **4^e Vice-président en charge de l'EPIC T2C**

Robert COUZON, **5^e Vice-président en charge de la CAO et des relations internationales**

Agnès DESEMARD, **6^e Vice-présidente en charge de la tarification solidaire**

Cyril CINEUX, **7^e Vice-président en charge du PDU et sa révision**

Pascal GUITTARD, **8^e Vice-président en charge de la restructuration du réseau**

Alain DUMEIL, **9^e Vice-président en charge de l'accessibilité**

DÉLÉGUÉS TITULAIRES

Olivier ARNAL
Saïd BARA
Grégory BERNARD
Michel BEYSSI
Laurent BRUNMUROL
Jacques CHEVALIER
Cyril CINEUX
Bernard COURTINE
Agnès DESEMARD
Alain DUMEIL
Sondès EL HAFIDHI
Blandine GALLIOT
Laurent GANET
Laurent GILLIET
Patricia GUILHOT

Pascal GUITTARD
Anne KERGUELIN
Michel LACROIX
Laurent MASSELOT
Raymond MONTAGNE
Jean-Marc MORVAN
Flavien NEUVY
Gérard NOËL
Hervé PRONONCE
François RAGE
Jean-Louis REGNIER
Michel SABRE
Odile VIGNAL
René VINZIO

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

Irène CHANDEZON
Valérie BERNARD
Jean-Pierre BRENAS
Nadia FORTE-VIGIER
Chantal LELIEVRE
Claude PRACROS
Nicole PRIEUR
Dominique VERGNE
Yves CHAUDET
André JAMMOT
Jérôme GODARD
Pierre RIOL
Michel CROS
Martine BELLEROSE
Monique BONNET
Christophe BERTUCAT

René DARTEYRE
Pierre BORDES
Marie-José TROTE
Michel PAGE
Véronique PRIEUR
Laurent GAUVIN
Julie DUVERT
Jacqueline BOLIS
Philippe MAITRIAS
Karine CHANY-PEYRAUD
Marie-Jeanne RAYNAL
Nicolas BONNET
Martine FAUCHER

Les représentants de la commune de Sayat**DÉLÉGUÉS TITULAIRES**

Robert COUZON

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

Gérard LANGLAIS

Les représentants de la commune de Saint-Beauzire**DÉLÉGUÉS TITULAIRES**

Michel FOURNIER

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

Christine BARGHOUT

• Calendrier des commissions 2014

FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES	GRANDS PROJETS OPÉRATIONNELS	EXPLOITATION ET NOUVEAUX SERVICES
16 JUIN	16 JUIN	16 JUIN
11 SEPTEMBRE	11 SEPTEMBRE	11 SEPTEMBRE
12 NOVEMBRE	13 NOVEMBRE	13 NOVEMBRE

ÉLUS MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)**Président :** François RAGE ou son représentant Robert COUZON**Membres titulaires :** René VINZIO ; Jacques CHEVALIER ; Agnès DESEMARD ; Jean-Louis REGNIER ; Michel SABRE**Membres suppléants :** Bernard COURTINE ; Michel LACROIX ; Alain DUMEIL ; Raymond MONTAGNE ; Michel BEYSSI**ÉLUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA REGIE T2C****Président :** Olivier ARNAL**Membres :** François RAGE ; Hervé PRONONCE ; Blandine GALLIOT ; Odile VIGNAL ; Robert COUZON ; Agnès DESEMARD ; Cyril CINEUX ; Pascal GUITTARD ; Alain DUMEIL

- Yves JAMON, Représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy-de-Dôme
- 2 représentants du personnel de la Régie T2C
- 1 représentant de l'association AUTA (Association des Usagers des Transports d'Auvergne)

COMITÉ DE PILOTAGE DE L'ÉTUDE SUR LA MISE EN PLACE D'UNE TARIFICATION SOLIDAIRE

Par délibération du 5 juin 2014, les membres du Comité syndical du SMTCA ont désigné :

Membres : Odile VIGNAL ; Blandine GALLIOT ; Agnès DESEMARD ; Cyril CINEUX ; Olivier ARNAL ; Alain DUMEIL ; Patricia GUILHOT ; Claude PRACROS

COMITE DE PILOTAGE POUR LA REALISATION D'UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL SUR LA MOBILITE DE PUBLICS EN INSERTION PROFESSIONNELLE

Par délibération du 5 juin 2014, les membres du Comité syndical du SMTC ont désigné :

Membres : René VINZIO ; Alain DUMEIL

GROUPE DE PILOTAGE DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN CENTRE DE DISTRIBUTION URBAIN DE MARCHANDISES

Par délibération du 5 juin 2014, les membres du Comité syndical du SMTC ont désigné :

Membres : Odile VIGNAL ; Pascal GUILTARD ; Jacques CHEVALIER

LES COMMISSIONS PERMANENTES

Par délibération du 5 juin 2014, le Comité syndical du SMTC a décidé de créer 3 commissions permanentes.

Ces commissions permanentes interviennent en amont du Comité syndical. Elles formulent des avis consultatifs destinés à permettre au Comité syndical, seul décisionnaire, de délibérer.

• Commission en charge des finances, des ressources humaines et des moyens généraux

Compétences

- budget ; gestion comptable ; dette ; paye ; gestion des carrières ; gestion des compétences ; informatique ; véhicules et bâtiment

Composition

Président : François RAGE • **Présidente suppléante** : Blandine GALLIOT

BERTUCAT Christophe ; BEYSSI Michel ; BRENAS Jean-Pierre ; COUZON Robert ; FAUCHER Martine ; LACROIX Michel ; MASSELOT Laurent ; NEUVY Flavien ; PRACROS Claude ; PRONONCE Hervé ; SABRE Michel ; VIGNAL Odile

• Commission en charge de l'exploitation et nouveaux services

Compétences

- suivi et évolution du réseau ; gestion et suivi des contrats de transport ; gestion et suivi du patrimoine mis à disposition de l'exploitation ; système d'aide à l'exploitation voyageurs et billettique
- nouveaux services : covoiturage – autopartage – véhicule libre service ; déploiement du numérique ; Open data

Composition

Président : François RAGE • **Présidente suppléante** : Odile VIGNAL

ARNAL Olivier ; BARGHOUT Christine ; BERNARD Valérie ; BERNARD Grégory ; CHANY-PEYRAUD Karine ; CHEVALIER Jacques ; CINEUX Cyril ; COURTINE Bernard ; DESEMARD Agnès ; DUMEIL Alain ; EL HAFIDHI Sondès ; GAUVIN Laurent ; GILLIET Laurent ; GUILHOT Patricia ; GUILTARD Pascal ; KERGUELIN Anne ; LELIEVRE Chantal ; MONTAGNE Raymond ; NOEL Gérard ; PRIEUR Véronique ; TROTE Marie-José ; VINZIO René

• Commission en charge du Système tramway

Compétences

- maintenance du matériel roulant et installations fixes ; exploitation et sûreté de fonctionnement ; management qualité ; évolution réseau ; évolution système

Composition

Président : François RAGE • **Président suppléant** : Hervé PRONONCE

BARA Saïd ; BERNARD Grégory ; BONNET Nicolas ; BORDES Pierre ; CHANDEZON Irène ; CHAUDET Yves ; CHEVALIER Jacques ; DUVERT Julie ; GANET Laurent ; MAITRIAS Philippe ; MONTAGNE Raymond ; MORVAN Jean-Marc ; PRIEUR Nicole ; REGNIER Jean-Louis.

L'organisation institutionnelle du 22 mai au 31 décembre 2014

REPRÉSENTANTS DE LA CCSPL (COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX)

Les membres du bureau :

1 représentant de la Fédération nationale des associations d'usagers (FNAUT D'AUVERGNE)

1 représentant de l'Association des usagers des transports clermontois (ADUT)

1 représentant de l'Association des usagers des transports urbains de l'agglomération clermontoise (ASTUCE)

1 représentant du Collectif départemental pour l'insertion des personnes handicapées (CDIPH) : Jean-Sylvain FROSSARD

1 représentant de l'Association Vélocité 63

REPRESENTANTS DANS DIVERS ORGANISMES

GART

Titulaire : François RAGE

Suppléante : Odile VIGNAL

AFGNV

Titulaire : Odile VIGNAL

POLIS

Titulaire : Robert COUZON

UITP

Titulaire : Hervé PRONONCE

CLERMONT MÉTROPOLE

Titulaire : Cyril CINEUX

Suppléant : Jacques CHEVALIER

ADUHME

Titulaire : Blandine GALLIOT

Suppléant : Michel LACROIX

CODATU

Titulaire : Robert COUZON

CIVINET

Titulaire : Odile VIGNAL

Suppléant : Robert COUZON

CLUB DES VILLES ET TERRITOIRES

CYCLABLES

Titulaire : Odile VIGNAL

Suppléant : Bernard COURTINE

CNAS

Titulaire : Agnès DESEMARD



1 - Les réunions du Comité syndical

Durant cette année 2014, le Comité Syndical s'est réuni 6 fois aux dates suivantes :

BUREAU	COMITÉ SYNDICAL
6 JANVIER	16 JANVIER
	22 MAI
5 JUIN	5 JUIN
19 JUIN	26 JUIN
18 SEPTEMBRE	25 SEPTEMBRE
20 NOVEMBRE	27 NOVEMBRE

2 - Les principaux dossiers suivis en 2014 :

› Tarification solidaire

Par délibération du 27 novembre, il est proposé de fixer la date de mise en œuvre de la tarification solidaire au 1^{er} juillet 2015. Cette nouvelle tarification prendra en compte le niveau de ressources du bénéficiaire. Le financement du dispositif sera réparti entre le SMTC et les CCAS.

› Mise en service de la ligne C

› Création de la ligne 33 à Saint-Beauzire

› Desserte de la zone des Gravanches

Dans le cadre de l'implantation d'une grande enseigne internationale dans la Zone d'activités des Gravanches, le Comité syndical valide le principe d'une nouvelle desserte. Cette ligne est étudiée pour desservir notamment la manufacture Michelin et l'ASM Omnisports.

› Service C.vélo : extension du dispositif de vélos en libre service

› Aménagements du Pôle d'Echange Intermodal (PEI) de la gare ferroviaire de Clermont-Ferrand

› Etudes ergonomiques du poste de conduite Translohr

Une ligne de crédit est inscrite au budget primitif et le Président est autorisé à contractualiser les prestations d'études avec la société NewTL, constructeur du matériel roulant Translohr.

› Avenant 2 au contrat T2C

Le Président est autorisé, par délibération du 27 novembre, à signer un nouvel avenir au contrat avec T2C. Cet avenir a pour objet d'intégrer au contrat de service public les évolutions d'offres du réseau de transport urbain intervenues au début de l'année 2014, notamment pour le prolongement de la ligne A de tramway au quartier des Vergnes et la transformation de la ligne C en BHNS.

Le Comité Syndical a adopté 118 délibérations dont les principales concernant l'organisation de l'institution sont désignées ci-après.

› Séance du 22 mai 2014

- Election du Président du SMTC-AC
- Détermination du nombre de vice-présidents, leur élection et celle des membres du bureau syndical
- Délégations du Comité syndical au Président du SMTC-AC

› Séance du 5 juin 2014

- Désignation des membres de la CAO
- Mise en place des commissions permanentes du SMTC-AC

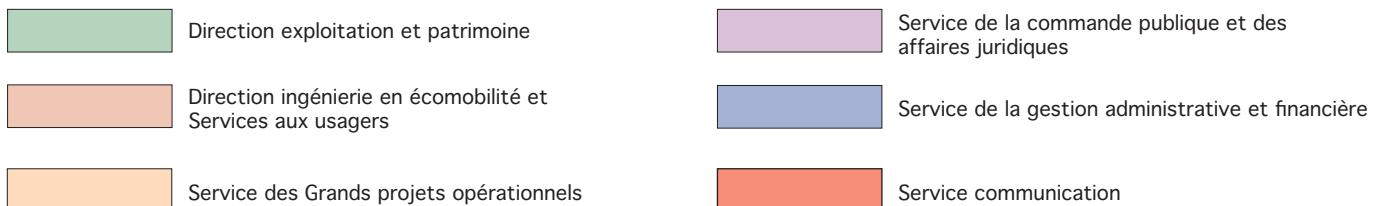
› Séance du 26 juin 2014

- Compléments de délégations du Comité Syndical au Président

› Séance du 25 septembre 2014

- Nouvelle organisation du bureau syndical - Détermination du nombre de vice-présidents
- Election de 4 nouveaux vice-présidents

Délibérations 2014



16 JANVIER	12.Tramway ligne A : Attribution du marché d'entretien et maintenance éclairage public, Signalisation Lumineuse Tricolore et stations Vélos en Libre Service	22. Gestion des effectifs	4. Désignation des délégués représentant le SMTC-AC au Groupement des Autorités Responsables de Transports (GART)
1. Budget Primitif 2014	13. Modifications du Règlement public d'Exploitation des services de transports de voyageurs confiés par le SMTC – AC à la régie T2C	23. Prestations sociales 2014	5. Désignation des délégués représentant le SMTC-AC à l'Agence d'Urbanisme et de Développement Clermont Métropole
2. Tarifs au 1 ^{er} juillet 2014	14. Avenant n°1 au marché d'acquisition de matériel roulant M11-34 - Lot 2 - Bus standard Heuliez	24. Mise à la réforme – Sortie du patrimoine	6. Désignation des délégués représentant le SMTC-AC à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ADUHME)
3. Service des Grands Projets Opérationnels - Remplacement de la rame CF15 - Achat rame CF27 - Avenant n°1 au marché M13-14	15. Avenant n°1 au marché M13-21 – Lot 1 relatif à la modification définitive de l'itinéraire de la ligne 34	25. Création d'une régie d'avance	7. Désignation du délégué représentant le SMTC-AC à l'Association Française du Gaz Naturel pour Véhicules (AFGNV)
4. Service des Grands Projets Opérationnels - Etudes ergonomiques du poste de conduite Translohr	16. Desserte d'un arrêt supplémentaire sur un service scolaire entre le lycée de Chamalières et la commune d'Orcines (M12-18)	26. Régie publicitaire	8. Désignation du délégué représentant le SMTC-AC auprès de European Cities and Regions Networking for Innovative Transport Solutions (POLIS)
5. Avenant n°4 au marché M10-20 relatif à une modification temporaire d'itinéraire de la ligne 31 pour cause de travaux	17. Subvention dans le cadre de la mise en place de la ligne 6 à Haut Niveau de Service des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise	27. Plan communal de sauvegarde de la ville de Clermont-Ferrand	9. Désignation du délégué représentant le SMTC-AC auprès de l'Association pour la Coopération pour le Développement des Transports Urbains et Périurbains (CODATU)
6. Etude de franchissement Estaing - Participation financière du SMTC	18. Services de transports urbains saisonniers Desserte de la gare du train panoramique du Puy-de-Dôme	22 MAI	10. Désignation des délégués représentant le SMTC-AC auprès de l'Union Internationale des Transports Publics (UITP)
7. Tramway de l'agglomération clermontoise – Vente AI 385 à la SCI FELIXIMMO	19. Avenant n°1 au marché M13-01 Services Vélos	1. Election du Président du SMTC-AC	11. Désignation des délégués représentant le SMTC-AC auprès du Club des Villes et Territoires Cyclables
8. Tramway de l'agglomération clermontoise - Avenant n°2 au marché M12-11 « Aménagements urbains »	20. Convention SMTC / Clermont Communauté / Organismes d'insertion	2. Modification du Règlement Intérieur du SMTC-AC	
9. Pôle d'Échange Intermodal Gare – Avenant n°1 au marché M13-36 « Bâtiment PIR »	21. Convention PDE DTT-DRAAF et la DDPP	3. Détermination du nombre de Vice-présidents et élection des Vice-présidents et des autres membres du Bureau Syndical	
10. Pôle d'Échange Intermodal Gare – Avenant n°1 au marché M13-32 « VRD »		4. Désignation des administrateurs au Conseil d'Administration de la Régie T2C	
11.Tramway ligne A : Attribution du marché de fourniture, entretien et maintenance du mobilier urbain des stations tramway		5 JUIN	
		1. Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)	
		2. Mise en place des Commissions permanentes du SMTC-AC	
		3. Composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)	

LE SMTC

L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

12. Désignation des délégués représentant le SMTC-AC auprès du Réseau CIVITAS des villes francophones pour la mobilité durable (CIVINET)	7. Avenant n°1 au marché M13-22 (ligne 35-36) : adaptation des transports aux nouveaux rythmes scolaires Commune de Pont-du-Château	19. Service vélos : action commerciale C.vélo	35. Subvention 2014 Passeurs d'images
13. Désignation du délégué représentant le SMTC-AC auprès du Comité National d'Action Social (CNAS)	8. Attribution du marché pour la refonte du modèle multimodal de déplacements	20. Service vélos : sortie du patrimoine et mise à la réforme	36. Convention Engagements Partenariaux DRFIP/TPM
14. Désignation de délégués du SMTC-AC au Comité de Pilotage pour la réalisation d'un diagnostic territorial sur la mobilité de publics en insertion professionnelle	9. Mission d'assistance à la conduite d'opérations Multi-projets - Maintien du renforcement de Pôle maîtrise d'ouvrage du SMTC : avenant n°2 au marché M12.56 : SNC LAVALIN	21. Service de location vélos : offre d'abonnement "salarié PDE"	25 SEPTEMBRE
15. Désignation de délégués du SMTC-AC au Comité de Pilotage pour l'étude de faisabilité d'un Centre de Distribution Urbain de Marchandises (CDU)	10. Tramway ligne A : lancement d'un marché à bon de commande de travaux d'infrastructures tramway	22. Service vélos : convention C 14-02 CROUS	1. Débat d'Orientations Budgétaires 2015
16. Désignation de délégués du SMTC-AC au Comité de Pilotage pour l'étude sur la mise en place d'une tarification solidaire	11. Service des grands projets et du système tramway - Préfinancement de la réparation de la rame CF01 : demande de préfinancement	23. Service vélos : avenir n°1 convention C 13- 12 Ville de Chamalières	2. Tarification solidaire : principes et financement
17. Indemnités au Président, Vice-présidents et conseillers syndicaux ayant délégation de fonction	12. Attribution du marché pour Services de transports de voyageurs à la demande TAD sur l'agglomération clermontoise : lot n°1 : Châteaugay - Blanzat - Clermont-Ferrand ; lot n°2 : Royat - Orcines – Saint-Genès-Champanelle	24. Service vélos : avenir n°1 convention C 13- 13 Ville de Clermont-Ferrand	3. Contrat de Service Public : avenir n°2
18. Indemnité du Trésorier du SMTC-AC	13. Avenant n°2 au marché d'acquisition de matériel roulant -M11-33 : lot 1 - Bus à Haut Niveau de Service IVECO	25. Plateforme d'échanges multi projets - Gestion électronique de données MEZZOTEAM (GED) Prestation d'archivage : avenir n°1 au marché M13.40	4. Décision Modificative 2014 N°2
19. Maintien du renforcement du pôle Maîtrise d'Ouvrage du SMTC : avenir n°1 au Marché M12-56 SNC LAVALIN SAS	14. Travaux VRD avenue de la République à Pérignat-lès-Sarliève	26. Gestion foncière : création de servitudes sur les parcelles AI 129 AI 379 et AI 385	5. Convention PDE CNFPT Auvergne
26 JUIN	15. Réflexions autour de la ligne 34 (Le Cendre Bel Horizon > Cournon Lycée Descartes)	27. Extension tramway : réalisation d'un bilan socio-économique de l'extension de la ligne de tramway	6. Plan de Déplacement d'Etablissement – Conseil Général du Puy-de-Dôme
1. Compléments de délégations du Comité Syndical au Président	16. Adaptations des transports scolaires intra PTU	28. Tramway ligne A : lancement d'une mission de contrôle technique pour l'inspection réglementaire des ouvrages d'art	7. Convention de partenariat avec Covoiturage Auvergne – Renouvellement
2. Compte administratif 2013	17. Attribution du marché pour l'exploitation de la ligne n°31 "Châteaugay"	29. PEI Gare : désignation d'un représentant du SMTC non élu à la Commission d'Indemnisation Pôle d'Échange Intermodal gare	8. Conseil en mobilité des publics en insertion : avenir n°1 à la convention C13-18
3. Budget Supplémentaire 2014	18. Avenant n°2 au marché M13-21 : lot 3 (ligne 32) Sayat-Nohanent-Clermont-Fd	30. PEI Gare : désignation d'un élu membre de la CAO pour la CAO du Groupe-ment de Commandes	9. Convention de financement du modèle multimodal des déplacements SMTC – Ville de Clermont-Ferrand
4. Gestion de la dette 2014		31. Gestion des effectifs 2014	10. Désignation des délégués représentant le SMTC-AC auprès de l'Union Internationale des Transports Publics (UITP)
5. Rapport de gestion 2013 Régie T2C		32. Plan de formation 2014	11. Désignation des délégués représentant le SMTC-AC auprès du Club des Villes et Territoires Cyclables
6. Desserte de la zone des Gravanches		33. Adhésion au pôle santé-prévention du Centre de Gestion du Puy-de-Dôme	12. Convention de partenariat SMTC-AC/ALLIANCE FRANCAISE à CUENCA (Equateur)
		34. Adhésion au service retraites du Centre de Gestion du Puy-de-Dôme	13. Mise à la réforme sortie du Patrimoine
			Rapport d'information : Compte-rendu des attributions exercées par délégation en matière de marchés publics
			Rapport d'information : Adhésions EPF-SMAF et nouveau Conseil d'Administration

LES SERVICES DE L'URBANISATION



CES

CEP Sais

L'organigramme

p.26

Service exploitation et patrimoine

p.28

Service ingénierie en écomobilité et services aux usagers

p.49

Service des grands projets opérationnels

p.53

Direction ressources

p.65

Service communication

p.80

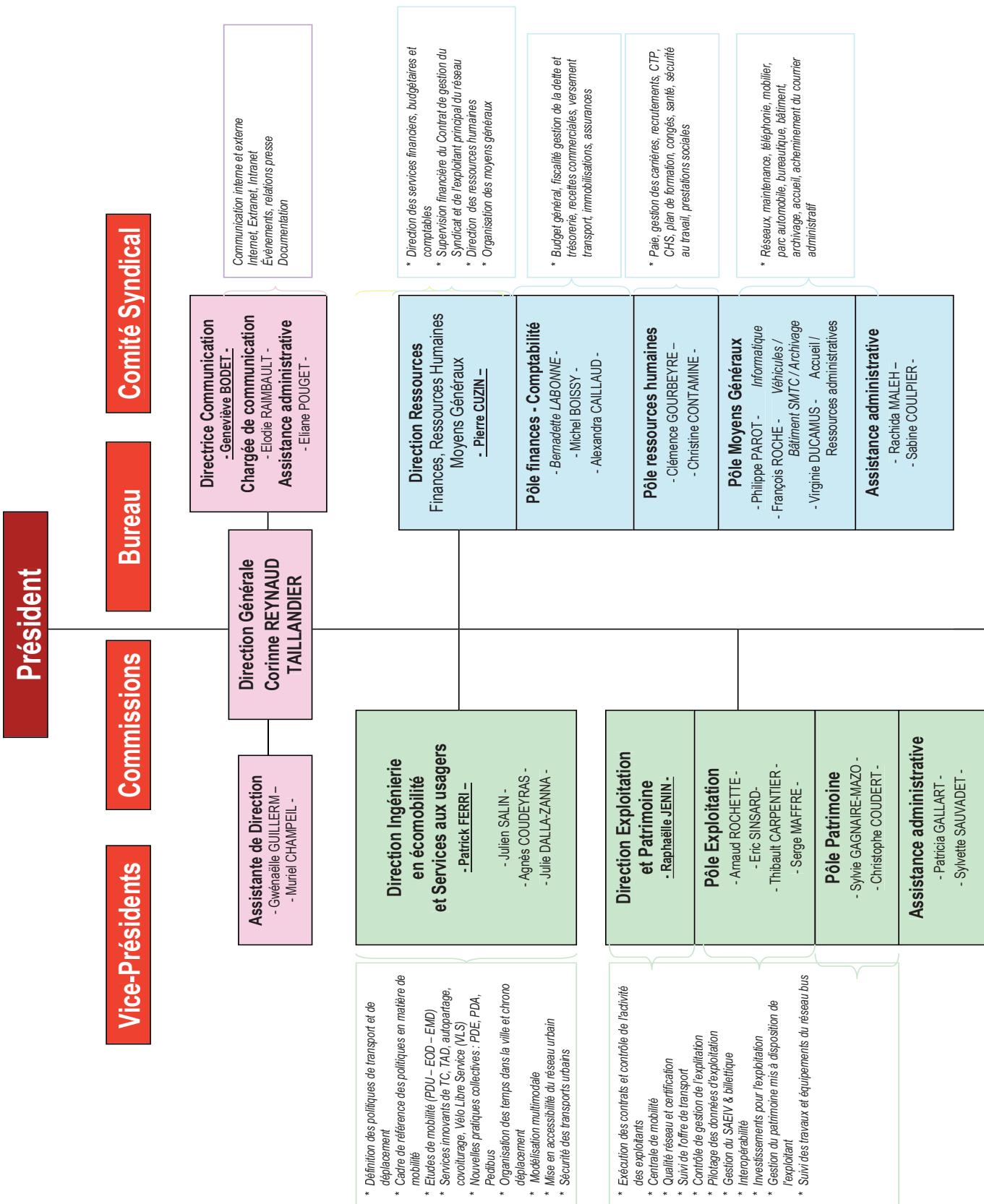
Direction des affaires juridiques et de la commande publique

p.94



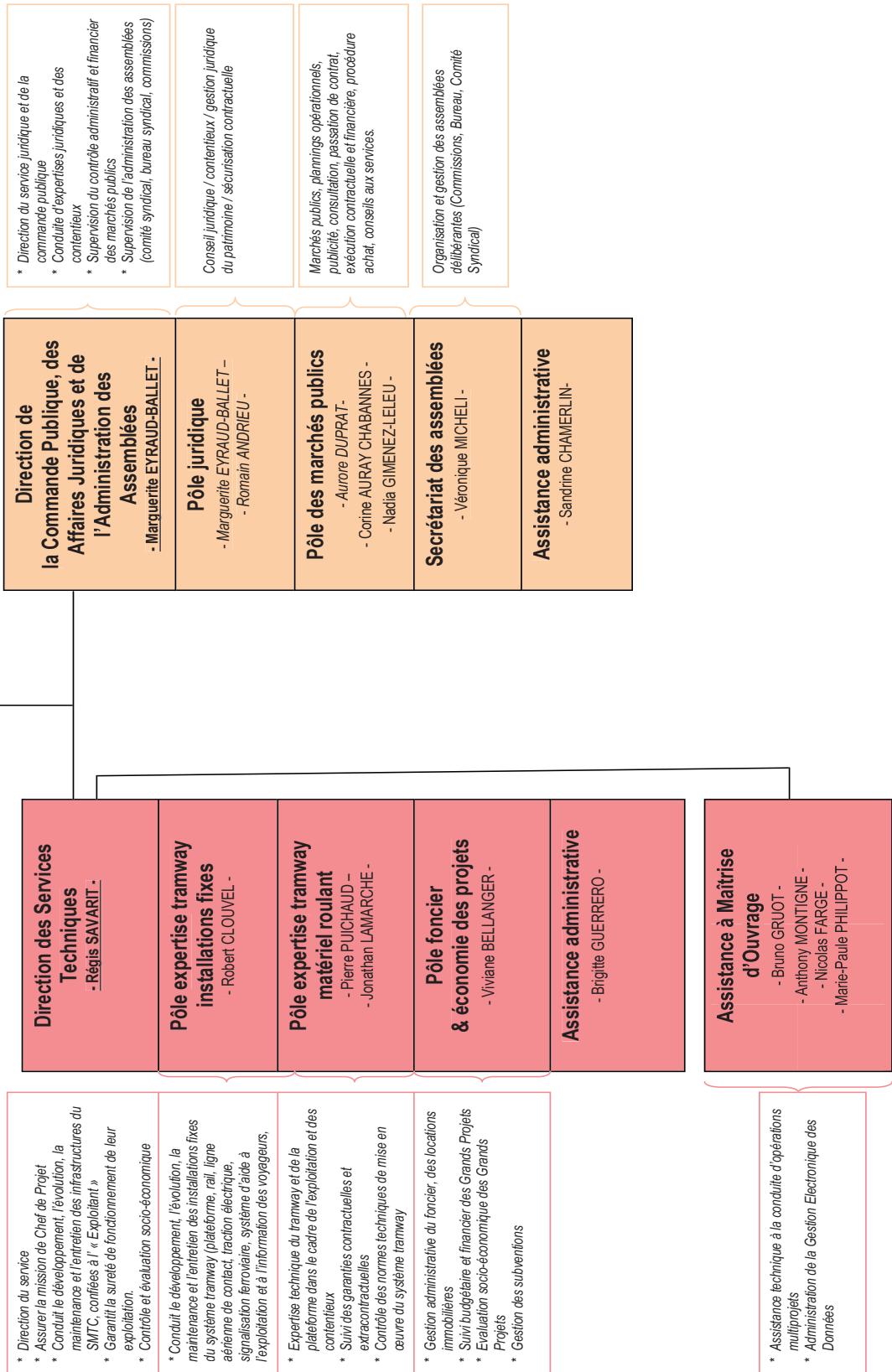
L'ORGANIGRAMME

Organigramme SMTc - 15/09/2014





LE SMT LES SERVICES



Service exploitation et patrimoine

Organigramme du service

1 Directrice Agent technique de catégorie A

6 AGENTS :

2 Agents administratifs de catégorie A

3 Agents de catégorie B

1 Agent contractuel

2 AGENTS DE CATÉGORIE C

mutualisés pour l'assistance administrative avec le service ingénierie en écomobilité et service aux usagers



Les missions du service

- Définition de l'offre de transport
- Définition et passation des contrats d'exploitation du réseau de transports en commun : suivi administratif et financier
- Gestion et développement de la billettique, du SAEIV, contrôle de l'exploitation T2C et affrétés
- Qualité réseau et certification
- Programmation et mise en œuvre des investissements dans les moyens nécessaires à l'exploitation
- Mise en accessibilité du réseau urbain (stations et véhicules)
- Travaux d'aménagement de voirie nécessaires à l'exploitation du réseau
- Suivi de réclamations
- Gestion du patrimoine mis à disposition de l'exploitant
- Acquisition, renouvellement et confortement du parc de véhicules
- Sécurité des transports urbains
- Suivi des indicateurs et tableaux de bord
- Intermodalité

- Préparation et suivi des commissions d'exploitation :
 - analyse et modélisation des demandes de modification et/ou de création d'offres supplémentaires, traitement des réclamations,
 - contact avec Clermont Communauté, les 22 communes, les associations d'usagers, de parents d'élèves, les particuliers...
- Renseignements de l'enquête annuelle CERTU (cahiers verts). Réf. : www.certu.fr
- Coopérations nationales et internationales : assistance et support de savoir faire
- Au total, en 2014, ce sont 341 courriers arrivés à la Direction exploitation et patrimoine et 300 courriers envoyés par cette dernière.

Les principales délibérations

• Comité syndical du 16 janvier 2014

- Avenant n°4 au marché M 10-20 relatif à une modification temporaire d'itinéraire de la ligne 31 pour cause de travaux.
- Avenant n°1 au marché d'acquisition de matériel roulant M 11-34 - Lot 2 - Bus standard Heuliez.
- Avenant n° 1 au marché M 13-21 - Lot 1 relatif à la modification définitive de l'itinéraire de la ligne 34.
- Desserte d'un arrêt supplémentaire sur un service scolaire entre le Lycée de Chamalières et la commune d'Orcines (M 12-18).
- Subvention dans le cadre de la mise en place de la ligne 6 à Haut Niveau de Service des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise.
- Services de transports urbains saisonniers - Desserte de la gare du train Le Panoramique des Dômes.

• Comité syndical du 26 juin 2014

- Desserte de la zone des Gravanches.
- Avenant N° 1 au marché M 13-22 (ligne 35-36) : adaptation des transports aux nouveaux rythmes scolaires Commune de Pont-du-Château.
- Attribution du marché pour services de transports de voyageurs à la demande TAD de l'agglomération clermontoise : lot N° 1 - Châteauguay - Blanzat - Clermont Ferrand et lot N° 2 - Royat - Orcines - St Genès Champannelle.
- Avenant N° 2 au marché d'acquisition de matériel roulant - M 11-33 : lot 1 - Bus à Haut Niveau de Service IVECO.
- Travaux VRD avenue de la République à Pérignat-lès-Sarliève.
- Réflexions autour de la ligne 34 (Le Cendre Bel Horizon / Cournon Lycée Descartes).
- Adaptations des transports scolaires intra PTU.
- Attribution du marché pour l'exploitation de la ligne N° 31 « Châteaugay ».
- Avenant N° 2 au marché M 13 -21 : lot 3 (ligne 32) Sayat - Nohanent - Clermont Ferrand.

• Comité syndical du 25 septembre 2014

- Révision du Contrat local de sécurité pour les transports urbains de l'agglomération clermontoise.
- Mise aux normes PMR des quais « Église de Pérignat », avenue de la République à Pérignat-lès-Sarliève.
- Renouvellement de la convention autorisant la commune de Cournon d'Auvergne à organiser les services de Transport à la Demande et de transports réguliers scolaires sur son territoire.

• Comité syndical du 27 novembre 2014

- Contrat de service public.

Service exploitation et patrimoine

- Le réseau T2C

Les grands thèmes

■ Le réseau T2C

La Régie des Transports en Commun Clermontois (T2C) est un établissement public, émanation du SMTCA.

Le Syndicat confie à la Régie l'exploitation du réseau urbain ainsi que les missions connexes de relations avec les usagers (information, communication, commercialisation). Ces rapports sont régis par le Contrat de service public 2013-2017.

Le SMTCA définit la politique des transports en commun sur le PTU (Périmètre des Transports Urbains) (dessertes, horaires, fréquences, tarifications).

Il veille quotidiennement à proposer aux usagers une offre de transports publics qualitative, performante et pertinente, visant aussi bien à irriguer la ville centre, qu'à desservir les communes qui l'entourent. Le réseau périurbain est confié à des opérateurs privés, participant de la sorte à la vitalité du tissu économique local.

Le SMTCA est propriétaire de moyens matériels propres (infrastructures, équipements, véhicules), affectés au réseau urbain.

T2C est l'opérateur qui exploite la ligne de tramway ainsi que les 18 lignes urbaines régulières de bus avec les moyens qui lui sont mis à disposition.

Les 2 acteurs œuvrent conjointement pour assurer le service public de transport en commun.

La production d'exploitation T2C est de 7 833 333 km en 2014 dont 166 864 km affrétés auprès d'autres transporteurs, y compris la production pour interventions et services divers.

La production commerciale est de 6 209 910 km. Elle est stable par rapport à 2013 (+0,2%) et en partie transférée :

- du réseau de bus (un important travail d'optimisation a été effectué pour diminuer les KM parcourus sans affecter la qualité de l'offre : parcours et horaires en adéquation avec les besoins des usagers, correspondances facilitées)
- vers la ligne A suite à la prolongation du tracé au quartier des Vergnes

En qualité d'Autorité Organisatrice de 2nd rang, T2C sollicite des transporteurs pour certains services ciblés (dessertes d'établissements scolaires).

La ligne A représente 21 % de la production kilométrique commerciale mais concentre un peu plus de 55 % des voyages sur le réseau urbain.

Dès janvier, le SMTCA a mis en œuvre une articulation des lignes au nord du réseau, cohérente avec l'extension de la ligne de tramway.

Les parcours et horaires sont rationalisés. Ils concernent aussi bien les lignes structurantes du réseau (A, 6 C, 3, 10, 21) que les lignes connexes, y compris périurbaines, qui permettent d'emprunter les axes forts (5, 20, 21, 31, 32).

Le maillage est aussi renforcé par la création de 2 nouveaux tracés (lignes 24 et 25) qui entrent en exploitation en 2014, consécutivement aux études, rencontres de concertation et groupes de travail dédiés.

• **T2C :**

- règle ses charges de fonctionnement (salaires, consommables...).
- En 2014 : 56 260 631 €,
- encaisse les produits liés aux ventes des titres de transport pour le compte du SMTC puis les lui reverse. En 2014 : 15 565 452 €. Les recettes reculent légèrement par rapport à 2013 compte tenu du passage de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) de 7% à 10% au 1^{er} janvier 2014.

Le SMTC a souhaité ne pas répercuter sur les usagers cette hausse de tickets unitaires (son prix reste à 1,40€). Les autres formules de transport n'ont été revalorisées qu'au 1^{er} juillet 2014.

• **Le SMTC :**

- acquitte la prestation facturée par T2C, assise sur la production kilométrique commerciale décrivant l'offre de service des transports urbains. En 2014 : 56 672 152,92 € HT.

2 opérations restent à passer qui devraient peu ou prou se compenser :

- le remboursement lié à l'indice des prix qui est finalement de 0,64% au lieu des 2% estimés,
- le paiement de l'avantage n°2 au Contrat de service public.

➢ mène la politique d'investissements.

En 2014 : 29 466 946,14 € HT.

Le coût de la prestation est fonction des charges de structure pour l'accomplissement des missions de l'exploitant.

S'ajoutent :

- une prestation liée aux éventuelles modifications de l'offre de service mises en œuvre après décision du SMTC, basée sur des prix unitaires définis en annexes du contrat : en 2014, un reliquat de 541 646,51 € HT est versé au titre de 2013,
- un intérêsserme ou une pénalité en fonction de l'atteinte par l'exploitant des objectifs fixés par le SMTC dans les domaines des recettes d'exploitation, de qualité de service et de fraude, le bonus qualité sur la base des résultats 2014 est de 125 000 € HT,
- une révision annuelle pour prendre en compte l'évolution des coûts, suivant une formule et des indices définis au marché et caractérisant l'économie de la prestation. Le taux prévisionnel déterminé à l'avance était initialement et consensuellement fixé à 2 % par an. La conjoncture actuelle a conduit à une révision de 1,03% en 2013 et 0,64% en 2014; le trop-perçu est restitué au SMTC; à l'avenir le taux de révision prévisionnel est convenu à 1%,
- le remboursement du versement transport (VT) payé par T2C en tant qu'opérateur d'un service industriel et commercial (44 287,51 €). Il s'agit d'une fiscalité d'entreprise recouvrée par le SMTC, qui vise précisément à financer les transports publics,
- des réfactions éventuelles pour services non effectués (kilomètres commerciaux en moins),
- des sanctions financières éventuelles pour manquement aux obligations contractuelles.

À cette rémunération s'ajoute le remboursement à l'euro près des Contribution Économique Territoriale (CET) et Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), soit 917 630 € HT.

La CET est un élément des charges de l'exploitant non pris en compte dans l'établissement du prix forfaitaire établi dans l'acte d'engagement du marché.

Service exploitation et patrimoine

• Les principaux dossiers «exploitation» de 2014

Au final, pour l'exercice 2014, le décompte annuel s'établit à 56 672 152,92 € en attendant les 2 écritures sur la révision d'indice de prix et l'avenant n°2.

En 2013, elle était de 52 779 180 €, compte tenu des opérations habituelles d'ajustements réalisées au début de l'exercice suivant.

L'augmentation tient principalement à :

- l'avenant n°2 au Contrat de service public induit par la réorganisation des lignes sur le réseau nord (750 344 €),
- des charges de personnel en augmentation (environ + 3 200 000 € soit 7,5%),
- le fonctionnement en année pleine pour 2014 du personnel de médiation, intégré en juillet 2013 et qui n'avait alors compté que pour un semestre.

■ Les principaux dossiers «exploitation» de 2014

• Ligne C « Clermont-Ferrand/Tamaris - Cournon d'Auvergne/Lycée Descartes »

La nouvelle ligne à Haut Niveau de Service, la ligne C qui relie Clermont-Ferrand à Cournon d'Auvergne a été inaugurée le 11 janvier 2014 et mise en service le lundi 13 janvier suivant. La ligne 6, 4^{ème} ligne du réseau en terme de fréquence, et ainsi muée en ligne C, est ainsi devenue la 3^{ème} ligne structurante du réseau après les lignes A de tramway et la ligne B à Haut Niveau de Service, venant ainsi couvrir l'axe transversal nord-ouest/sud-est.

La définition du tracé et l'emplacement des terminus de la future ligne C, mais également les aménagements connexes destinés à réduire le temps de parcours (études de couloirs de bus, de priorités aux carrefours, optimisation des retournements) ont été des aspects indispensables à prendre en compte pour la mise en

service de cette future Ligne à Haut Niveau de Service destinée à conforter son statut de ligne structurante du réseau.

6 quais ont été rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite, 11 véhicules HNS de type « Créalys Néo » de la marque Irisbus ont été acquis pour exploiter la ligne, 7 bornes d'information voyageurs et 5 distributeurs de titres de transport ont été implantés le long du tracé venant ainsi compléter le parc d'équipements existants. Les deux terminus de la ligne ont été aménagés pour garantir des manœuvres de retournement aisées. Un site propre bus a été créé avenue Ernest Cristal dans le sens Cournon et des priorités bus aux carrefours ont été réalisées boulevard Berthelot et avenue Roosevelt.



• Desserte de la zone des Gravanches

Dans le cadre de l'implantation du magasin IKEA et pour améliorer la desserte d'autres activités également présentes sur la zone des Gravanches, telles que la manufacture Michelin ou l'ASM Omnisports, la ligne 25 « Musée d'Art Roger Quillot - Zone des Gravanches » a été créée. L'exploitant la T2C s'est adossé aux moyens mis en œuvre pour l'exploitation de la ligne 20 « Gerzat - Aulnat » permettant de graphiquer ainsi une offre quotidienne composée de près de 60 courses dans les deux sens de circulation, avec une fréquence moyenne d'une demi-heure du lundi au samedi, sans dégrader l'offre de la ligne 20.

• Études

Ligne 34 « Le Cendre – Cournon d'Auvergne »

Exploitée en heures de pointes avec des minibus de 20 places et supplée par du TAD en heures creuses, la ligne 24 relie le Cendre au Lycée Descartes de Cournon d'Auvergne via la gare SNCF du Cendre et le centre commercial le Forum.

La fréquentation de cette ligne exploitée par le transporteur Kéolis Loisirs et Voyages est aujourd'hui en perte de vitesse avec une moyenne de 80 voyages/jour.

Afin de la rendre plus efficiente et de répondre aux nouveaux besoins des habitants des communes concernées, le SMTC a décidé de réfléchir à une réorganisation de la ligne et un comité de pilotage a été mis en place composé d'élus du SMTC, des communes desservies par la ligne objet de l'étude et du transporteur en charge de son exploitation.

Un premier comité de pilotage s'est réuni le 18 novembre 2014 pour définir les orientations sur la base d'un bilan

d'exploitation précis (analyse de la fréquentation par point d'arrêt et par horaire).

• Étude et proposition d'amélioration de franchissements des carrefours situés sur la commune de Cournon et traversés par la ligne C à HNS.

L'étude a été réalisée par CERYX et s'est décomposée en 3 parties :

- diagnostic de la situation actuelle en termes d'aménagement de voirie et de fonctionnement de chaque carrefour, diagnostic et proposition d'amélioration avec modification éventuelle d'aménagement,
- état des lieux du système actuel couplé au SAEIV et description détaillée d'un système de fonctionnement par radio courte portée,
- estimation financière de la priorité bus aux carrefours d'une part et des aménagements de carrefours d'autre part

Une présentation a été faite aux services techniques de la Ville de Cournon et du SMTC le 24 novembre 2014.

Sur ces bases, il a été demandé au transporteur d'étudier les bénéfices que ces aménagements pourraient avoir en termes de gain de temps et éventuels services supplémentaires possibles.

• Participation financière du SMTC au déploiement de la vidéo protection le long de la ligne de tramway.

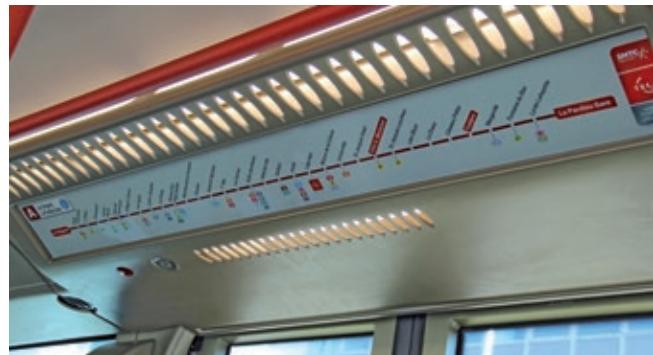
Le Comité syndical du SMTC réuni le 27 juin 2013 a délibéré favorablement en faveur du déploiement d'un dispositif de vidéo-protection engagé par la Ville de Clermont-Ferrand - maître d'ouvrage - avec le SMTC-AC et son exploitant, la Régie T2C, sur la base des

Service exploitation et patrimoine

• Les principaux dossiers «exploitation» de 2014

recommandations sur la sécurisation des transports en commun sur le territoire communal, émises par Monsieur le Préfet. Une convention pour la mise en œuvre et l'exploitation d'un système de vidéo protection a été signée entre le SMTC-AC et la commune de Clermont-Ferrand. Cette décision fait suite aux différents actes de délinquance enregistrés en fin d'année 2012 à l'encontre du réseau de transport, les services de l'Etat préconisant dans le cadre du Fonds d'Intervention pour la Protection de la Délinquance (FIPD) de compléter le dispositif existant avec un système de vidéo-protection sur la voirie publique et aux abords des arrêts les plus « sensibles » du tramway.

Trois périmètres ont donc été définis : Saint-Jacques - Dolet entre les arrêts « Dolet » et « Henri Dunant » ; Croix de Neyrat au niveau des abords de l'ancienne passerelle, du carrefour rue des Hauts de Chanturgue/ Torpilleur Sirocco jusqu'à l'extrémité du talus situé devant l'immeuble «Le Panoramique» ; et les Vergnes, dans le périmètre de la zone de retournement du tramway.



La Ville de Clermont-Ferrand a souhaité être accompagnée par le Cabinet Althing afin de définir précisément le schéma d'implantation des futures caméras, au nombre de 17 ainsi que le choix de l'option technique. Le SMTC a participé aux réflexions dans ce cadre et le système retenu est un système relié par fibre permettant de sécuriser davantage le matériel et d'améliorer la qualité de capture de l'image mais aussi de visionner en direct ou en déport via un Centre de Supervision Urbain au sein de la Police Municipale avec possibilité de déport d'images au commissariat central.

Le SMTC-AC a donné son accord à la Ville de Clermont-Ferrand pour l'utilisation d'un fourreau en réseau dans la multitubulaire tramway afin de raccorder le système de vidéo-protection ainsi que l'hébergement dans les armoires techniques et dans les traversées de station des câblages nécessaires, y compris le raccordement au réseau basse tension pour l'alimentation en énergie système. De plus, le SMTC-AC prend à sa charge le maintien en bon état de la multitubulaire et des chambres de tirages associées, la supervision des liaisons fibre et le coût en énergie des installations raccordées au réseau basse tension du système tramway nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble.

Ces aspects techniques ont fait l'objet d'une convention en date du 18 février 2014 entre le SMTC-AC et la Ville de Clermont-Ferrand.



Service exploitation et patrimoine

- Exploitation du réseau

■ Évènementiels

Dans le cadre de ces missions, le service exploitation a également comme prérogative de répondre aux besoins spécifiques de transport inhérent aux différents événements sportifs et culturels se déroulant sur Clermont-Ferrand ou le Périmètre de Transport Urbain. Le SMTC participe activement à la vie de l'agglomération en accompagnant, par l'intermédiaire de renfort de lignes ou d'offres spécifiques, des événements tels que les matchs de l'ASM Clermont-Auvergne, le Festival Europavox (du 5 au 7 juin 2014), le Festival Pyromélodie de Royat (le 28 juin 2014), la Foire de Clermont-Cournon (du 6 au 15 septembre 2014), le Festival du court-métrage et la Fête de la musique.

■ Suivi quotidien de l'exploitation du réseau

Le suivi de l'exploitation du réseau urbain est l'une des missions principales du service exploitation.

Cela consiste, pour les lignes périurbaines, à des adaptations techniques et juridiques des marchés contractés avec les transporteurs souvent liées à des déviations d'itinéraire en raison de travaux sur la voirie pilotés par les communes traversées ou liées à des besoins d'horaires ou de points d'arrêts précis (scolaires, proximité d'une entreprise, ...).

Des avenants viennent compléter les marchés initiaux et un travail de collaboration important avec les transporteurs est nécessaire afin de garantir le bon fonctionnement et la régularité des services.

Sur les lignes urbaines exploitées par la régie T2C, cela consiste à réaliser des études pour de nouvelles dessertes ainsi qu'à optimiser les lignes existantes, par un travail sur la conception intrinsèque de l'offre ou par des aménagements favorisant la vitesse commerciale, le temps de parcours, les correspondances ou encore

l'accessibilité des lignes aux personnes à mobilité réduite.

En outre, le service exploitation s'est penché, en fin d'année 2014, sur des projets tels que le renforcement de l'offre entre Royat et Ceyrat sur la ligne 26, la création d'un arrêt bus « Maison de la culture » au droit de l'arrêt tramway du même nom afin de favoriser d'une part les correspondances entre les deux modes et d'autre part afin de réduire le nombre de kilomètres commerciaux. Il a également apporté son expertise sur des dossiers transversaux tels la desserte de l'Hôtel de Région avec l'aménagement de la rue des Fossés sous le séminaire, le projet de quartier latin rues Kessler et Rabanesse, de réfection de l'avenue Roosevelt et la redistribution des circulations, la tarification solidaire ou encore la révision du Plan de Déplacements Urbains.

■ Services annexes: desserte de la gare du train Le Panoramique des Dômes

L'année 2014 a été la 3^{ème} année de la mise en exploitation du train Le Panoramique des Dômes, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général.

Le SMTC a proposé une navette desservant la gare du train Le Panoramique des Dômes à partir de Clermont-Ferrand du **samedi 26 avril au dimanche 28 septembre**. Les services ont été assurés tous les jours de la semaine, du lundi au dimanche y compris les jours fériés, à raison de 6 allers-retours quotidiens.

16 918 voyageurs ont emprunté cette navette.

Service exploitation et patrimoine

- Lignes Périurbaines

■ Lignes périurbaines

Elles sont au nombre de 5 :

- **Ligne 31** >> Châteaugay/Clermont-Fd
- **Ligne 32** >> Sayat/Nohanent/ Clermont-Fd
- **Ligne 33** >> Saint-Beauzire/ Clermont-Fd
- **Ligne 34** >> Cournon/Le Cendre
- **Lignes 35-36** >> Lempdes/Clermont-Fd et Pont-du-Château/Lempdes/Clermont-Fd.

3 transporteurs indépendants réalisent ces services : Kéolis Loisirs et Voyages, Cellier Chevanet, Giron Transports

Les matériels nécessaires à la réalisation de ces services sont la propriété des exploitants, seule la billettique est mise à disposition par l'autorité organisatrice.

Le marché de la ligne 31 a été renouvelé en septembre 2014. Il s'agit du marché M 14-10 et l'entreprise Kéolis a été reconduite. Le SMTCA soutient ainsi le tissu économique local en attribuant à des opérateurs, l'accomplissement de missions de service public.

Un nouveau marché a été créé pour la desserte de la commune de Saint-Beauzire (Ligne 33) avec une mise en service le 1^{er} janvier 2014. Il s'agit du marché M 13-48 attribué à l'entreprise Kéolis Loisirs et Voyages.

INTERURBAINS			
Lignes	Kilomètres parcourus	Montant du marché HT	Exploitant - Titulaire
Ligne 31	74 055,80	265 960,87 € HT	Kéolis Loisirs et Voyages
Ligne 32	82 356,40	330 249,16 € HT	Kéolis Loisirs et Voyages
Ligne 33	58 932,30	218 638,83 € HT	Kéolis Loisirs et Voyages
Ligne 34	61 672,00	225 102,80 € HT	Kéolis Loisirs et Voyages
Lignes 35-36	468 820,44	1 622 118,72 € HT	Cellier-Chevanet - Giron
TOTAL	745 836.94	2 662 070,38 € HT	



Service exploitation et patrimoine

- Transports scolaires

■ **Transports scolaires**

Le SMTC affrète directement des services de lignes régulières principalement à destination du public scolaire au sein du PTU.

14 marchés publics regroupent ces services. Ces 14 marchés couvrent la période du 1^{er} septembre 2012 au 31 août 2016.

5 transporteurs indépendants en sont les attributaires.

Les matériels nécessaires à la réalisation de ces services sont la propriété des exploitants, seule la billettique est mise à disposition par l'autorité organisatrice.

SCOLAIRES				
Marché	Montant en € (HT)	Titulaire	Co-traitant	Principales communes desservies
M12-13	86 492,68 €	Kéolis Loisirs et Voyages		St-Genès - Champanelle
M12-14	139 230,74 €	Nénot Intertourisme	Faure Auvergne SAS	St-Genès - Champanelle
M12-15	53 013,85 €	Faure Auvergne Sas	Kéolis Loisirs et Voyages	St-Genès - Champanelle
M12-16	54 322,95 €	Kéolis Loisirs et Voyages	Kéolis Loisirs et Voyages	St-Genès - Champanelle
M12-17	77 723,85 €	Grand Tourisme Giron	Cellier-Chevanet - Giron	Gerzat - Aulnat - Pont-du-Château
M12-18	119 570,21 €	Nénot Intertourisme		Orcines
M12-19	71 462,43 €	Nénot Intertourisme	Faure Auvergne SAS	Orcines
M12-20	72 787,71 €	Kéolis Loisirs et Voyages		Aulnat
M12-21	37 046,22 €	Cellier-Chevanet		Cournon d'Auvergne
M12-22	22 969,25 €	Kéolis Loisirs et Voyages		Nohanent - Sayat
M12-23	18 744,32 €	Nénot Intertourisme		Romagnat
M12-24	121 398,65 €	Cellier-Chevanet		Pont-du-Château
M12-25	56 121,42 €	Cellier-Chevanet		Ceyrat
M12-26	24 642,31 €	Nénot Intertourisme		Royat - Chamalières
TOTAL	955 526,59 €			

• **Nouveaux rythmes scolaires**

Suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, le SMTC a dû réaménager la ligne 35-36 sur la commune de Pont-du-Château.

- **Marché 13-22 : Pont-du-Château >> avenant n° 1 de 27 839.86 € HT.**

Service exploitation et patrimoine

- MooviCité

■ MooviCité

- La centrale de réservation

Elle gère les réservations des Transports à la demande (TAD) qu'elles soient à destination des personnes à mobilité réduite (PMR) sur l'ensemble du PTU ou tout public sur 7 zones.

En 2014, elle a traité 37 622 appels soit une baisse de 9,16 % par rapport à 2013. Cette centrale est exploitée avec 4 opératrices téléphoniques qui assurent l'accueil et la prise de rendez-vous du lundi au samedi de 7 h à 19 h.

Les logiciels de paramétrage et de programmation des services sont la propriété du SMTCA.

- Le TAD tout public

Au nombre de 7 zones (Sayat, Châteaugay, Pérignat-lès-Sarliève, Orcines, Saint-Genès Champanelle, Saint-Genès-Champanelle/Orcines/Royat et Opme/Saulzet le Chaud/Beaumont), la production est de 269 319 km en 2014 contre 278 728 km en 2013 soit une baisse de 3,38 %. Le nombre de voyageurs transportés a été de 33 819 pour 15 007 courses soit un taux de groupage de 2,25 %.

- Le TAD-PMR

Ce service a :

- produit 296 382 km d'exploitation commerciale en 2014 contre 308 593 km en 2013, soit une baisse de 4,12 %,
- réalisé 32 721 voyages en 2014 contre 32 239 en 2013 soit une légère baisse de 1,50 %.

Le taux de groupage est de 1,128 personne par voyage, en baisse de 0,53 % par rapport à 2013.



Transports à la demande	Nombre de personnes transportées	Nombre de voyages	Taux de groupage	Coût du service (en € HT)
Châteaugay	3 720	2 222	1,67	64 793,03
Orcines	7 361	2 543	2,89	88 027,13
Pérignat-lès-Sarliève	4 748	2 218	2,14	40 156,32
St-Genès Champanelle	6 921	2 532	2,73	112 648,68
Sayat-Nohanent	3 248	1 998	1,63	59 620,32
St-Genès Champanelle/Royat/Orcines	5 166	2 301	2,25	72 707,72
Opme/Beaumont	2 655	1 193	2,23	22 225,59
TOTAL	33 819	15 007	2,25	460 158,79

Le matériel roulant nécessaire à la réalisation de ce service est la propriété de l'exploitant. Le marché regroupant la Centrale de réservation, le TAD PMR et le TAD tout public a été renouvelé le 1^{er} janvier 2013. En attributaire, MooviCité est une filiale de Véolia Transdev, spécifiquement pour l'agglomération clermontoise.

Service exploitation et patrimoine

- Qualité du réseau

■ Qualité du réseau

• Méthodologie

La qualité du réseau urbain de l'agglomération clermontoise est analysée sur les périmètres suivants :

- rames et stations de tramway
- bus
- arrêts bus
- conducteurs
- agence T2C
- agents de contrôle
- téléphone
- Internet.

Les différents points composant chaque périmètre sont analysés selon les indicateurs suivants :

- propreté
- information
- disponibilité
- accueil
- conduite
- ponctualité.

La ponctualité est mesurée sur chaque ligne de bus et le cadencement sur la ligne de tramway. L'ensemble du référentiel de mesures du niveau de la qualité de ces périmètres a fait l'objet d'un partage avec chaque transporteur.

Ces échanges permettent d'envisager des améliorations et de les transposer en objectifs.

Les mesures sont effectuées tous les trimestres et sont réalisées :

- soit par un technicien dédié EFFIA (ou un technicien de l'entreprise co-traitante Catherine Delannoy et Associés) accompagné par un représentant de l'exploitant (mesures contradictoires) pour les indicateurs propreté, information et disponibilité,
- soit par un « client mystère » pour les indicateurs accueil, conduite et ponctualité (indicateurs liés au facteur comportemental).

Effia est une société spécialisée en contrôle qualité, appliquée aux domaines du transport de personnes.

En 2015, des mesures ont été réalisées, pour échantillonnages :

- 3 096 pour le réseau urbain T2C,
- 664 pour les lignes périurbaines dont 332 mesures « véhicules » et 332 mesures « conducteurs »
- 480 pour MooviCité :
 - 300 pour le TAD tout public
 - 180 pour le TAD PMR



Service exploitation et patrimoine

- Qualité du réseau

• Objectifs 2014 et résultats

› Le réseau T2C

	PONDÉRATION	OBJECTIF 2013	2014
PONCTUALITÉ	45	80,00 %	84,77 %
INFORMATION	22	96,00 %	99,48 %
CONDUITE	21	99,00 %	97,76 %
DISPONIBILITÉ	17	98,00 %	96,16 %
ACCUEIL	10	98,00 %	97,81 %
PROPRETÉ	15	85,00 %	83,04 %
TOTAL	130	90,09 %	91,65 %

› Lignes périurbaines

LIGNE 31 (Châteaugay - Clermont-Fd)	PONDÉRATION	OBJECTIF 2013	2014
PONCTUALITÉ	3	90,00 %	80,00 %
INFORMATION	3	80,00 %	100,00 %
CONDUITE	1	98,00 %	100,00 %
ACCUEIL	2	98,00 %	100,00 %
PROPRETÉ	1	98,00 %	100,00 %
TOTAL	10	90,20 %	94,00 %

LIGNE 32 (Sayat-Nohanent-Clermont-Fd)	PONDÉRATION	OBJECTIF 2013	2014
PONCTUALITÉ	3	80,00 %	82,73 %
INFORMATION	3	75,00 %	100,00 %
CONDUITE	1	98,00 %	99,70 %
ACCUEIL	2	98,00 %	99,36 %
PROPRETÉ	1	98,00 %	100,00 %
TOTAL	10	85,70 %	94,66 %

LIGNE 33 (Saint Beauzire-Clermont-Fd)	PONDÉRATION	OBJECTIF 2013	2014
PONCTUALITÉ	3	90,00 %	94,25 %
INFORMATION	3	80,00 %	100,00 %
CONDUITE	1	98,00 %	100,00 %
ACCUEIL	2	98,00 %	99,64 %
PROPRETÉ	1	98,00 %	100,00 %
TOTAL	10	90,20 %	98,20 %

LIGNE 34 (Cournon – Le Cendre)	PONDÉRATION	OBJECTIF 2013	2014
RONCTUALITÉ	3	80,00 %	90,41 %
INFORMATION	3	75,00 %	100,00 %
CONDUITE	1	98,00 %	99,11 %
ACCUEIL	2	98,50 %	98,40 %
PROPRETÉ	1	98,00 %	100,00 %
TOTAL	10	85,40 %	96,71 %

LIGNES 35-36 (Pont-du-Château - Lempdes - Clermont-Fd)	PONDÉRATION	OBJECTIF 2013	2014
RONCTUALITÉ	3	80,00 %	90,36 %
INFORMATION	3	75,00 %	100,00 %
CONDUITE	1	98,00 %	98,87 %
ACCUEIL	2	98,00 %	99,62 %
PROPRETÉ	1	98,00 %	100,00 %
TOTAL	10	85,70 %	97,02 %

➤ Transports à la demande (MooviCité)

TAD CHATEAUGAY	PONDÉRATION	OBJECTIF 2013	2014
RONCTUALITÉ	2	80,00 %	100,00 %
INFORMATION	2	92,00 %	100,00 %
CONDUITE	3	98,00 %	100,00 %
ACCUEIL	3	97,00 %	100,00 %
PROPRETÉ	3	98,00 %	100,00 %
TOTAL	12	93,75 %	100,00 %

TAD ROYAT	PONDÉRATION	OBJECTIF 2013	2014
RONCTUALITÉ	2	80,00 %	100,00 %
INFORMATION	2	92,00 %	100,00 %
CONDUITE	3	98,00 %	100,00 %
ACCUEIL	3	97,00 %	100,00 %
PROPRETÉ	3	98,00 %	100,00 %
TOTAL	12	93,75 %	100,00 %

Périmètres autres TAD tout public + TAD PMR + Centrale d'appels	PONDÉRATION	OBJECTIF 2013	2014
INFORMATION	2	92,00 %	100,00 %
CONDUITE	3	98,00 %	99,43 %
ACCUEIL	3	97,00 %	98,85 %
PROPRETÉ	2	98,00 %	100,00 %
TOTAL	10	96,50 %	99,48 %

Service exploitation et patrimoine

- Fraude : bilan 2014 • Médiation et sécurité en 2014

■ Fraude : bilan 2014

Les périmètres enquêtés sont les suivants : espace transport (PTU), réseau urbain (lignes bus T2C), tramway, réseau périurbain (lignes périurbaines exploitées par différents transporteurs).

L'analyse porte sur le refus de présentation de titre, la fraude dure (voyageurs sans titre), la fraude constatée (voyageurs en situation irrégulière).

Le taux de fraude retenu est la somme de la fraude dure et de la fraude constatée.

On note une légère hausse de la fraude. Pour l'ensemble de l'espace transport de la compétence du SMT, **le taux de fraude est de 6,60 %.**

	Urbain	Tramway	Bus + Tramway	Interurbain	Espace Transport
2009-2010	3,80%	8,30%	6,02%	4,00%	5,80%
2010-2011	4,80%	9,60%	6,97%	3,90%	6,58%
2011-2012	5,50%	11,40%	8,17%	4,50%	7,67%
2012-2013	4,80%	8,90%	6,50%	4,20%	6,20%
2013-2014	4,20%	10,10%	6,60%	5,70%	6,20%

■ Médiation et sécurité en 2014

23 médiateurs et 4 chefs d'équipe composent le service médiation confié à T2C.

Une équipe de semaine de 14 médiateurs (35 h) travaille du lundi au vendredi après-midi. Une seconde équipe de 9 médiateurs (27 h) fonctionne du vendredi au dimanche soir.

Si la fraude est relativement contenue jusqu'à présent, la « non-validation » se développe, sur toutes les lignes.

Dans le cadre de la certification NF Services, et suite à un audit en novembre 2014, l'AFNOR a renouvelé la certification NF Service concernant le service contrôle et notamment l'accueil, l'information, le contrôle et le service après verbalisation.

En 2014, 182 cas de perturbation du réseau ont été remontés par les courriers électroniques de notifications des équipes d'astreintes.

Soustraction faite des incidents de circulation, des problèmes mécaniques et interventions techniques, 140 cas environ relèvent de faits de personnes plus ou moins grave, allant de l'incivilité aux violences physiques.

Le vandalisme (et principalement le jet de projectiles) à l'encontre des véhicules et installations est répertorié dans une cinquantaine de situations.

Sur les 140 faits de personnes, 43% concernent la ligne A du tramway. Chiffre qui passe à 54% si on y adjoint les 2 LHNS B & C. Ces 3 services constituent les lignes fortes du réseau clermontois.

Compte tenu de la fréquentation, les équipes de médiation y sont plus présentes, ainsi que sur les points du réseau identifiés comme sensibles en tenant compte des remontées d'incidents.

En 2014, le SMT et T2C complètent les dispositifs pédagogiques de lutte contre la fraude par l'embauche de 5 Équivalent Temps Plein (ETP) de vérification des titres de transport, qui apportent une présence supplémentaire sur le réseau.

A noter que des événements qui peuvent sembler anecdotiques et/ou ceux qui se soldent par une issue positive, ne font peut-être pas systématiquement l'objet d'un rapport.

Service exploitation et patrimoine

- Nouveaux systèmes intelligents de transport (ITS) - SAEIV/Billettique

Contôle de l'exploitation : nouveaux systèmes intelligents de transport (ITS) - SAEIV/Billettique

■ Billettique

- Maintenance matériel billettique embarqué dans les cars interurbains :
 - paramétrage au SMTC avec intervention sur les pupitres à partir d'un ordinateur portable,
 - paramétrage chez les transporteurs en cas d'impossibilité de déplacement,
 - gestion de la maintenance des matériels envoyés en dépannage chez VIXTechnology
 - gestion des transferts de matériel billettique embarqué.
- Administration du système informatique billettique pour les interurbains : modifications de gamme tarifaire, de lignes, de courses...
- Maintenance en direct ou en déporté des concentrateurs affrétés billettiques installés dans 4 stations du tramway.
- Gestion des secrets billettiques (cartes SAM Maîtres) pour le renouvellement des cartes d'abonnement T2C.
- Réception du marché public concernant l'évolution du système billettique de T2C à la norme européenne SEPA (Single European Payment Area)
- Suivi de la résolution des problèmes de transfert de données entre les DTT V2 (extension tramway, lignes B et C) et les serveurs bancaires.
- Lancement du marché public « DTT virtuel ».

■ Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs (SAEIV)

- Suivi de la résolution des problèmes de transfert WIFI de données entre les antennes des BHNS ligne B et le SAE.
- Suivi de la résolution des problèmes d'affichage sur les écrans TFT des BHNS.
- Lancement des marchés publics : Évolution TERMINUS en partenariat avec le réseau de transports de Lausanne / Évolutions SAE 2014 / Messagerie préenregistrée sur 80 véhicules / Phonie PCC/PCI / Monnayeur T2C / Portatifs radio TETRA.

■ Évolution de la ligne 6 en LHNS

Suivi et réception des marchés publics concernant la partie CFA (courants faibles) de la transformation de la ligne 6 en LHNS (Ligne à Haut Niveau de Service).

- Installation de 22 écrans d'information voyageurs et d'une cartographie scénarisée de la ligne C dans les nouveaux bus BHNS.
- Installation de 7BIV (Bornes d'Information Voyageurs) solaires en stations.
- Installation de 5 DTT (Distributeurs de Titres de Transports) en stations.

Service exploitation et patrimoine

- Médiation et sécurité en 2014

■ **Pôle d'Échange Intermodal (PEI) de la gare SNCF**

Suivi des marchés publics concernant la partie CFA (courants faibles) de la transformation de la gare SNCF en Pôle d'Échange Intermodal (BIV, DTT)

- Installation de 3 BIV solaires
- Installation de 2 DTT
- Déplacement d'1 DTT

■ **Gestion des postes opérateurs déportés (contrôle de l'exploitation)**

- Production de statistiques (billettique ou SAEIV) à la demande concernant l'exploitation des transports publics sur le PTU (Périmètre des transports urbains).



Service exploitation et patrimoine
• Patrimoine

Les missions du pôle

- **Investissements pour l'exploitation**
- **Gestion du patrimoine mis à la disposition de l'exploitant**
- **Suivi des travaux et équipements bus**

Le Pôle patrimoine est en charge des investissements mis à disposition des exploitants tant au niveau aménagement du réseau (quai) qu'au niveau du patrimoine (matériel roulant, bâtiment outillages ...).

Dans le cadre du Code des marchés publics, le Pôle patrimoine soumet aux instances du SMTC les propositions d'octroi de marchés publics pour la réalisation de ces investissements dont le Pôle patrimoine a ensuite la charge de suivre jusqu'à leur réception.

■ Programme bus

L'année 2014 a fait l'objet d'une pause budgétaire dans le programme de renouvellement des bus.

BHNS (Bus à haut niveau de service) des lignes B et (25 véhicules IVECO)

De nombreuses réunions avec le constructeur ont eu lieu afin de résoudre la cinquantaine de remises à niveau techniques, constatée sur les véhicules. La plupart relève d'un mauvais process de montage en usine.

L'importance des reprises et le temps d'intervention ont entraîné une indisponibilité des véhicules sur le service commercial. Afin de palier ce manque, des articulés classiques ont été injectés sur la ligne à haut niveau de service C.

Deux ans après la livraison des 14 premiers BHNS, il reste à solder les marchés, la reprise du circuit de climatisation, la stabilisation des annonces sonores, le téléchargement des girouettes (INEO) et des informations affichées sur les écrans TFT (MOVIKEN).



Service exploitation et patrimoine

• Patrimoine

Acquisition de véhicules légers pour EPIC-T2C

Renouvellement de flotte des véhicules de service.

Consultation et analyse des marchés de fourniture automobile.

Trois Renault Clio business, deux Kangoo cabine approfondie, un Dacia Duster 4x4

Livraison prévue en 2015.

Montant de l'investissement : 74 000 €HT

Acquisition d'outillages programme 2013 pour EPIC-T2C

Réalisation du marché annuel de fournitures d'outillages et matériels divers lancé en vue de renouveler ou équiper à neuf les services techniques de T2C. Acquisition d'un chariot élévateur.

Sont concernés les services installations fixes chargés de l'entretien de la plateforme tramway, de la petite maintenance des bâtiments, le service courants faibles ainsi que les services matériels roulants tramway et bus travaillant dans les ateliers.

Livraison en 2014.

Montant de l'investissement : 86 000 €HT

Acquisition d'outillages programme 2014 pour EPIC-T2C

Consultation et analyse des marchés de fourniture d'outillages et matériels divers pour les services techniques d'EPIC-T2C.

Livraison prévue en 2015.

Montant de l'investissement : 50 000 €HT

Modification du banc de freinage mixte tramway/bus

Afin de simplifier le passage des rames de tramway sur le banc de freinage, celui-ci a fait l'objet de modifications (écartement des rouleaux) tout en gardant la possibilité de contrôler les bus. Aujourd'hui les tramways passent sur le banc de freinage sans avoir à démonter les balises SIG (risque de dégradation 9 500 € pièce). Le remplacement du pupitre de commande et une nouvelle version du logiciel ont également été réalisés.

Montant de l'investissement : 17 200 €HT

Étude de sécurisation des sites mis à disposition de l'exploitant EPIC-T2C

À la demande de T2C, l'objectif de l'étude portait sur l'analyse des contrôles d'accès existants et la proposition de solutions techniques chiffrées, afin d'avoir des sites sécurisés et contrôlés.

Le bureau ALTROS a été mandaté après mise en concurrence.

Le rendu de l'étude début décembre a ouvert de nombreuses pistes estimées à 544 000 €HT.

Il convient aujourd'hui de se positionner conjointement SMTC/T2C sur les options à retenir.

Montant de l'étude : 8 800 €HT

Migration du progiciel GMAO (gestion de la maintenance assistée par ordinateur)

Réunions techniques préparatoires à la migration de la gestion de la maintenance assistée par ordinateur, GMAO, actuellement en place vers une version spécifique transport développée depuis peu par CARL SOFTWARE.

Compte tenu de difficultés techniques pour la reprise de l'intégralité de la base de données existantes et l'ouverture à de nouveaux utilisateurs et donc à de nouvelles données, l'étude de faisabilité et la période de préparation technique de la migration est prolongée afin d'aboutir à une solution satisfaisante pour l'ensemble des acteurs.

Montant de l'investissement : 78 000 €HT

Rénovation des locaux du dépôt La Pardieu mis à disposition de l'exploitant EPIC-T2C

Le bâtiment administratif accueillant les agents de T2C a été construit en 1996 et les ateliers en 1974. Depuis les effectifs ont augmenté et des contraintes de place sont apparues. Dans le cadre d'une mission de maîtrise d'œuvre, le bureau d'études SINTEC est chargé de redéfinir des espaces qui étaient jusque-là utilisés en archivage par la création de puits de lumière, de mise en place de climatisation, de réseaux courants fort et faible mais également de cloisonner ou décloisonner des bureaux existants. La remise en peinture et les changements de sol dans les communs sont également prévus.

Montant de la maîtrise d'œuvre : 28 900 €HT

Enveloppe de travaux estimée à 340 000 €HT

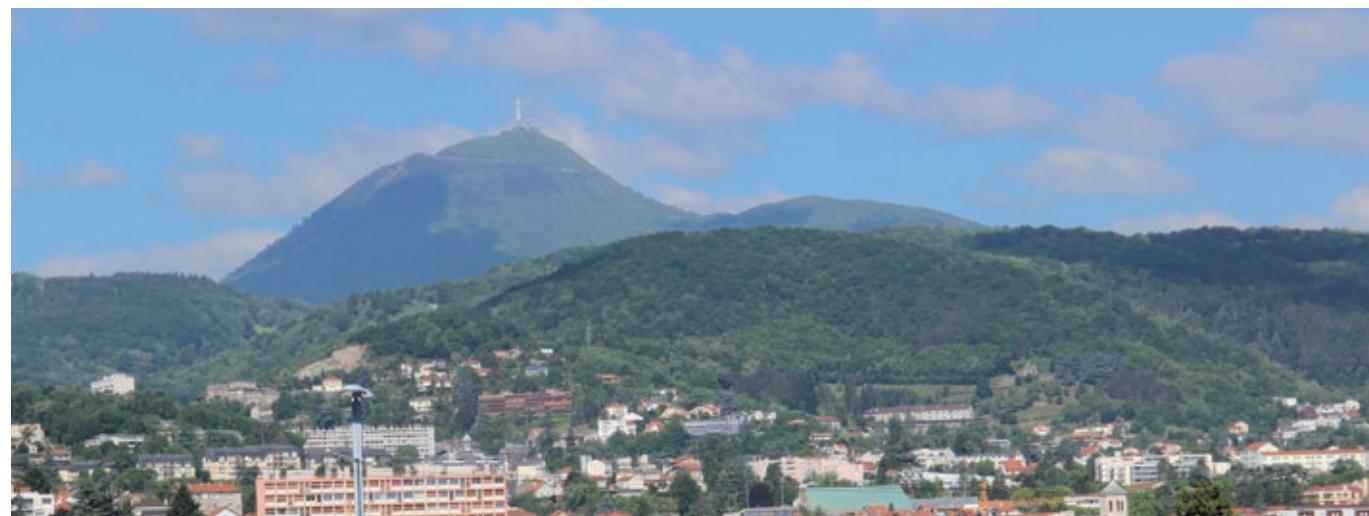
Travaux suite au dossier technique amiante (DTA) dépôt bus de La Pardieu

Suite au rapport technique amiante réalisé par SOCOTEC, des zones du bâtiment « atelier » ont été identifiées positives à l'amiante (colles de dalle au sol, joints des vitres de l'ensemble du bâtiment). Un programme de désamiantage a donc été établi sur plusieurs années.

En 2014, une procédure d'appel d'offres a été instruite pour le désamiantage d'un local archivage devant faire l'objet d'un agencement en bureaux et du bureau chef d'atelier, soit environ 120 m².

Les travaux se dérouleront sur 2015

Montant de la recherche amiante : 21 400 €HT



Service exploitation et patrimoine

- Quais aménagés

■ Quais aménagés en 2014

ARRETS	LIGNE	SENS	MARCHE	VILLE	MOBILIER	
Edgard Quinet	20 - 21	Aubière	MBC	Clermont-Fd	Std A	
		Cébazat			Poteau MDO	
Mercoeur	3 - 21	Aubière	MBC	Clermont-Fd	Std A	
		Cébazat			Poteau MDO	
Champratel	24	Teminus	MBC	Clermont-Fd	Poteau MDO	
Brugeron	20	Aulnat	MBC	Clermont-Fd	Std A	
		Gerzat			Std A	
INRA Crouël	35 - 36	Delille	MBC	Clermont-Fd	Std A	
Sounely Gravelins	13	Pérignat les Horts	Subvention	Pérignat-les-Sarliève	Poteau MDO	
		Hauts de Chamalières			Std A	
Eglise de Pérignat	13	Pérignat les Horts	Subvention		Poteau MDO	
		Hauts de Chamalières			Std A	
Le Maillot	31	Les Vignes	Subvention	Châteaugay	Std A	
Instituts des Métiers	TS	Les Vergnes	MBC	Clermont-Fd	Poteau MDO	
		Clermont-Fd			Std A	
Soulet	9	Gerzat Champfleuri	MBC	Gerzat	Poteau MDO	
Patural	20	Gerzat Champfleuri	MBC	Gerzat	Poteau MDO	
Henri Barbusse	7	Les Côtes	MBC	Clermont-Fd	Poteau MDO	
Fourches Vieilles	36	Pont-du-Château Route de Lyon	MBC	Pont-du-Château	Poteau MDO	
		Delille Montlosier			Std A	
Zone des Gravanches	25	Zones des Gravanches	MBC	Clermont-Fd	Std A	
Le Brézet	9	Trémonteix Charcot	MBC	Clermont-Fd	Hydra pub	
Diomède	9	Trémonteix Charcot	MBC	Clermont-Fd	Hydra pub	
Mozart	C	Tamaris	MBC	Cournon	Poteau MDO	

MBC = Marché à bons de commande

Nombre de quais aménagés = 25

Service ingénierie en écomobilité et services aux usagers

Organigramme du service

6 AGENTS

1 Chef de service

- Agent de catégorie A

3 Agents

- 2 Agents de catégorie B
- 1 Agent contractuel

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

2 Agents

- Agents de catégorie C mutualisés pour l'assistance administrative avec le Service exploitation et patrimoine

Les missions du service

Le service, créé en novembre 2012, conduit les réflexions nécessaires à toute politique de transport notamment à travers 4 grands volets d'activité :

- les études de mobilité (Enquêtes ménages, origines/ destinations, modélisation...), les études plus globales concernant le développement urbain et ses conséquences en matière de mobilité
- la planification des déplacements : PDU [Plan de Déplacements Urbains], lien avec le SCOT, le PLH communautaire et les PLU [Plan Local d'Urbanisme]..., l'orientation pré-opérationnelle des projets
- le conseil en mobilité : PDE/PDIE, pedibus, public en insertion, bureau des temps, forums, présentations...
- la création des services innovants : autopartage, covoiturage, vélos en libre service...



Service Ingénierie en écomobilité et services aux usagers

Les principales délibérations

• Comité syndical du 16 janvier 2014

- D 6 > Étude de franchissement Estaing - Participation financière du SMTCA
- D19 > Service vélos : avenant 1 au marché M13-01
- D20 > Convention SMTCA / Clermont communauté / Organismes d'insertion
- D21 > Convention PDE DDT / DRAAF / DDPP

• Comité syndical du 26 juin 2014

- D 8 > Attribution du marché pour la refonte du modèle multimodal de déplacements
- D19 > Service vélos : actions commerciales C.vélo
- D20 > Service vélos : sortie du patrimoine et mise à la réforme
- D21 > Service vélos : offre d'abonnement « salarié PDE »
- D22 > Service vélos : convention CROUS C14-02
- D23 > Service vélos : avenant 1 convention C13-12 Ville de Chamalières
- D24 > Service vélos : avenant 1 convention C13-13 Ville de Clermont-Ferrand

• Comité syndical du 25 septembre 2014

- D1 > Convention PDE Banque de France - Chamalières
- D2 > Convention PDE Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand
- D12 > Mise à disposition des données géographiques au CRAIG dans le cadre de la Directive Européenne INSPIRE

• Comité syndical du 27 novembre 2014

- D5 > Convention PDE CNFPT Auvergne
- D6 > Convention PDE Conseil général du Puy-de-Dôme : renouvellement
- D7 > Convention de partenariat avec Covoiturage Auvergne - Renouvellement
- D8 > Conseil en mobilité des publics en insertion : avenant n° 1 à la convention C13-18
- D9 > Convention de financement du modèle multimodal des déplacements SMTCA - Ville de Clermont-Ferrand

Les grands thèmes

■ Enquête Déplacements Grand Territoire (EDGT)

- Suivi et solde des conventions de partenariat financier (enquête cofinancée par l'État, le Conseil régional d'Auvergne, le Conseil général du Puy-de-Dôme, l'ADEME, le FEDER).
- Edition et diffusion de l'Atlas des résultats et des fiches territoriales (en collaboration avec l'Agence d'Urbanisme Clermont Métropole).
- Organisation de la conférence de presse : présentation de l'Atlas des résultats.

■ PDE (Plan de Déplacements d'Établissements)

- Travail de suivi : accompagnement et/ou renouvellement des PDE existants.
- Signature de nouveaux PDE : DDT / DRAAF / DDPP, Banque de France (Chamalières), Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand et CNFPT Auvergne. Le nombre de PDE est donc porté à 24 et ils concernent plus de 35 000 salariés/agents.
- Suivi du Club PDE qui regroupe en réseau les référents PDE des établissements signataires d'une convention et ceux intéressés par la démarche.

■ Conseil en mobilité des publics en insertion

- Partenariat avec Clermont Communauté et les organismes d'insertion, dans le cadre du PLIE de l'agglomération clermontoise, afin de mener des actions de conseil en mobilité auprès des publics en insertion.

LE SMTC LES SERVICES

Service ingénierie en écomobilité
et services aux usagers



■ Plan de déplacements urbains (PDU)

- Démarrage de la phase évaluation/diagnostic
- Pilotage de la révision.

■ Études

- Mise en place d'une tarification solidaire (en cours).
- Faisabilité d'un CDU (Centre de distribution urbain) de marchandises, cofinancée par le programme Écocité (en cours).
- Interopérabilité sur le territoire et d'une tarification intégrée évolutive, cofinancée par le programme Écocité.
- Faisabilité de l'extension de la ligne de tramway à Cournon d'Auvergne et à Cébazat.
- Service d'autopartage dans l'agglomération clermontoise.
- Lancement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la production d'un cahier des clauses techniques particulières pour la refonte du modèle multimodal de déplacements.
- Concertation pour mettre en œuvre une désynchronisation des horaires pour les collèges du corridor du tramway.



■ Participation à des projets partenariaux

- Suivi de la centrale de mobilité régionale « Auvergne Mobilité » avec l'ensemble des 13 AOT de la Région Auvergne.
- Participation à l'étude PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère) menée par la DREAL Auvergne.
- Participation au PLH (Plan Local de l'Habitat) de Clermont Communauté.
- Contrat local de sécurité transport : suivi du contrat et des actions de sécurisation de la ligne de tramway, suivi des actions de médiation dans les transports publics urbains.
- Réseau européen Civinet francophone : participation aux réunions et aux ateliers organisés par le réseau.
- Co pilotage du Comité technique tarification intermodale : Conseil Régional/SNCF - SMTC/T2C.
- Participation au Plan Local d'Urbanisme Ville de Clermont-Ferrand.
- Participation à la révision du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire d'Auvergne (SRADDT) et du Schéma Régional des Infrastructures et des Transports (SRIT).
- Pilotage du groupe exploitation du Pôle d'Échanges Intermodal (PEI) de la gare SNCF de Clermont-Ferrand.

■ Services innovants

- Covoiturage : suivi de la convention d'objectifs avec l'association Covoiturage Auvergne. Réflexion et repérage d'aires de covoiturage potentielles sur le territoire du SMTC en lien avec le Conseil général du Puy-de-Dôme.
- Vélo :
 - suivi du marché d'exploitation du service C.vélo
 - implantation de 12 nouvelles stations de vélos en libre service (VLS)
 - réflexion et travail préparatoire pour l'extension du réseau VLS
 - aménagement du local (agence commerciale C.vélo) sur le PEI gare
 - réflexion sur l'implantation d'un stationnement sécurisé et abrité sur PEI gare

Service Ingénierie en écomobilité et services aux usagers

Les perspectives 2015

■ Plan de déplacements d'établissements

- Poursuivre l'accompagnement des PDE.
- Développer les démarches PDIE(Plans de déplacements inter-établissements) dans les zones d'activité de l'agglomération.
- Développer les outils de communication spécifiques permettant d'améliorer le démarchage et l'implication des établissements(kit,logo,panneaux d'information...).

■ Tarification solidaire

- Finalisation de l'étude (mise en place des procédures) et mise en place au 1^{er} juillet 2015.

■ Études

- Finalisation de l'étude CDU et engagement d'une phase de concertation pour la réalisation d'un CDU d'agglomération.
- Négociation avec la Région Auvergne pour la mise en place d'un titre unique urbain + TER.
- Etude de mise en TCSP de la ligne B et de 3 extensions possibles.
- Mise à jour et utilisation du modèle multimodal de déplacements.
- Étude d'accessibilité et de desserte des quartiers Le Brézet, Saint-Jean, Estaing, République, Cataroux, Les Pistes à Clermont-Ferrand.

■ Bureau des temps

- Étude en partenariat avec la DREAL Auvergne de la faisabilité d'une désynchronisation des horaires des pôles générateurs de trafic situés le long du corridor du tramway.

■ Services innovants

- Covoiturage : collaboration avec l'association Covoiturage Auvergne et le Conseil général du Puy-de-Dôme (définition d'aires sur le PTU). Élaboration de la nouvelle convention d'objectifs avec l'association Covoiturage Auvergne. Réflexion et repérage d'aires de covoiturage potentielles sur le territoire de SMTCA.
- Vélo :
 - poursuite du déploiement du nouveau service de location de vélos : implantation de 18 nouvelles stations VLS
 - suivi du marché d'exploitation
 - lancement des marchés complémentaires (fourniture et exploitation VLS)
 - évaluation annuelle du service
 - suivi du marché à bons de commande pour le renouvellement de la flotte de vélos en location longue durée
 - projet partenarial d'implantation d'un stationnement sécurisé et abrité sur PEI gare

DES TRANSPORTS **ENCORE** PLUS
SOLIDAIRES



Service des grands projets opérationnels

Activités du service

- Travaux neufs
- Économie des projets
- Travaux d'entretien maintenance système tramway et installations fixes
- Expertise et maintenance matériel roulant
- Sûreté de fonctionnement
- Gestion des réseaux tramway - DICT
- Assistance à maîtrise d'ouvrage tramway de CUENCA

Organisation du service

10 AGENTS

1 chef de service : Directeur de projets

Pôle Maîtrise d'ouvrage et pôle technique tramway
installations fixes et courants faibles

2 ingénieurs : catégorie A

3 ingénieurs (société extérieure contrat expirés fin 2014) :

- 1 ingénieur coordination : projet PEI (Pôle d'Échanges Intermodal)
- 1 ingénieur VRD : projet PEI + maintenance plateforme ligne A
- 1 ingénieur pluridisciplinaire sous-systèmes tramway

Pôle expertise maintenance matériel roulant tramway

1 ingénieur de catégorie A

Chef de projet évolution matériel roulant

Pôle foncier et économie des projets

1 agent de catégorie A

Assistance administrative

2 agents catégorie C dont 1 administratrice GED



Projet de service

Objectif : un référent par sous-système et une organisation fonctionnelle structurée en pôles de compétences permettant d'avoir une vision globale sur l'activité du service.

Mise en place d'un outil informatique partagé et commun à tous les agents du service pour la gestion documentaire : un dossier d'entrée unique > classement et archivage du service.

Mise en place d'un outil d'enregistrement et de suivi des courriers arrivés : accès libre à l'information concernant le service.

Une réunion de service hebdomadaire.

Service des grands projets opérationnels

- Grands projets • Extension tramway

Grands projets

- Pilotage des grands projets opérationnels
- Organisation fonctionnelle et coordination des intervenants
- Management des contrats
- Conduite d'opérations et coordination technique
- Suivi financier et gestion des recettes
- Mise en service
- Évaluation socio-économique des projets.



■ Extension de la ligne de tramway

Le SMTCA a reçu, en date du 11 décembre 2013, l'arrêté préfectoral autorisant la mise en service voyageurs de l'extension de la ligne de tramway à compter du 14 décembre 2013. Cet arrêté confirmait l'achèvement du programme de travaux et d'essais, conformément aux spécifications des cahiers des charges et au planning initial d'exécution.

• Économie des projets - Gestion du volet recette du projet d'extension tramway

Pour rappel, le niveau des subventions attendues est le suivant :

- État (Appel à projets Grenelle 2).....	1,890 M€
dans le cadre du programme d'investissement d'avenir Écocités	
- État CPER.....	3 M€
- Région Auvergne	CPER 3 M€
- FEDER.....	3 M€
- ANRU.....	0,5 M€

Les premières conventions financières ont été signées en 2011. Les outils de suivi financier de l'opération ont été mis en place.

Depuis cette date, le prolongement de la ligne de tramway est en exploitation nominale et la phase de vérification d'aptitude au bon fonctionnement (VABF) s'est achevée. Les décomptes généraux et définitifs des marchés de travaux ont été finalisés et signés à l'exception du marché M 12-10 pour lequel des réserves restent à lever.

Plus de 3 M€ de subvention ont été perçus en 2014 :

- État PIA-VD/CDC	
(ex Appel à projets Grenelle 2).....	649 596 ,01 €
- CPER Région	1 278 371,37 €
- CPER État.....	831 713,91 €
- FEDER.....	208 181,70 €
- ANRU.....	127 710,81 €



• Foncier

Lors de la réalisation de la ligne de tramway, le SMTC a acquis plusieurs parcelles de terrain le long de la ligne de tramway, afin d'en permettre la bonne construction.

Aujourd'hui, le SMTC gère les parcelles délaissées, en les cédant à différents acquéreurs. Cette démarche est toujours en cours, les parcelles étant traitées au cas par cas.

• La parcelle AI 129 (1998 m²) propriété du SMTC a été acquise en son temps pour modifier le carrefour rue de Flamina/rue du Pont de Neyrat dans le cadre de l'extension tramway (zone de débranchement, implantation armoire de signalisation ferroviaire, continuité piétonne, etc.)

Les 9/10^{ème} de la parcelle AI 129 non impactés par les travaux sont aujourd'hui en cours de cession au prix de 50 € le m² à la SAS Collange Immobilier.

• Lors de la démolition du groupe scolaire Fousson et du bornage de l'extension ouest du Centre de maintenance tramway, le service urbanisme de la Ville de Clermont-Ferrand nous a fait part de son souhait de voir réaliser un alignement droit allant de la rue de Flamina à la rue André Pougheon.

Ce projet d'alignement de la parcelle hébergeant le Centre de maintenance avait pour objectif d'anticiper les aménagements dans le cadre de l'urbanisation future de ce secteur.

Le découpage réalisé a fait apparaître un triangle de 876 m² (AI 421) actuellement aménagé en espace vert, propriété du SMTC, susceptible d'être cédé à la Ville pour une fusion avec la parcelle riveraine AI 161 déjà propriété de la commune (Ex. assiette foncière du groupe scolaire Fousson).

La cession à la Ville de Clermont-Ferrand est en cours au prix de 21 € le m².

• Le SMTC est propriétaire de la parcelle cadastrée EX 437, acquise pour élargir et aménager l'angle du boulevard Winston Churchill et de la rue Georges Rissler lors de la construction de la ligne de tramway. Après bornage par le Cabinet de géomètre expert GEOVAL, la parcelle de 6 m², nouvellement appelée EX 477, a été cédée pour l'euro symbolique à la Ville de Clermont-Ferrand.

• La parcelle AI 478 de 13 m², sise boulevard Winston Churchill, a été cédée à l'Etablissement LOGIDÔME, à l'euro symbolique.

• La parcelle AI 385 (2181 m²), propriété du SMTC, a été acquise en son temps pour réaliser la plateforme tramway en sortie du centre de maintenance et conservée jusqu'à ce jour pour réaliser les travaux de la zone de débranchement et l'extension du réseau d'assainissement communautaire.

Cette parcelle, nouvellement cadastrée AI 448, d'une surface de 2 044 m², a été vendue à la SCI FELIXIMMMO association intermédiaire du Groupe JOB'AGGLO au prix de 110 000 €.



Service des grands projets opérationnels

- Pôle d'Échanges Intermodal • GED



■ Pôle d'Échanges Intermodal (PEI)

La majeure partie des travaux s'est achevée fin 2015, seules restaient quelques réserves chantier et travaux de finition; la mise en circulation du site a connu quelques difficultés qui seront résolues au cours du 1^{er} semestre 2015, elles portaient principalement sur :

- des difficultés de franchissement du site par les véhicules motorisés du fait de la programmation et des plans de feu de la signalisation tricolore,
- d'une signalisation routière horizontale et verticale à améliorer,
- un manque de lisibilité des jalonnements piétons provoquant des mouvements anarchiques sur les emprises routières.

■ GED

Le SMTCA, avec le décalage des plannings de certaines opérations et les nouveaux besoins apparus, a prolongé le système électronique des données (GED) déjà en place, lui permettant de continuer de fonctionner pendant la durée des études et des travaux, et ce jusqu'à la fin de l'année 2014 et après.



Service des grands projets opérationnels

- Entretien maintenance système tramway

Entretien maintenance système tramway

■ Travaux d'entretien maintenance système tramway - Installations fixes

• Travaux d'infrastructure

Au cours de l'année 2014 le SMTC a engagé un ensemble de diagnostic afin de répondre à la problématique du maintien et de la pérennité du système sur l'ouvrage Saint-Jacques et l'ensemble de la plateforme. Les rapports ont conclu à la nécessité d'entreprendre des travaux de réhabilitation dans un programme pluriannuel qui devrait se dérouler de 2016 à 2019.

• Mesures de la voie et de la LAC

Dans le cadre des recommandations du dossier de sécurité de la ligne de tramway, il est nécessaire d'effectuer un contrôle annuel permettant d'anticiper un entretien préventif couvrant l'intégralité de la plateforme et plus particulièrement la piste de roulement des pneumatiques ainsi qu'un contrôle de hauteur différentielle entre le rail et la bande de roulement.

Pour assurer le suivi de l'évolution de la plateforme, une campagne de mesures est réalisée chaque année dans le cadre d'un marché à bons de commande qui est arrivé à son terme. Dans le cadre de la surveillance de la voie tramway assurée par notre exploitant mainteneur T2C, il est nécessaire de vérifier les côtes de la largeur du rail de guidage permettant d'anticiper un entretien préventif et curatif du rail garantissant l'intégrité du sous système « guidage/voie » et répondant ainsi aux exigences de sécurité.

Aujourd'hui, ces mesures sont réalisées manuellement, et il a été décidé, afin de fiabiliser les mesures et faciliter les opérations de vérification et d'entretien de ces équipements de se doter d'appareils de mesures laser.

Le SMTC a lancé, le 19 juillet 2013, un marché à procédure adaptée pour la fourniture, la mise en service et la formation aux systèmes de mesure du rail.

Le point ZERO a été réalisé en février 2014.

• Nettoyage et maintenance des stations voyageurs

Fonctionnement du marché portant sur la fourniture, l'entretien et la maintenance du mobilier urbain des stations tramway.

Le marché à bons de commande a été confié au groupement SARL PY/MIC SIGNALOC.

• Entretien et maintenance de l'éclairage public, SLT et VLS

Un marché à bons de commande d'entretien et de maintenance de l'éclairage public, de la signalisation lumineuse tricolore et des stations vélos en libre service, a été conclu avec l'Entreprise Électrique.

• Mobilier de stations

Un marché à bons de commande d'entretien et de maintenance du mobilier de station a été conclu avec PY Cardome et Mic Signaloc.

• Marquage au sol des dépôts La Pardieu et Champratel

À la demande de T2C, le SMTC a repris les marquages au sol des deux dépôts La Pardieu et Champratel. Le chantier a porté, en période estivale, sur la reprise des marquages extérieurs sur chaussée en enrobé, et des marquages intérieurs dans les locaux industriels sur un sol en béton.

Service des grands projets opérationnels

- Entretien maintenance système tramway

• Sécurisation des passerelles tramway et des planchers hauts au dépôt Champratel

À la demande de T2C, le SMTCA a entrepris la consultation d'entreprises dans le cadre d'une procédure de marché, afin de sécuriser les passerelles de l'atelier tramway de Champratel, et des planchers hauts.

• C.vélo

Le service GPO est intervenu en assistance technique relativement au déploiement des stations C.vélo.

• Déploiement d'un réseau de vidéoprotection

La Ville de Clermont-Ferrand a déployé un réseau de vidéoprotection, notamment le long de la ligne de tramway ; trois sites sont concernés :

- Les Vergnes,
- Boulevard du Torpilleur Sirocco,
- Saint-Jacques.

Le SMTCA a mis à disposition de la Ville de Clermont-Ferrand sa multitubulaire, ses armoires en station, et ses compétences en termes de réseaux fibrés.



Service des grands projets opérationnels

- Expertise - Maintenance matériel roulant

Expertise - Maintenance matériel roulant

■ Gamme de maintenance et rétrofits

Toutes les actions de rénovation, de rétrofits ou d'évolution du système innovant Translohr ont été conduites à leurs termes. En concertation avec le constructeur NewTL, et grâce au retour d'expérience de l'exploitant, les organes en cause ont évolué et ont été changés, notamment les essieux moteur et le système de guidage.

De la même façon, la recherche et développement (R&D) sur les galets et leurs bandages reste d'actualité et se poursuit. Si les bandages caoutchouc ont un potentiel supérieur à 20 000 km et ne présentent plus de déchapage, les nouveaux bandages polyuréthane ont un potentiel plus élevé, dépassant les 30 000 km et atteignant même les 40 000 km. Nous expérimentons encore les matières des jantes en acier et en aluminium, et de nouvelles bagues auto-ajustables pour améliorer la rotation après serrage.

Outre ces contraintes exportées du sous-système de guidage qui sont maintenant bien maîtrisées, les installations fixes, voies et lignes aériennes de contact, ont été reprises et corrigées, notamment pendant l'été 2013 à l'occasion de l'arrêt de l'exploitation, et les procédures de sécurité préconisées par le constructeur sont bien appliquées par l'exploitant.

On peut affirmer que les conditions d'exploitation en sécurité du système et le respect des procédures de sécurité ont fait l'objet d'une mise à jour, notamment dans le règlement de sécurité, et qu'un suivi hebdomadaire et/ou mensuel est bien réalisé.

D'autre part, l'organisation de la maintenance tramway a été complètement revue, un nouvel encadrement est en place et la formation des personnels de maintenance a été renforcée. L'interaction des équipes du constructeur et de l'exploitant est mieux structurée.

Enfin, la mise à jour de la documentation d'exploitation et de maintenance est en bonne voie d'achèvement entre les différents partenaires (constructeur, exploitant et autorité organisatrice), elle devrait s'achever au cours du premier semestre 2014.

Le tramway innovant TRANSLOHR a maintenant parcouru plus de 10 millions de kilomètres à Clermont-Ferrand, à la satisfaction des usagers des transports en commun clermontois.

■ Réparation de la rame CF01

La rame CF01 a été percutée le 13 mai 2014 à 23h56 en V2 au carrefour à l'angle du boulevard Gustave Flaubert, par un VL qui n'a pas respecté le feu rouge. Aucun blessé n'est à déplorer, mais la rame de tramway a été lourdement accidentée, percutée au niveau du deuxième module passagers, après la cabine active (MP4) qui est intégralement éventré.

Le tiers est parfaitement identifié et assuré par la compagnie GENERALI. Notre exploitant T2C est assuré par GAN, en défense recours, pour le compte du SMTC, et ne sera remboursé que sur présentation des factures de réparation.

Le SMTC a conclu avec NTL un marché négocié M14-19 en vue de la réparation de la rame CF01, et a assuré le pré-financement. La rame a quitté le dépôt Champratel le 7 octobre 2014, elle est revenue remise en état le 17 décembre 2014.

Service des grands projets opérationnels

- Expertise - Maintenance matériel roulant

■ Commande de la rame 27

Le 26 décembre 2009, la rame CF15 a été détruite par un incendie, en bout de ligne à la station La Pardieu gare.

Le 28 décembre 2009, l'avocat de T2C a assigné en référé expertise la société LOHR INDUSTRIE.

Simultanément, T2C a déclaré le sinistre à la compagnie d'assurances GAN, titulaire du contrat d'assurance incendie du parc roulant.

Le 31 décembre 2009, le Tribunal de Grande Instance de Clermont-Ferrand a désigné Monsieur Michel DUBERNARD comme Expert judiciaire, afin de trouver les causes exactes de l'incendie. Les Sociétés AXLETECH (concepteur ensemblier du système de freinage) et ARVIN MERITOR (fournisseur des étriers de frein) ont été appelées à la cause.

Le 5 mars 2012, Monsieur l'Expert a déposé son rapport d'expertise.

Le 17 février 2012, l'assureur GAN est intervenu pour mettre en place le versement d'un acompte permettant de commander une nouvelle rame.

Le 14 septembre 2012, GAN et ses co-assureurs ont versé un acompte d'1M€ (1 000 000 €).

Le 8 novembre 2012, NTL (ex LOHR Industrie) a adressé un devis pour la fabrication d'une nouvelle rame TRANSLOHR STE4 sur la base de 2 propositions :

- rame conforme aux spécifications du matériel de Clermont-Ferrand tel qu'en service actuellement, d'un montant de 3 475 000 € HT (hors équipements embarqués et ne tenant pas compte des évolutions normatives liées à l'accessibilité PMR) ; le délai de fabrication est de 18 mois,
- rame bénéficiant de toutes les évolutions techniques disponibles selon la production actuelle, d'un montant de 3 150 000 € HT (hors outillage de maintenance spécifique). Le délai de fabrication est de 12 mois.

Le SMTCA et l'exploitant T2C ont orienté leur choix vers la proposition 2, sachant que :

- elle conduira à gérer 2 parcs de pièces de rechanges,
- elle différenciera la maintenance des organes présentant des écarts par rapport à la définition des matériels en service,
- elle pourra conduire à des surcoûts d'études liés aux demandes d'évolution futures,
- elle présente un matériel très différent de l'existant en matière d'ergonomie du poste de conduite,
- elle peut avoir un impact sur le dossier de sécurité.

Les fournisseurs des équipements embarqués ont également communiqué leur proposition technique et financière.

Le financement de la commande, soit 30% du montant de la rame, a été assuré par l'acompte versé par l'assurance, soit 1 M€ (1 000 000 €).

Le solde de ce financement, réalisé pour l'essentiel par le remboursement de l'assurance, a été inscrit au budget primitif 2013.

Dans le cadre de cette acquisition, des questions d'interface SAEIV spécifique pour le TRANSLOHR Clermont-Ferrand Rame CF27 sont posées.

Postérieurement à la passation de ce marché, le constructeur NewTL nous a informé de la nécessité de développer une nouvelle interface spécifique avec le SAEIV dit de « nouvelle génération » et fonctionnant avec le réseau Ethernet.

Cette modification a pour but d'équiper la rame CF27 d'interfaces spécifiques liées au SAEIV et de permettre ainsi son utilisation avec le SAE actuellement en place à Clermont-Ferrand, sans effectuer de modifications sur ce dernier.

Le 28 mai 2013, le marché M13-14, correspondant à l'acquisition d'une nouvelle rame et d'un lot d'outillages spécifiques, a été notifié à la société NewTL, pour un montant de 3 210 938,10 €HT. Le délai d'exécution des



prestations est de 15 mois, dont 12 mois de fabrication et 3 mois de qualification. Le délai d'exécution des prestations part de la date de notification du marché.

Dans le cadre de l'acquisition de cette rame 27 qui s'accompagne d'une démarche partenariale associant le SMTC, son exploitant mainteneur T2C et le constructeur, l'analyse des écarts entre cette rame de deuxième génération et les rames du parc déployé à Clermont-Ferrand a montré des différences notables entre cette nouvelle rame et les rames du parc existant.

Un groupe projet mis en place doit permettre de lever tous les doutes sur les conditions futures d'exploitation et de maintenance de cette rame. Aussi des réunions de retour d'expérience ont été programmées avec pour objet principal la rame 27 et les évolutions sur le matériel roulant en cours de déploiement.

Les personnels de conduite aux côtés des équipes techniques et d'encadrement de T2C sont représentés dans ce groupe de travail, comme cela a été le cas dans le cadre du développement du prototype du dispositif de veille au pied.

Cette démarche de progrès mise en œuvre dans le cadre de l'acquisition de cette nouvelle rame, tenant compte de notre retour d'expérience, est aussi menée en parallèle sur le parc existant en vue d'améliorer l'ergonomie du poste de conduite du tramway en exploitation à Clermont-Ferrand.

Afin de tenir les engagements ergonomiques et d'établir un planning commun à la livraison de la rame CF27, la commande de la rame CF27 a été suspendue. La remise en production s'effectuera en 2015.

■ Ergonomie des postes de conduite tramway

Le SMTC s'est engagé à définir un programme d'études permettant, dans le cadre d'une approche partenariale intégrée, de faire évoluer la cabine de conduite Translohr.

Le processus de mise en fabrication de la rame est lancé sur la base du modèle de la rame « type RATP »

dont à notre connaissance aucun retour d'expérience négatif n'est à déplorer s'agissant de l'ergonomie du poste de conduite ; les améliorations demandées par le CHSCT de T2C ont nécessité de suspendre la chaîne d'assemblage de la rame 27.

Toute modification par rapport à la commande initiale fera l'objet d'un coût de développement supplémentaire à la charge de la collectivité, qui sera soumis à l'arbitrage des élus.

Par ailleurs, il a été convenu de la nécessité de nous faire accompagner dans cette démarche par un ergonome conseil. Le SMTC a retenu la société 7Ergonomie dans le cadre du marché M14-23 pour réaliser l'expertise ergonomique des cabines de conduite Translohr 1 & 2.

L'année 2014 a permis de réaliser les premiers cahiers des charges fonctionnels afin de définir le programme des modifications à venir, et un processus de modifications.



- **Mise en place d'une pédale homme-mort sur la rame CF27 de Clermont-Ferrand**

Suite à l'expertise ergonomique, le SMTC a notifié à NTL une demande d'arrêt du marché de la mise en place d'une pédale homme-mort sur l'ensemble de son parc actuel et projeté.

Service des grands projets opérationnels

- Sûreté de fonctionnement

Sûreté de fonctionnement

■ Dossiers d'autorisation en cours ou à venir

• Planning du projet d'acquisition rame CF27. DPS

Le marché relatif à la production de la rame CF27 a été suspendu, dans l'attente des résultats de l'expertise ergonomique des cabines de conduite. L'objectif de cette étude, menée du 22 avril au 26 juin 2014, est d'aboutir à une définition de l'ergonomie de la cabine de conduite de type Clermont-Ferrand.

Cette expertise permettra, en outre, de définir précisément le périmètre des modifications à opérer, d'une part, sur les cabines de conduite existantes, d'autre part, sur la cabine de conduite de la rame CF27, en gardant à l'esprit la nécessité de cohérence d'ensemble du poste de conduite du point de vue du conducteur (en particulier pour toutes les actions sécuritaires qu'il a à effectuer). Une mission d'étude de faisabilité technique sera ensuite confiée à NTL sur l'ensemble du périmètre de l'opération.

Le dépôt du DPS relatif à la rame CF27 est prévu entre novembre 2014 et fin janvier 2015.

Le SMTC a précisé qu'il souhaitait l'association du STRMTG en amont du dépôt du DPS, lors de la définition même des modifications à apporter à la cabine de conduite de la rame CF27.

S'agissant des modifications opérées sur les rames existantes, CF01 à CF26, elles feront l'objet d'un dossier d'intention de déclaration transmis au STRMTG pour avis.

■ Bilan du plan d'actions issu du diagnostic de sécurité et suites à donner

Fin 2013, tous les rétrofits du plan d'actions (guidage, ponts et barres anti-roulis) sont terminés et, de manière induite, une amélioration du confort de roulage est perceptible.

Par courrier en date du 07 avril 2014, le SMTC a transmis au Préfet un point d'avancement sur les items majeurs du plan d'actions établi par T2C à l'issue du diagnostic de sécurité SYSTRA de 2011.

En complément de ce courrier, un bilan produit par T2C a été transmis

■ Bilan REX des dispositifs CORAIL et BST

Le déploiement des deux dispositifs a été effectué sur l'ensemble du parc.

Le BST apporte satisfaction à l'exploitant T2C avec un REX positif, mais une amélioration est nécessaire pour identifier la roue concernée en cas d'alarme ou de défauts.

L'exploitant est très satisfait du fonctionnement du CORAIL (testé en conditions réelles avec un pavé présent sous une rame), malgré une problématique spécifique à la disponibilité des capteurs correctement remontés par le système pour être traités par la maintenance.

Service des grands projets opérationnels

- Sûreté de fonctionnement • Gestion des réseaux tramway - DICT

■ **Modification BST pour localisation des défauts et projet d'installation d'un by-pass du CORAIL**

NTL a émis le souhait d'étudier 3 opérations simultanément : la possibilité de géolocaliser un défaut BST par roue, la modification du by-pass CORAIL et le retour à la configuration initiale de la fonction COMA (Contrôle de mise à la masse). Le SMTC reste dans l'attente de la proposition qui sera faite par NTL.

Après réception et acceptation de ces éléments, le SMTC transmettra au STRMTG un dossier d'intention de déclaration, probablement au cours du mois de juin.

Actuellement, pour le rapatriement d'une rame, c'est le by-pass DV0 qui est utilisé, mais celui-ci inhibe l'ensemble des freins électriques de la rame. Un autre by-pass, protégé par clé, est donc recherché.

■ **Pose de films sur les vitres des rames**

Le SMTC a réalisé à la demande de son exploitant T2C, sur la base du cahier des charges produit par l'exploitant, le filmage des vitres des modules voyageurs sur le tramway. Ce filmage n'évite pas le bris de la vitre lors d'un choc, mais empêche la chute de la vitre brisée sur les passagers.

Gestion des réseaux tramway - DICT

Le service assure le traitement des demandes d'information avant le commencement de travaux (DICT) des entreprises réalisatrices de travaux à proximité de la ligne de tramway.

Ce sont près de 5000 DICT qui sont adressées au SMTC chaque année.

Le SMTC informe du positionnement de ses réseaux et renseigne sur l'impact des travaux et précaution à prendre.

Une procédure spécifique de demande d'autorisation d'activité est alors transmise à l'entreprise ainsi que les plans de synthèse des aménagements de surfaces et des réseaux enterrés de la zone considérée.

Dans le cas de chantiers plus importants en riveraineté de la ligne de tramway, le service assure la gestion des interfaces avec les maîtres d'ouvrage et entreprises concernées :

- en phase de conception : le service s'assure en synthèse de la compatibilité du projet avec l'existant

et veille à ce que l'organisation prévisionnelle du chantier soit compatible avec l'exploitation en sécurité du tramway,

- en phase travaux : le service participe aux réunions de chantier et s'assure que les dispositions initiales validées soient respectées.

Le SMTC reste dans tous les cas le seul interlocuteur des services de sécurité de l'Etat.

En 2014, les principaux chantiers riverains ont été :

- bassin de stockage - restitution des Vergnes
- Conseil Régional
- Faculté de droit
- Lycée Lafayette
- Démolition et construction d'habitations.

Service des grands projets opérationnels Bilan et perspectives 2015

Bilan et perspectives 2015

Du fait de l'évolution de son activité, le service des Grands projets opérationnels sera réorganisé et deviendra la Direction des services techniques. Il mettra en œuvre le programme pluriannuel d'entretien maintenance de l'infrastructure système tramway selon le planning suivant :

- 2016 viaduc Saint-Jacques et section sud de Maison de la culture à La Pardieu
- 2017 viaduc des Carmes et section Maison de la culture 1^{er} mai
- 2018 1^{er} mai / Les Pistes
- 2019 Les pistes / Champratel.

Parallèlement à cette programmation, le SMTCA a engagé une étude pour la réalisation d'un atelier remisage tramway au sud de la ligne afin de permettre une exploitation de la ligne de part et d'autre des zones en travaux. La mise en service de ce dernier est programmé pour l'été 2017.

La Direction des services techniques conduit et poursuit le chantier d'amélioration de la cabine de conduite du tramway, selon une définition type « Clermont-Ferrand », parallèlement à la fabrication de la rame 27 et au déploiement de la veille au pied.

Le chantier du PEI s'est achevé fin 2014 et l'évolution fonctionnelle de ce dernier a redéfini l'affectation du bâtiment qui sera destiné au service de location de vélo de l'agglomération C.vélo (Agence commerciale).



Direction ressources

Organigramme du service

10 AGENTS

Responsable de service

1 Agent de catégorie A

Assistance administrative

1 Agent de catégorie C

Pôle finances comptabilité

3 Agents

1 Agent de catégorie A

2 Agents de catégorie C

Pôle ressources humaines

2 Agents

1 Agent de catégorie B

1 Agent de catégorie C

Pôle moyens généraux

3 Agents

1 Agent de catégorie B

2 Agents de catégorie C

Les missions du service

- Services financier, budgétaire et comptable
- Pilotage financier du contrat de gestion de l'exploitant principal du réseau
- Proposition politique d'optimisation des ressources humaines
- Organisation des moyens généraux



Les pôles et leurs missions

Pôle finances comptabilité

■ Les missions du pôle

- Budget général
- Fiscalité
- Gestion de la dette et trésorerie
- Recettes commerciales
- Versement transport
- Immobilisations
- Assurances
- Pilotage financier du contrat d'exploitation T2C

Pôle Ressources Humaines

■ Les missions du pôle

- Gestion de la paie
- Gestion des carrières (CAP, CT, ...)
- Gestion du temps et des absences
- Développement des compétences (formation, évaluation)
- Recrutement
- Santé et sécurité au travail (CHS)
- Prestations sociales

Pôle moyens généraux

■ Les missions du pôle

- | | |
|---------------------------------------|--|
| • Réseaux informatique et bureautique | • Gestion et entretien du bâtiment |
| • Maintenance | • Gestion du parc automobile |
| • Téléphonie | • Gestion de l'archivage |
| • Mobilier | • Accueil et gestion du courrier administratif |

Direction ressources

- Pôle finances comptabilité

Le budget 2014 du SMT

■ Les principaux thèmes

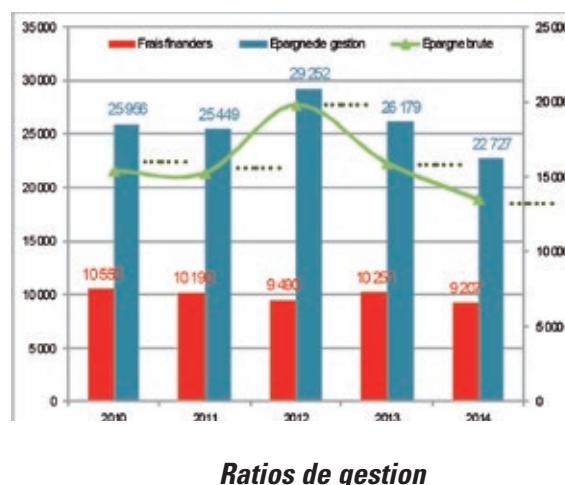
L'exercice 2014 est caractérisé par un volume d'investissement important grâce à une capacité d'autofinancement stable. Ainsi, l'encours de dette est réduit de près de 8 M€ pour s'établir à 213 M€.

Le solde cumulé de l'exercice s'élève à 15 M€ dont 11 M€ sont reportés en recettes d'investissement du budget 2015 afin de réduire le recours à l'emprunt.

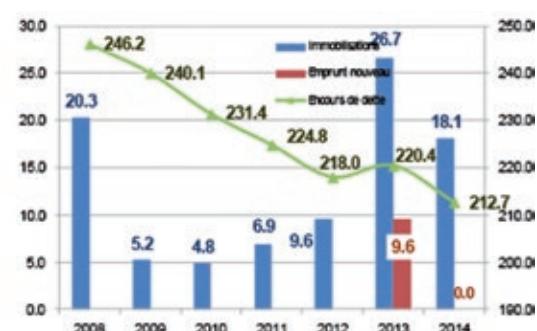
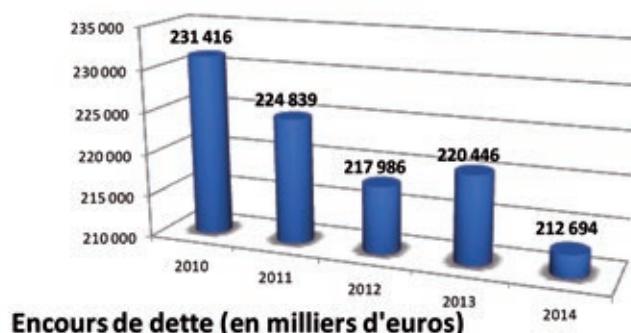
Un évènement conjoncturel impacte les recettes du versement transport en 2014 : la centralisation du versement par l'ACOSS a pour effet d'accroître de près d'un mois les recettes de l'année.

Le taux d'exécution budgétaire est de 92% dont 104% en recettes de fonctionnement et 99% en dépenses de fonctionnement.

Les **ratios de gestion** sont stables. Toutefois, hors évènement conjoncturel concernant le versement transport, l'épargne de gestion et l'épargne brute sont en baisse.



L'**encours de dette** est ramené à 213 M€, en baisse de 3,5%. Hors évènement conjoncturel, la capacité de désendettement s'accroît de 13,8 ans en 2013 à 15,7 ans en 2014, en cohérence avec la durée de vie des immobilisations financées par la dette.



Au 31 décembre 2014, l'encours de la dette du SMT s'élève à 212,6 M€ pour un patrimoine de 408 M€ net. Cet encours est composé de 23 emprunts contractés auprès de 5 groupes bancaires.

Le taux de produits à très faible risque (1A sur la matrice de risque Gissler) est de 94% dont près de 80% à taux fixe. Il reste à cette date 2 produits structurés dont la désensibilisation fait l'objet d'une demande d'aide au fonds de soutien des collectivités.

Un réaménagement de dette a permis en juillet 2014 de convertir un prêt structuré en dette à taux fixe auprès du Crédit Agricole pour 6,1 M€.

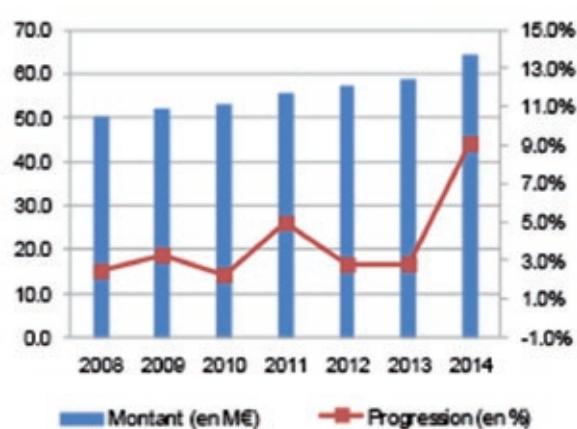
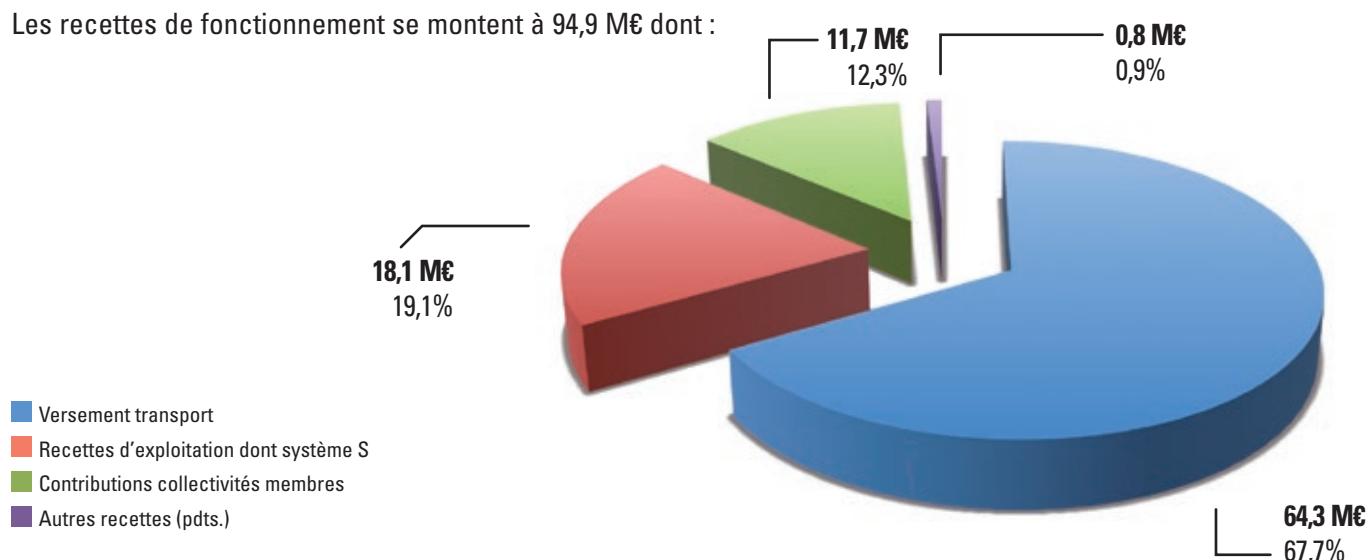
Le recours à l'emprunt est nul pour un remboursement de capital de l'encours de 7,8 M€.

Direction ressources

- Pôle finances comptabilité • Comptes 2014 du SMTC

■ Les recettes du SMTC

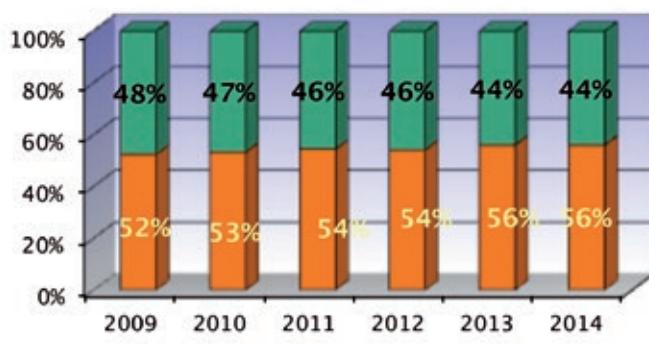
Les recettes de fonctionnement se montent à 94,9 M€ dont :



Versement transport

64,3 M€ pour le **versement transport** (voir commentaires spécifiques au VT, page 71)

Le versement transport poursuit sa progression en 2014 de 2,8% hors évènement conjoncturel confirmant la dynamique observée les années précédentes.



Recettes d'exploitation en %

18,1 M€ pour les **recettes commerciales** qui incluent la compensation tarifaire de 2,3 M€ versée par le Conseil Général du Puy-de-Dôme pour les abonnements scolaires (convention « Système S »)

Legend:
■ dont titres occasionnels (tickets)
■ dont abonnements

Direction ressources

• Pôle finances comptabilité • Comptes 2014 du SMTCA

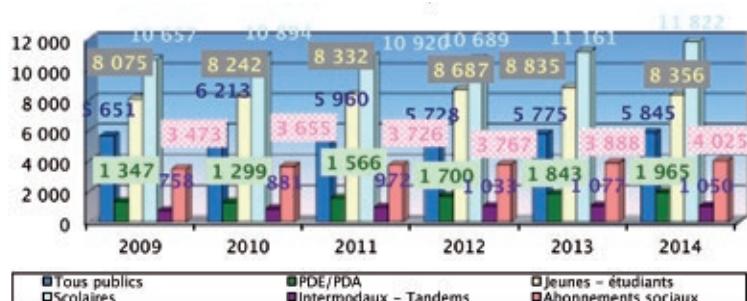
Abonnements - Nombre moyen annuel

Les ventes de titres de transport, hors contribution du Conseil général (Système S), sont en baisse de 1,4% par rapport à 2013 à 15,5 M€, en raison de la hausse, non compensée au premier semestre, du taux réduit de TVA de 7% à 10%.

La part des abonnements en 2014 est stable à 56 % des recettes.

Le nombre d'abonnés à la fin d'année est de 34 490, stable par rapport à 2013.

En moyenne annuelle, les abonnements tous publics progressent de 1%, les abonnements PDE de près de 7%, les abonnements jeunes et scolaires sont stables avec une migration des abonnements jeunes vers les abonnements scolaires.

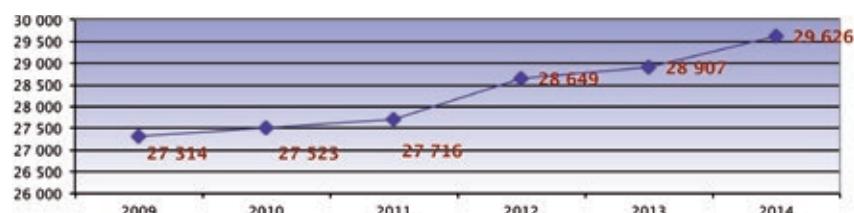


Fréquentation - En milliers de voyages

La fréquentation est en progression de 2,5% à 29,6 millions de voyages annuels, avec notamment une hausse de 8,6% sur la ligne de tramway, en raison de l'extension de la ligne et de la substitution intervenue pendant l'été 2013 et une baisse de 3,3% sur le bus. L'exercice 2014 a été marqué par la restructuration des lignes desservant le nord de l'agglomération et la mise en œuvre de la ligne C à haut niveau de service.

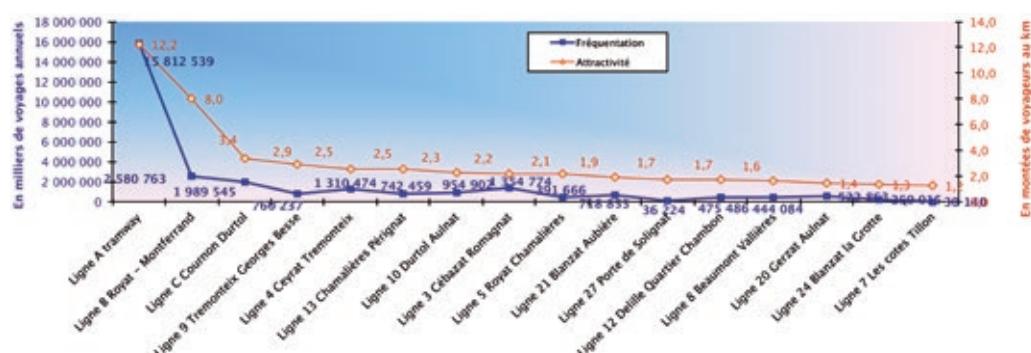
Un voyage est caractérisé par une «montée-descente» d'un véhicule.

Un déplacement d'un usager effectuant une correspondance représente deux voyages.



La ligne de tramway bénéficie toujours de la plus forte attractivité précédant les lignes structurantes, les lignes à haut niveau de service B et C.

L'attractivité d'une ligne est caractérisée par le nombre de montées pour une distance parcourue de 1 km par le véhicule. Cet indicateur permet de s'affranchir de la longueur d'une ligne et traduit mieux la charge moyenne.



Les **contributions des collectivités** membres s'élèvent à 11,7 M€, en progression de 2,5 % par rapport à 2013, conformément à l'engagement pris au Débat d'Orientation Budgétaire de 2010.

Les **recettes d'investissement** sont constituées de 4,2 M€ de subventions pour l'extension de la ligne de tramway au quartier des Vergnes, le Pôle d'échange intermodal de la gare ferroviaire de Clermont-Ferrand et son terminal routier, et l'enquête déplacements Grand Territoire, de la part de :

- l'Union européenne (programme FEDER) 0,5 M€
- l'État 1,5 M€
- la Région Auvergne 1,6 M€
- le Département du Puy-de-Dôme 0,4 M€
- la Communauté d'agglomération 0,1 M€
- la Ville de Clermont-Ferrand 0,1 M€



Direction ressources

• Pôle finances comptabilité • Comptes 2014 du SMTCA

■ Le versement transport

La taxe versement transport (VT) est due par toutes les entreprises privées ou publiques de plus de neuf salariés.

En contrepartie, le SMTCA rembourse cette taxe aux employeurs, sous conditions, pour les personnels logés et/ou transportés.

• Encaissement

Il représente 62,5 % des recettes de fonctionnement du SMTCA, et s'élève à 64 262 919 € en 2014, soit une augmentation de 9 % par rapport à 2013.

À partir de juillet 2013, le versement de la taxe prélevée par les URSSAF (Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales) est centralisé par l'ACOSS (Caisse nationale du réseau des URSSAF) entraînant une modification du calendrier de versement. Précédemment, les URSSAF versaient le mois suivant les cotisations des employeurs. Avec la centralisation, l'ACOSS verse chaque mois un acompte sur ce mois représentant 75% du versement réalisé deux mois avant, le solde étant régularisé deux mois plus tard.

Ce changement de calendrier a induit un versement supplémentaire au changement de procédure, montant estimé à 3,5 M€. Ce supplément est strictement lié à 2014 et n'aura pas de reproduction les années suivantes.

Hormis ce complément conjoncturel, la recette du versement transports s'établit à 60,8 M€, en ligne avec la prévision budgétaire.

Pour mémoire, les années précédentes, le SMTCA a encaissé :

2014	64 262 919 €
2013	58 276 249 €
2012	57 276 249 €
2011	55 718 214 €
2010	53 089 315 €
2009	51 915 028 €
2008	50 257 446 €
2007	49 045 221 €

Ce produit de 64,3 M€ est collecté à 96,02 % par les URSSAF. L'ACOSS le reverse au SMTCA, en prélevant au préalable 1% pour frais de gestion.

Les autres versements arrivent directement de la SNCF (1,05 %), la MSA (2,40 %) et de l'Armée (0,53 %).

Parmi les 21 URSSAF « collectrices » du VT, 10 versent à elles seules 99,2 % de cette recette.

Sur ces dix dernières, les plus importantes sont :

I'URSSAF du Puy-de-Dôme	34,2 M€	soit 55,45 %
I'URSSAF du Rhône	14,5 M€	soit 23,55 %
I'URSSAF de la région parisienne	6,0 M€	soit 9,7 %

Parmi les 23 communes qui constituent le PTU, la commune de Clermont-Ferrand représente 75 % de la somme versée par les URSSAF.

• Remboursement

Il s'élève à 0,472 M€ soit 0,75 % de l'encaissement.

Les remboursements restent stables en raison des examens réguliers et des contrôles approfondis des conditions d'attribution.

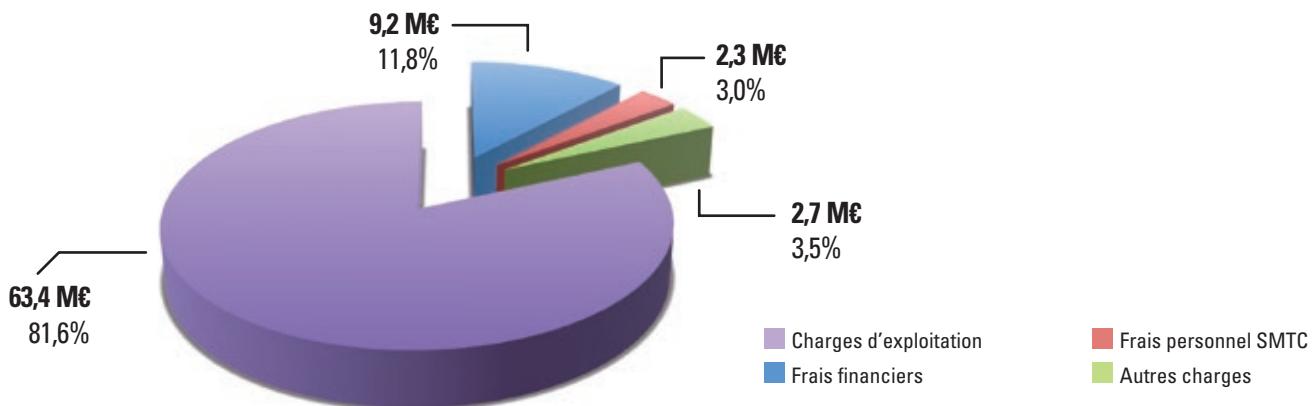
De même, une vigilance est développée lors des demandes d'exonération d'associations.

La recette de taxe VT demeure une recette primordiale pour le financement des transports publics urbains.



■ Les dépenses du SMTC

Les **dépenses de fonctionnement** s'élèvent à 77,7 M€ dont 64,3 M€ de charges d'exploitation (coût des services de transports urbains de voyageurs), 9,2 M€ de frais financiers (intérêts de la dette), 2,3 M€ de frais de personnel (SMTC) et 2,7 M€ d'autres charges (frais de structure, contrôle qualité, entretien/maintenance du réseau, études, etc.).



Les charges de fonctionnement sont en progression de 1,7 % par rapport à 2013. Cette hausse est due aux charges à caractère général (coûts d'exploitation) en augmentation de 5,7% compensée par la baisse des frais financiers de 10,2%.

En investissement, 2014 constitue l'aboutissement de plusieurs grands projets d'équipement dont l'extension de la ligne A au quartier des Vergnes, l'aménagement du Pôle d'échange intermodal de la gare ferroviaire de Clermont-Ferrand, la ligne à haut niveau de service C. Les crédits en dépenses d'investissement consommés représentent 25,8 M€ soit 62,4% du budget.



Les **dépenses d'équipement** s'élèvent à 18 M€ dont :

- l'extension de la ligne A au quartier des Vergnes pour 3,3 M€,
- le développement de la ligne C à haut niveau pour 5,3 M€,
- le développement et la maintenance de la ligne A pour 2,1 M€,
- les aménagements (sous MO SMTC) du PEI gare ferroviaire pour 2,1 M€,
- les investissements pour le renouvellement et développement des équipements confiés à l'exploitant T2C pour 0,5 M€,
- la mise en œuvre de 12 stations en VLS pour 0,4 M€.

Direction ressources

- Pôle ressources humaines

Les grands thèmes relatifs aux ressources humaines

■ Evolution des effectifs

- Au 31 décembre 2014, le SMTCA compte 39 agents

Personnel mis à disposition

- 1 agent par Clermont Communauté dans le cadre d'une convention de mutualisation,
- 1 agent par la société SNC-LAVALIN (depuis le 10 décembre 2014).

Personnel temporaire

Agents du service de remplacement du CDGFPT63 pour remplacement, accroissement temporaire ou saisonnier d'activité :

- 1 agent de catégorie C (du 01/01 au 31/12/2014),
- 1 agent de catégorie B (du 01/01 au 31/12/2014),
- 1 agent de catégorie B (du 01/01 au 31/08/2014).

En outre, sont rattachés à la collectivité

- 1 agent en CDI est actuellement suspendu pour exercice d'un mandat exécutif local,
- 1 agent actuellement en détachement vers une entreprise privée d'intérêt général,
- 1 agent en disponibilité de droit pour suivre son conjoint.

■ Données chiffrées relatives au personnel

- Charges totales de personnel :
année 2014..... 2 339 795 €
- Total de la base brute URSSAF..... 1 088 055 €
- Montant du versement transport versé à l'URSSAF 19 585 €
- Nombre d'heures payées (éléments DADS-U)..... 71 114
- Nombre de jours travaillés 7 895

Mouvements du personnel

- 1 recrutement au 5 janvier 2014 pour accroissement temporaire d'activité au poste de Conseil affaires juridiques,
- 1 recrutement au 1^{er} septembre 2014 au poste de chargé de la gestion des ressources humaines,
- 1 fin de contrat au 16 septembre 2014 de l'agent contractuel chargé du suivi de l'offre de transport,
- 1 départ en retraite au 1^{er} octobre 2014 de l'agent chargé de la gestion des ressources humaines,
- 1 démission au 31 octobre 2014 de l'agent contractuel à durée indéterminée responsable du service Grands Projets Opérationnels.



■ Tableau des emplois au 31 décembre 2014

Catégories	Statutaires	Non statutaires	Non pourvus	Postes à supprimer après accomplissement des procédures administratives et d'avancement de grade
PERSONNEL TECHNIQUE				
CATÉGORIE A				
<i>Cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux</i>				
- Ingénieur en chef de classe exceptionnelle		1		
- Ingénieur en chef de classe normale	1		1	
- Ingénieur principal	1			
- Ingénieur		2	1	1 après avancement de grade
CATÉGORIE B				
<i>Cadre d'emplois des Techniciens territoriaux</i>				
- Technicien principal de 1 ^{ère} classe	3		1	1 après période de stage
- Technicien principal de 2 ^{ème} classe	1		2	
- Technicien		1	1	

PERSONNEL ADMINISTRATIF				
- Directeur général Poste fonctionnel		1		
CATÉGORIE A				
<i>Cadre d'emplois des administrateurs</i>				
- Administrateur territorial horsa classe			1	
<i>Cadre d'emplois des Attachés territoriaux</i>				
- Directeur Territorial	1		1	
- Attaché principal	1	1	2	1 après réorganisation de service
- Attaché	7		1	1 après avancement de grade
- Attaché (Emploi non permanent : accroissement temporaire d'activité)		1		
CATÉGORIE B				
<i>Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux</i>				
- Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe			1	1 après départ en retraite
- Rédacteur territorial	1			
- Rédacteur	3		2	2 après période de stage
CATÉGORIE C				
<i>Cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux</i>				
- Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	3			
- Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	9		1	1 après avancement de grade
- Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	1			
- Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	2		1	1 après avancement de grade

Direction ressources

- Pôle ressources humaines

■ Structure des effectifs

Au 31 décembre 2013		Au 31 décembre 2014	
Administratifs		Administratifs	
Catégorie A	12 dont 3 CDI et 1 CDD	Catégorie A	11 dont 1 CDI et 1 CDD
Catégorie B	5	Catégorie B	4
Catégorie C	15	Catégorie C	15
Techniques		Techniques	
Catégorie A	4 dont 1 CDI et 1 CDD	Catégorie A	4 dont 1 CDI et 1 CDD
Catégorie B	6 dont 2 CDD	Catégorie B	5 dont 1 CDD
TOTAL	42 + 1 agent mutualisé	TOTAL	39 + 1 agent mutualisé

■ Agents à temps partiel sur l'année 2014

Temps partiel	Quotité de travail	Nombre d'agents	Période	
De droit pour éléver un enfant	50%	1	01/01/2014	31/01/2014
		1	01/01/2014	31/10/2014
	60%	1	01/02/2014	31/12/2014
	80%	1	01/11/2014	18/11/2014
		1	01/01/2014	31/12/2014
Sur autorisation	50%	1	01/01/2013	31/12/2013
	80%	3	01/01/2014	31/08/2014
		1	19/11/2014	31/12/2014
	90%	3	01/01/2014	31/12/2014

■ Promotions/Évolutions de carrières pour l'année 2014

- 1 titularisation sur le grade de Rédacteur territorial suite à détachement pour stage au titre de la réussite à concours
- 1 détachement pour stage sur le grade d'Attaché territorial suite à réussite à concours
- 1 détachement pour stage sur le grade de Rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe suite à réussite à concours
- 1 avancement de grade en filière technique :
 - 1 Ingénieur territorial, nommé sur le grade d'Ingénieur territorial principal
- 3 avancements de grade en filière administrative :
 - 1 Attaché territorial, nommé sur le grade d'Attaché territorial principal
 - 1 Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, nommé sur le grade d'Adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe
 - 1 Adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe, nommé sur le grade d'Adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe
- 16 avancements d'échelon

■ Concours et examens professionnels

- 1 agent titulaire du grade de Rédacteur territorial est inscrit sur la liste d'aptitude au grade de Technicien territorial principal de 2^{ème} classe suite à réussite au concours interne session 2014.
- 1 agent non titulaire exerçant les missions de Technicien territorial est inscrit sur la liste d'aptitude au grade de Technicien territorial principal de 2^{ème} classe suite à réussite au concours externe session 2014.
- 2 agents de catégorie C sont lauréats de l'examen professionnel de Rédacteur territorial depuis 2010. La nomination éventuelle de ces agents dans leur nouveau grade relèvera de la procédure de promotion interne.

■ Titres restaurant

Participation employeur à hauteur de 50% de la valeur faciale.

Valeur faciale	Nombre de titres délivrés aux agents	Nombre d'agents	Période
		Total	Part employeur
8 €	6 710	53 680 €	26 840 €

■ Remboursement partiel des frais de transport domicile/travail

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le SMTC de l'agglomération clermontoise prend en charge 50% des titres d'abonnement aux transports en commun pour les déplacements domicile-travail.

Année	Nombre d'agents bénéficiaires	Montant total du remboursement effectué par le SMTC
2014	7	1 385 €
2013	6	1 145 €

■ Participation employeur à la protection sociale complémentaire des agents du SMTC de l'agglomération clermontoise

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le SMTC participe dans le cadre de la procédure dite de labellisation à :

- la Garantie Prévoyance Maintien de Salaire souscrite de manière individuelle par les agents fonctionnaires titulaires ou stagiaires et les agents non titulaires
- la Complémentaire Santé souscrite de manière individuelle par les agents fonctionnaires titulaires ou stagiaires et les agents non titulaires.

A ce titre, le SMTC verse une participation mensuelle brute de :

- 12 € à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une Garantie prévoyance maintien de salaire labellisée
- 12 € à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une Complémentaire santé labellisée.

Protection sociale complémentaire Année 2013	Nombre d'agents bénéficiaires	Montant total de la participation versée par le SMTC
Prévoyance Maintien de Salaire	41	5 584 €
Complémentaire Santé	28	3 828 €

Direction ressources

- Pôle ressources humaines

■ Prestations sociales/CNAS 2014

• Prestations Sociales SMTC

18 agents ont bénéficié des prestations sociales versées par le SMTC pour un montant total de :

1 300,47 € (1 093,04 € en 2013), répartis comme suit :

- 741,00 € pour les jouets de Noël de 19 enfants 14 agents
- 559,47 € au titre des subventions pour séjours d'enfants 6 agents

• Prestations CNAS (Comité National d'Action Sociale)

44 agents et 4 agents retraités ont bénéficié de prestations CNAS pour un montant total de 13 151 € (10 597 € en 2013).

Ces prestations se répartissent comme suit :

Montants	Prestations	Agents
1 040,00 €	Plan épargne chèques vacances	13
235,00 €	Chèques lire et disques	10
140,00 €	Chèques culture	4
1 261,00 €	Tickets CESU	6
466,00 €	Coupons sport	12
2 436,00 €	Billetterie	24
1 106,00 €	Locations séjours et vacances	5
1 079,00 €	Prestations séjours	9
4 937,00 €	Autres prestations (rentrée scolaire, évènements familiaux, Noël des enfants, etc.)	25
451,00 €	Autres avantages	11

En outre, le CNAS a accordé :

- 1 prêt "véhicule" pour un montant de 4 000,00 €
- 1 prêt "amélioration de l'habitat" pour un montant de 4 500,00 €
- 1 prêt "accession à la propriété" pour un montant de 8 500,00 €

Pour mémoire, la cotisation au CNAS pour l'année 2014 est de 12 009,43 € (10 468,23 € en 2013).

■ Bilan des formations 2014

Pour l'année 2014, les formations suivies par l'ensemble des agents du SMTC de l'agglomération clermontoise correspondent à un total de **156 jours**. Rappel 2013 : **194 jours**

Au cours de l'année 2014, 33 agents ont suivi des formations. La moyenne qui en résulte est de **4,72 jours de formation par agent**. Rappel 2013 : **6,06 jours de formation par agent**.

Bénéficiaires de la formation par catégories et par filières

Catégorie	Nombre d'agents bénéficiaires	Nombre de jours réalisés			% du total des journées de formation
		Filière administrative	Filière technique	Total	
A	11	66,5	3,5	70	44,87%
B	9	37	9	46	29,49%
C	13	40	0	40	25,64%
TOTAL	33	143,5	12,5	156	100%

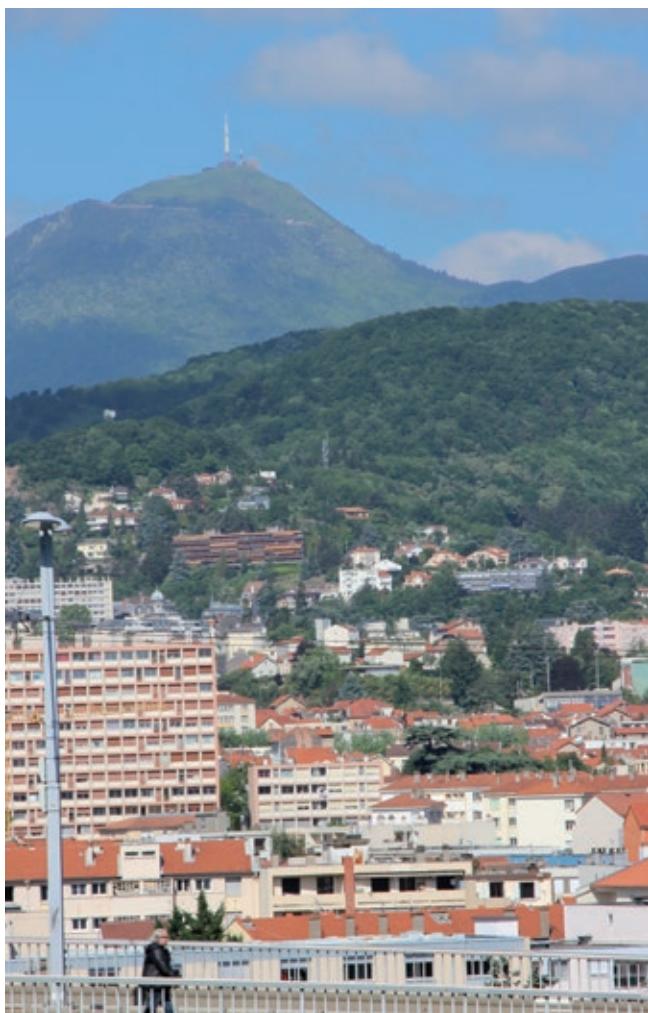
Répartition par typologie de formation

Formations	Jours 2014	Jours 2015
Intégration	5	10
Professionnalisation au 1 ^{er} emploi	5	15,5
Professionnalisation tout au long de la carrière	51	46,5
Perfectionnement	61	100,5
Personnelle (dispositif spécifique)	7	0
Préparation aux concours et examens	11	19,5
Hygiène et sécurité	0	0
Obligatoire des Assistant de prévention (ex. ACMO)	1	1
Secourisme	15	1
TOTAL	156(*)	194(*)

(*) dont 28 jours au titre du DIF (Droit individuel à la formation)

Coût de la formation pour l'année 2014

Actions de formation réalisées sur l'année 2014 et mandatées sur l'exercice 2014..... 12 188,60 € TTC



Direction ressources

- Pôle ressources humaines

■ Répartition des congés exceptionnels accordés sur l'année 2014

Événements familiaux	Jours
Mariage de l'agent	10
Pacs	15
Naissance enfant (pour le père)	5
Mariage enfant	0
Mariage père/mère/beau-père/belle-mère	0
Mariage frère/sœur/beau-frère/belle-sœur	1
Mariage neveu/nièce/oncle/tante	0
Décès conjoint ou personne liée par un PACS/enfant/père/mère	15
Décès beau-père/belle-mère	0
Décès frère/sœur	2
Décès beau-frère/belle-sœur	1
Décès neveu/nièce/oncle/tante	2
Décès grands-parents	1
Raisons médicales	
Maladie grave ou hospitalisation	
- conjoint ou personne liée par un PACS/enfant/père/mère	38,5
- beau-père/belle-mère	2
- frère/sœur	2
- beau-frère/belle-sœur	0
Soigner un enfant de -16 ans	21
Autres cas	
Don de plaquettes	1
Don du sang	0
Déménagement	12
Journée concours ou examen professionnel	13
Veille de concours ou d'examen professionnel	7
Agents titulaires d'un mandat d'élu local : - participation aux séances plénières des collectivités dont ils sont élus	4,5
Autres cas	
Absences pour mandat syndical	14
Absences syndicales	14

■ Statistiques d'absentéisme pour l'année 2014

Type d'arrêt	Nombre d'agents	Nombre d'arrêts	Nombre de jours d'arrêt
Accident de trajet	1	1	15
Congé de paternité	1	1	11
Congé de maladie	19	29	420 (*)
Total			446 (**)

(*) Typologie des arrêts pour maladie

- Arrêts de travail inférieur ou égal à 5 jours 19 pour un total de 50 jours
- Arrêts de travail d'une durée entre 5 et 15 jours 7 pour un total de 56 jours
- Arrêts de travail au-delà de 15 jours 3 pour un total de 314 jours

(**) Remarque

Sur ces 446 jours d'arrêt, 290 ont fait l'objet d'une indemnisation du SMTC par la SOFCAP au titre du contrat groupe « risques statutaires » souscrit auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme.

■ Hygiène et sécurité

Continuité dans la démarche «Hygiène et sécurité» au sein du SMTC.

I - Établissement du programme annuel 2014

II - Élaboration, mise à jour et suivi des documents obligatoires et recommandés dans le cadre de la prévention

- Registres d'hygiène et de sécurité
- Registres de sécurité incendie

III - Suivi des contrats des vérifications obligatoires

- Vérifications périodiques
- Maintenance
- Hygiène et sécurité

IV - Formations

- Formation continue de l'Assistant de prévention (ex. ACMO : Agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité)
- Formation habilitation électrique : vérification du recyclage pour les agents concernés
- Formation : recyclage des sauveteurs secouristes du travail

■ Prévention/Sensibilisation

• Incendie

- Vérifications des installations incendie
- Consignes incendie

• Sensibilisation au port des équipements de sécurité

- Rappel des consignes
- Recensement des besoins

• Tabagisme

- Application du Décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006 relatif à l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à usage collectif à compter du 1^{er} février 2007
- Affichage dans l'établissement

• Trousse de secours :

- Inventaire des produits/renouvellement

• Parc voitures : vérification des équipements

- Triangles de signalisation
- Gilets de sécurité
- Trousse de secours

• Affichage

- Liste des sauveteurs secouristes du travail
- Numéros appels d'urgence
- Liste des équipiers de première intervention incendie
- Sensibilisation sur l'alcoolisme : affiche

• Équipements

- Parkas hivernales + coupe-vent
- Renouvellement EPI : chaussures, gilets, casques.

Service communication

Organigramme du service

3 Agents placés sous l'autorité de la Direction Générale

1 Directeur de service

Agent de catégorie A

1 Chargée de communication

Agent de catégorie A

1 Assistance administrative

Agent de catégorie C

Les missions du service

- Communication et mise en valeur des projets du SMT : annonces-presse, communiqué de presse, partenariat...
- Communication interne, Internet, réseaux sociaux
- Création et mise en forme de tous les documents du SMT
- Inaugurations et événementiels, relations presse
- Documentation, abonnements, revue de presse

La communication institutionnelle du SMT

■ Le rapport d'activité de l'année 2013

Ce rapport a été envoyé par courrier aux délégués syndicaux le 12 août 2013 et de manière plus large ensuite. Il est téléchargeable sur le site internet du SMT.

114 pages de présentation des activités du SMT : la politique des transports, l'organisation institutionnelle, l'ensemble des délibérations prises au cours de l'année 2012 et les activités service par service :

- Service assemblée et instances
- Service de la mobilité et des déplacements
- Service des grands projets opérationnels
- Service de la gestion administrative et financière
- Service communication
- Service de la commande publique et des affaires juridiques.



Service Communication

- Communication institutionnelle du SMTC

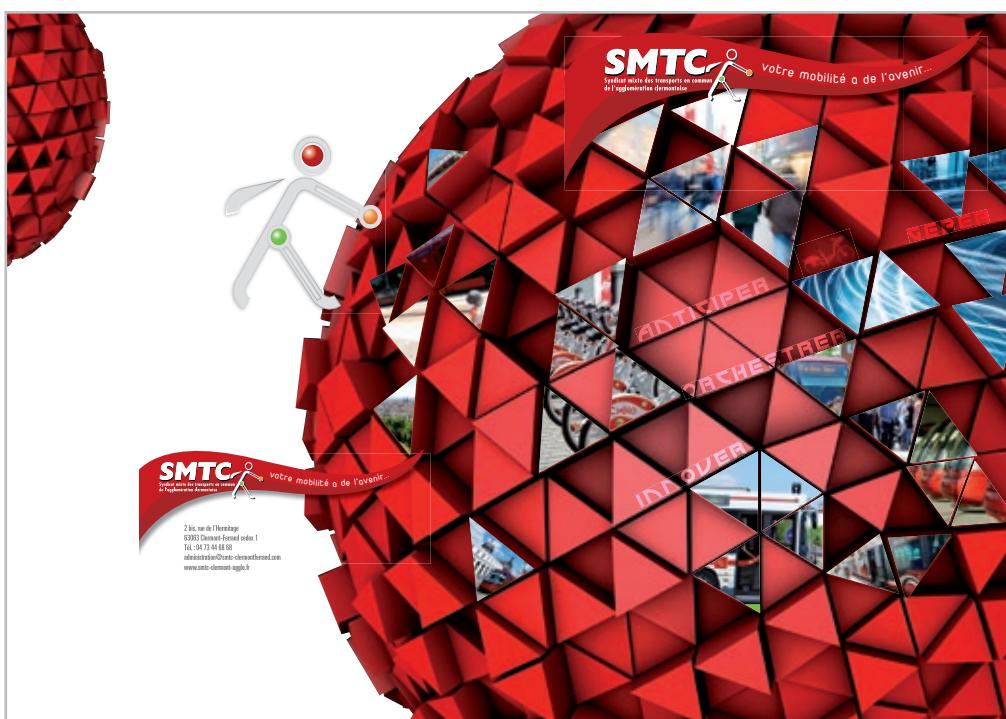
■ La carte de vœux

Pour la première fois, le SMTC a envoyé fin décembre une carte de vœux entièrement numérique à l'ensemble de ses partenaires. Un très gros travail de recherche des adresses mail a dû être fait pour compléter les fichiers qui comptent environ 600 contacts.



■ Changement des visuels des pochettes SMTC

Ces pochettes de deux formats différents servent à glisser des feuillets ou des dossiers pour des envois extérieurs ou pour présenter les rapports aux Comités syndicaux. Le service a profité d'une fin de stock pour changer le visuel.



Service Communication

- Communication institutionnelle du SMTC

■ La Journée du transport public

Grande opération nationale, la 8^{ème} édition de la Journée du transport public a eu lieu le 20 septembre, en même temps que les Journées du Patrimoine.

En collaboration avec la DRAC Auvergne (Direction Régionale des Affaires Culturelles), le SMTC et son exploitant T2C ont donc décidé d'associer la Journée du Transport Public aux Journées du Patrimoine en mettant en place une opération inédite : offrir la possibilité de voyager tout le week-end (samedi 20 et dimanche 21 septembre) avec un ticket (1,40 € à l'unité ou 1,26 € acheté par 10).

Cette opération avait pour but d'inciter à prendre les transports en commun pour se rendre sur les sites inscrits aux Journées du Patrimoine et de faire découvrir l'offre du SMTU et de T2C à un public nouveau.

Un objectif : toucher le public, en particulier les non-utilisateurs et les utilisateurs occasionnels, pour qu'ils testent les transports publics près de chez eux et qu'ils les adoptent sur la durée.

Un leitmotiv : valoriser les offres de transport public proposées au quotidien dans les territoires.

Une communication spécifique a accompagné l'événement : un flyer et des annonces presse dans les journaux La Montagne, Le Semeur hebdo et Info.

JOURNÉES DU PATRIMOINE
SAM. 20 ET DIM. 21 SEPTEMBRE 2014

Votre ticket vous transporte
tout le week-end.
C'est pas commun !

1 ticket

à l'occasion des Journées du Patrimoine,
votre ticket à l'unité (1,40€) ou en carnet, habituellement valables 1h10,
sera exceptionnellement valide pour les 2 jours.*

Alors découvrez sans compter !

Retrouvez les sites desservis par les transports en commun sur www.t2c.fr
+ d'infos : www.journeesdupatrimoine.culture.fr

*Toutes les deux journées (les 20 et 21 septembre 2014). Il faut à valoir à la première montée puis à prendre un deuxième ticket à chaque trajet. Tickets papier uniquement. Valable dans les réseaux de transport de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette offre a écourté dans le prolongement de la Journée du Transport Public du 20 septembre, organisée par la DGE (Direction Générale de l'Énergie – DGÉ) et la DGA (Direction Générale de l'Aménagement du territoire et du Climat) avec le soutien du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et du Climat.

■ Le guide de l'élu du SMTC

Les élections municipales de mars 2014 entraînait de facto une modification importante de la composition du Comité syndical du SMTC de l'agglomération.

Plusieurs élus ayant fait savoir qu'il ne se représenterait pas, la Direction du SMTC a pensé qu'un guide pratique pourrait faciliter le travail des nouveaux élus.

Ce guide de 144 pages, présenté sous forme de classeur pour ajouter ou retrancher des feuillets au fur et à mesure des évolutions, est composé de cinq grands parties, elle-mêmes subdivisées en plusieurs chapitre.



PARTIE 1 - Introduction

- Édito de François RAGE, Président du SMTC-AC
- Pour une ville durable
- Articulation entre urbanisme et transport
- Enjeux et développement de l'offre de transport et des services de mobilité

PARTIE 2 - Le transport public urbain, cadre général

Chapitre 1 : l'organisation des transports publics en France : cadre législatif et réglementaire

- Loi française et réglementation européenne

Chapitre 2 : compétences des Autorités Organisatrices des Transports Urbains (AOTU)

- Un acte fondateur : le Périmètre des Transports Urbains
- Plan de Déplacements Urbains (PDU)
- Des prérogatives élargies pour les Autorités Organisatrices de la Mobilité

Chapitre 3 : relations entre Autorité Organisatrice des Transports et exploitant

- La gestion des services publics locaux
- Missions de l'exploitant
- Enjeux pour les entreprises de transport

Chapitre 4 : gestion financière des transports urbains

- Financement des transports urbains
- Performance économique et coûts d'exploitation

PARTIE 3 - Le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise

Chapitre 1 : historique

Chapitre 2 : Périmètre des Transports Urbains (PTU)

- Le PTU en 2014

Chapitre 3 : organisation et fonctionnement institutionnel du SMTC-AC

- Administration
- Les instances
- Les statuts
- Le règlement intérieur
- Les commissions

Chapitre 4 : les services

- Organisation et missions des services

Chapitre 5 : le financement

- Trois principales sources de financement

Chapitre 6 : dates et chiffres clés

- Chiffres clés du réseau
- Principales réalisations du SMTC-AC 2003 – 2013
- Les enseignements de l'Enquête Déplacements Grand Terroir 2012

Service Communication

- Communication institutionnelle du SMTCA • Evénementiels 2014

Chapitre 7 : le contrat de service public avec T2C

- Le réseau T2C
- Les statuts de la Régie T2C
- Le Contrat de Service Public (CSP)
- Les moyens mis à disposition de l'exploitant

- La qualité du service
- La billettique
- Le choix du matériel roulant
- Comparatif avec d'autres réseaux
- Plan de Déplacements d'Établissements
- Les modes doux

PARTIE 4 - Quelques thématiques du transport public

- L'accessibilité
- La tarification
- La continuité du service
- L'intermodalité

PARTIE 5 - annexes

- Glossaire
- Liens

Ce guide a été écrit par chacun des Directeurs de service et le service communication s'est chargé de sa composition et de sa mise en page.

Il a été remis, à tous les membres du Comité syndical, titulaires et suppléants, dans une sacoche siglée avec le logo du SMTCA. Y était adjoint une clé USB également siglée et divers documents d'information : le rapport d'activité de l'année précédente, l'Atlas des déplacements...

Evénementiels 2014

■ C.vélo : inauguration de la 2^{ème} tranche du déploiement des stations

Afin de répondre aux nouveaux besoins en termes de déplacement, améliorer la mobilité, promouvoir les modes de déplacements durables, proposer des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, le SMTCA initie depuis plusieurs années une stratégie ambitieuse et dynamique qui vise à favoriser un développement attractif et harmonieux des transports et du territoire métropolitain.

Le SMTCA a ainsi fait le choix de diversifier l'offre de transport et d'organiser la complémentarité entre les différents modes de déplacement tout en privilégiant les transports en commun et les modes actifs économies en énergie. Il s'agit de proposer aux habitants de l'agglomération clermontoise un éventail de solutions de transport adapté aux différents besoins mais aussi d'améliorer l'environnement et la qualité de vie en protégeant les centres urbains des pollutions ou des flux de transit.



Service Communication

- Evénementiels 2014

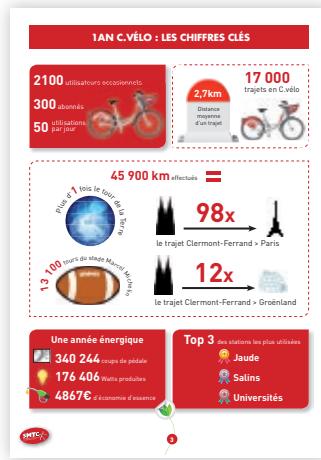
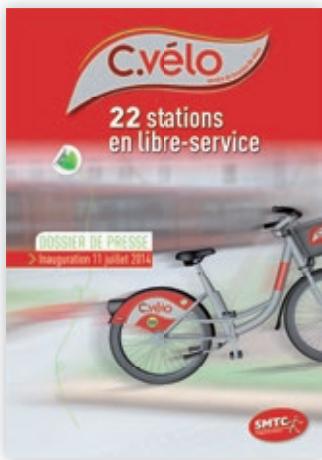
Avec près de 3 000 utilisateurs, 300 abonnés et plus de 15 000 trajets effectués en moins d'un an, C.vélo a remporté un franc succès. Devant tant d'engouement, le SMT a décidé de doubler le nombre de stations, les portant de 10 à 22 ainsi que le parc de vélos en libre-service, désormais constitués de 220 vélos. Les nouvelles stations ont été installées à des points stratégiques, haut lieu de fréquentation et/ou points d'intermodalité (croisement de divers moyens de transport).

L'inauguration de la 2^{ème} tranche du déploiement des vélos a eu lieu le vendredi 11 juillet 2014 à la station 1^{er} mai, devant Polydome, en présence de François Rage, président du SMT, de Olivier Bianchi, maire de Clermont-Ferrand et président de Clermont Communauté, de plusieurs vice-présidents du SMT dont Odile Vignal en charge du projet, et de nombreux élus de la ville et de l'agglomération.

Après les discours de Messieurs Rage et Bianchi, puis un tour de vélo pour tous les participants volontaires, un apéritif était servi à la Petite Coopé par Six Trois, l'association d'insertion qui assure le catering de la Coop de Mai et des prestations de traiteur.

Il est à noter que la Ville de Clermont-Ferrand s'est chargé de la sonorisation de l'évènement et a prêté gracieusement les locaux de la Petite Coopé.

Un dossier de presse a été remis aux journalistes.



Création d'un visuel pour la campagne de promotion

Ces visuels ont ensuite été déclinés pour :

- les insertions presse
- le réseau Mupi Decaux
- des affiches
- les invitations
- la couverture du dépliant, du dossier de presse ...

Insertions presse et affichage réseau Decaux

La Montagne	H 36 x L 24,8 cm	Vendredi 11 juillet
Magazine Version Fémina	H 27,2 x L 21 cm	Dimanche 6 juillet
Info	L 18,5 cm x H 24,9 cm	Lundi 7 juillet
Le Semeur hebdo	L 18,5 cm x H 24,9 cm	Vendredi 11 juillet
ZAP magazine	L 20 cm x H 30 cm	Juillet-août 2014
Magazine Le Petit Gourmet	L 21 cm x H 29,7 cm	Juillet-août 2014
Magazine Myrtille	L 17 cm x H 23 cm	Juillet-août 2014
JC DECAUX - Affichage Mupi	H 1,76 m X L 1,20 m	Mardi 2 au mardi 8 juillet

Service Communication

- Fyénementiels 2014

Avec des visuels différents pour s'adapter au public concerné, à titre d'exemple :



Zap magazine



magazine Femina



Double page dans le
guide horaire de T2C

Edition d'un dépliant

La location longue durée à l'agence C.vélo

La location C.vélo longue durée permet de louer un vélo sur 7 jours, 1 week-end, 1 semaine, 1 mois, 6 mois ou 12 mois. Elle s'effectue à l'agence C.vélo.

Une flotte globale de 100 vélos : vélos classiques et vélos à assistance électrique des trois nouvelles générations.

Les tarifs de la location longue durée

durée	tarif	durée de location minimum
1 jour	10€	10€
1 week-end	10€	10€
1 semaine	40€	40€
1 mois	120€	120€
6 mois	280€	280€
12 mois	560€	560€
Total	1000€	1000€
Taux d'abattement	10%	10%

*Hors réduit : - 10% sur les 10 premiers mois, déblocage d'emploi : + 10% après 10 mois, déblocage 100%, déblocage 100%.

Le vélo à assistance électrique

Avec son autonomie (au moins 45 km) et ses performances (0 à 25 km/h), le vélo à assistance électrique est tout à fait pratique, car stable et léger, un bon moyen pour se mouvoir dans la ville.



C.vélo est un service créé par le SMTC.
Syndicat Mixte des Transports en Commun du Grand Clermont-Ferrand
2 bis, rue de l'Hôpital - 63000 Clermont-Ferrand Cedex 1
tel. 04 73 41 68 08
admission@smtc-clermont.fr
www.smtc-clermont-agglf.fr

Pour en savoir plus :
www.c-velo.fr

ou rendez-vous dans votre agence C.vélo
1 avenue d'Italie
63 300 Clermont-Ferrand
04 73 92 65 08

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi : 7h30-12h00 et 14h00-18h00
Le samedi : 10h00-13h30 et 14h00-18h00

Retrouvez les tarifs vélo des différentes stations et les informations pratiques sur l'application Cvélo.
[Télécharger l'application](#)

Retrouvez C.vélo sur :
[Facebook](#) | [Twitter](#)

C.vélo

22 stations en libre-service



Qu'est-ce que C.vélo ?

C.vélo est le service de location de vélos, mis en place par le SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun) de l'agglomération clermontoise. Il propose deux types de locations :

- les vélos en libre-service (T2C)
- les vélos en location longue durée

Les atouts C.vélo

avec C.vélo, découvrez un mode de déplacement dans l'air du temps :

- votre confort : accès immédiat de partout
- votre environnement : aucune émission de gaz à effet de serre,
- votre bien-être : aucune nuisance sonore ou officiellement, vélo est « zéro-démarcation » pas de carburant ni de stationnement régulier,
- votre temps : pour les déplacements courts (moins de 3km), le vélo est le moyen de transport le plus rapide.

Cette année, nous avons le Plan de Déplacements Urbains (PDU) qui prévoit l'extension de C.vélo à 22 stations supplémentaires, pour répondre aux besoins d'habitants et de visiteurs. Cela va nous permettre de proposer des services adaptés aux besoins de nos usagers et de faciliter les modes de déplacement en ville.





Mise en service à octobre 2014

Comment louer un C.vélo ?

- Présentez-vous en station devant le vélo Cvélo de votre choix
- Appuyez sur la touche « V » du boîtier du Cvélo pour l'acter,
- Suivez les instructions affichées sur l'écran de la borne
- Si vous avez déjà acheté un abonnement Cvélo avec votre carte modePass*
Saisissez le choix 1 : « abonné »
Passez votre carte modePass devant le lecteur du boîtier
- Saisissez vos bornes débloquées du CB
Saisissez le choix 2 : « occasionnel »
Saisissez votre code sécurisé, correz-vous vos journées et vos horaires de location et appuyez sur le V :
Au bout et au message : « Départ OK », retirez votre Cvélo.
- Vous pourrez restituer votre Cvélo dans toute votre station. Un bip sonore et un message indiquant «OK» vous permettent de vous assurer que la roue avant est bien insérée à son point d'attaché.

Attention : un vélo mal raccroché est un vélo que vous continuerez à payer.

* La carte modePass est établie pour 5 ans au prix de 3 € à l'Espace T2C.

LE SMTC

LES SERVICES

Service communication



Création de panneaux d'affichage mobiles

Sur des cadres ayant servi lors de précédentes manifestations, le service communication fait refaire les visuels. Ces panneaux, au nombre de quatre, servent ensuite lors de présentation, par exemple :

- les journées d'information sur les Plans de déplacements d'établissement (PDE)
- salon étudiant
- journée portes ouvertes à l'Ecole de commerce



Service Communication

- Evénementiels 2014

■ Poursuite et fin des travaux du PEI Gare

Rappel : ce grand projet urbanistique concerne 5 maîtres d'ouvrage : SMTCA, Clermont Communauté, la Ville de Clermont-Ferrand, la SNCF et RFF et 4 partenaires financiers supplémentaires que sont le Conseil Général, le Conseil Régional d'Auvergne, l'État et l'Europe pour un montant de travaux de plus de 17 M€.

Avec 3,7 millions de voyageurs par an, soit environ 10 000 par jour, la gare est en effet l'un des centres névralgiques de l'agglomération.

C'est donc une profonde mutation que le quartier est en train de vivre avec un aménagement de l'espace public conséquent constitué notamment d'une vaste partie couverte et piétonnière. Le pôle intermodal prévoit, quant à lui, la réalisation de 3 voies et de 7 quais destinés à accueillir les bus de la SNCF, les bus urbains et interurbains ainsi que le transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite.

Les travaux du Pôle d'échanges intermodal de la gare de Clermont Ferrand se sont donc poursuivis pendant toute l'année 2014 pour s'achever en fin d'année. Le PEI Gare a d'ailleurs été inauguré en tout début d'année 2015 et le service communication a participé activement à sa préparation.

Préalablement, le SMTCA s'est également chargé de la communication pendant les travaux comme dans le courant de l'année précédente pour l'information des usagers et riverains.



Info-travaux

Deux info-travaux ont été élaborés, l'un au mois de mars et l'autre au mois de septembre. Comme le précédent, ces documents décrivent les travaux en cours et ceux à venir, et sur les deux pages centrales est reproduit le plan de circulation pour la période à venir.



Ces documents, tirés chacun à 25 000 exemplaires ont été distribués outre les points d'accueil publics, dans toutes les boîtes aux lettres d'un large périmètre autour de la gare.



Images de synthèse

Trois images de synthèse ont été créées en 2013 et ont été actualisées et recalculées pour tenir compte des modifications intervenues au cours de l'année.

Une quatrième a vu le jour cette année : elle montre le côté du parvis de la gare coté commerçants.



Reportage photos

Une commande a été passée à un photographe professionnel pour assurer des prises de vue sur l'évolution des travaux. Ce photographe intervenait en moyenne une fois par mois avec une benne de surélévation pour pouvoir prendre des photos en hauteur et ainsi couvrir la vue d'ensemble du parvis.

Ces photos ont servi à illustrer les divers documents et le dossier de presse de fin des travaux.

Elles ont également servi pour répondre aux nombreuses demandes des journalistes locaux ou nationaux qui se sont largement intéressés au projet.





■ Inauguration de la ligne C

La ligne 6 devient la ligne C : Tamaris (Clermont-Ferrand) / Lycée Descartes (Cournon d'Auvergne)

Elle reprend l'itinéraire de la ligne 6 et surtout elle devient une Ligne à Haut Niveau de Service (LHNS), se positionnant comme un des axes structurants du réseau.

Rappel de ce qu'est une LHNS : c'est une ligne avec une forte fréquence, avec une amplitude horaire élevée (circulation la semaine, et le week-end), un parcours rationalisé avec un itinéraire partiel en site propre et un système de priorité aux feux tricolores, un plancher bas pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite et, la vente de titres de transports aux stations principales au moyen de distributeurs automatiques, une information à destination des voyageurs en temps réel et un meilleur confort.

C'est une ligne à fort potentiel

- Entre Cournon d'Auvergne et Clermont-Ferrand, 23 000 déplacements, tous modes de transport confondus, sont effectués quotidiennement
- 20 % des déplacements entre Cournon d'Auvergne et le centre-ville de Clermont-Ferrand sont réalisés en transport en commun
- 7 400 voyages par jour, 1,7 million de voyages par an, soit 6 % de la fréquentation du réseau
- 70 000 habitants desservis

2^{ème} Ligne à Haut Niveau de Service (LHNS) du réseau (après la ligne B inaugurée en 2012)

- 115 courses journalières
- 44 stations pour 17,5 km de ligne
- Un fonctionnement de 5h à 22h :
- Un fonctionnement 7/7 jours
- Une fréquence moyenne de 15 minutes
- Deux correspondances avec le tramway A, 3 correspondances avec la ligne BHNS B, des correspondances avec 13 lignes de bus
- Accès à la gare SNCF à partir de l'arrêt Cartoucherie
- Un temps de parcours amélioré et des courses supplémentaires par rapport à l'ancienne ligne 6
- Priorité à certains carrefours à feux
- 11 Bus à Haut Niveau de Service accessibles (BHNS) aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- Des arrêts aménagés accessibles à tous
- Mise en place de la montée à toutes les portes
- Installation de 7 nouvelles bornes d'information voyageurs et de 5 distributeurs de titres de transport aux arrêts

Cette ligne C a été inaugurée le **11 janvier 2014**, place Joseph Gardet, en présence de la municipalité de Cournon d'Auvergne.

Service Communication

- Evénementiels 2014

■ Navette Clermont-Ferrand / Gare du train le Panoramique des Dômes

Pour faciliter l'accessibilité à la gare de départ du train Le Panoramique des Dômes, le SMTCA a mis en place, du 26 avril au 28 septembre 2014, une ligne régulière de cars au départ de la place du 1^{er} Mai, via la gare SNCF de Clermont-Ferrand.

Le service communication s'est chargé de la création et de la diffusion d'affiches et de guides horaires soit par mail, soit par La Poste, auprès des Offices de tourisme, des collectivités, des hôtels et des particuliers qui les demandent.

NAVETTE

Clermont-Ferrand ↔ Gare du Panoramique des Dômes
Samedi 26 avril au dimanche 28 septembre 2014

Les points d'arrêts de la navette correspondent à des arrêts T2C
Les horaires peuvent légèrement varier en fonction des difficultés de circulation

1 ^{er} Mai	9 h 00	10 h 45	12 h 45	14 h 45	16 h 45	18 h 45
Gare SNCF	9 h 03	10 h 48	12 h 48	14 h 48	16 h 48	18 h 48
Arrêt ligne B direction Royal CLERMONT-FERRAND						
Ballainvilliers Place Renoux CLERMONT-FERRAND	9 h 08	10 h 53	12 h 53	14 h 53	16 h 53	18 h 53
Jaudé Rue Blatin CLERMONT-FERRAND	9 h 13	10 h 58	12 h 58	14 h 58	16 h 58	18 h 58
Europe Arrêt ligne B direction Royal CHAMALIERES	9 h 17	11 h 02	13 h 02	15 h 02	17 h 02	19 h 02
Royer/Place Allard Place Allard ROYAT	9 h 21	11 h 06	13 h 06	15 h 06	17 h 06	19 h 06
La Font de l'Arbre Route du Puy de Dôme ORCINES	9 h 30	11 h 15	13 h 15	15 h 15	17 h 15	19 h 15
Gare du Panoramique des Dômes	9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20	19 h 20

Tarifs T2C

Ticket Unité : 1,40 €

Cartes MODEPASS

Tarification pour les enfants

- moins de 6 ans : voyagent gratuitement sous la responsabilité d'un accompagnateur muni d'un titre de transport
- à partir de 6 ans : doivent déposer d'un titre de transport

Tarif spécial pour les groupes

Infolignes ☎ 04 73 28 70 00

Les tickets à l'unité peuvent être achetés dans la navette

SMTC
www.smtc-clermont-agglo.fr
☎ 04 73 44 68 68

Transporteur
Keolis
☎ 04 73 69 96 96

PANORAMIQUE DES DÔMES

NAVETTE

Clermont-Ferrand Gare du Panoramique des Dômes
Samedi 26 avril au dimanche 28 septembre 2014

Tarifs T2C

Ticket Unité : 1,40 €

Cartes MODEPASS

Tarification pour les enfants

- moins de 6 ans : voyagent gratuitement sous la responsabilité d'un accompagnateur muni d'un titre de transport
- à partir de 6 ans : doivent déposer d'un titre de transport

Tarif spécial pour les groupes

Infolignes ☎ 04 73 28 70 00

Les tickets à l'unité peuvent être achetés dans la navette

SMTC
www.smtc-clermont-agglo.fr
☎ 04 73 44 68 68

Transporteur
Keolis
☎ 04 73 69 96 96

PANORAMIQUE DES DÔMES

ARRÊTS et HORAIRES 2014 de la NAVETTE Clermont-Ferrand ↔ Gare du Panoramique des Dômes

Les points d'arrêts des navettes correspondent aux arrêts T2C
Les horaires peuvent légèrement varier en fonction des difficultés de circulation

ALLER							RETOUR						
1 ^{er} Mai	9 h 00	10 h 45	12 h 45	14 h 45	16 h 45	18 h 45	Gare du Panoramique des Dômes	10 h 00	12 h 00	14 h 00	16 h 00	18 h 00	20 h 00
Gare SNCF	9 h 03	10 h 48	12 h 48	14 h 48	16 h 48	18 h 48	La Font de l'Arbre Route du Puy de Dôme ORCINES	10 h 05	12 h 05	14 h 05	16 h 05	18 h 05	20 h 05
Arrêt ligne B direction Royal CHAMALIERES	9 h 21	11 h 06	13 h 06	15 h 06	17 h 06	19 h 06	Royer/Place Allard Place Allard ROYAT	10 h 17	12 h 17	14 h 17	16 h 17	18 h 17	20 h 17
Ballainvilliers Place Renoux CLERMONT-FERRAND	9 h 08	10 h 53	12 h 53	14 h 53	16 h 53	18 h 53	Jaudé Rue Blatin CLERMONT-FERRAND	9 h 13	10 h 58	12 h 58	14 h 58	16 h 58	18 h 58
Europe Arrêt ligne B direction Stade Michelin CHAMALIERES	9 h 17	11 h 02	13 h 02	15 h 02	17 h 02	19 h 02	Arrêt ligne B direction Royal CHAMALIERES	9 h 17	11 h 02	13 h 02	15 h 02	17 h 02	19 h 02
Royer/Place Allard Place Allard ROYAT	9 h 21	11 h 06	13 h 06	15 h 06	17 h 06	19 h 06	Rue Blatin	10 h 25	12 h 25	14 h 25	16 h 25	18 h 25	20 h 25
La Font de l'Arbre Route du Puy de Dôme ORCINES	9 h 30	11 h 15	13 h 15	15 h 15	17 h 15	19 h 15	Ballainvilliers	10 h 27	12 h 27	14 h 27	16 h 27	18 h 27	20 h 27
Gare du Panoramique des Dômes	9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20	19 h 20	Place Renoux	10 h 31	12 h 31	14 h 31	16 h 31	18 h 31	20 h 31
1 ^{er} Mai	9 h 00	10 h 45	12 h 45	14 h 45	16 h 45	18 h 45	Arrêt ligne B direction Stade Michelin CLERMONT-FERRAND	10 h 35	12 h 35	14 h 35	16 h 35	18 h 35	20 h 35
Gare SNCF	9 h 03	10 h 48	12 h 48	14 h 48	16 h 48	18 h 48	Gare du Panoramique des Dômes	10 h 00	12 h 00	14 h 00	16 h 00	18 h 00	20 h 00
Arrêt ligne B direction Royal CHAMALIERES	9 h 21	11 h 06	13 h 06	15 h 06	17 h 06	19 h 06	La Font de l'Arbre Route du Puy de Dôme ORCINES	10 h 05	12 h 05	14 h 05	16 h 05	18 h 05	20 h 05
Ballainvilliers Place Renoux CLERMONT-FERRAND	9 h 08	10 h 53	12 h 53	14 h 53	16 h 53	18 h 53	Royer/Place Allard Place Allard ROYAT	10 h 17	12 h 17	14 h 17	16 h 17	18 h 17	20 h 17
Jaudé Rue Blatin CLERMONT-FERRAND	9 h 13	10 h 58	12 h 58	14 h 58	16 h 58	18 h 58	Europe Arrêt ligne B direction Stade Michelin CHAMALIERES	10 h 21	12 h 21	14 h 21	16 h 21	18 h 21	20 h 21
Arrêt ligne B direction Royal CHAMALIERES	9 h 17	11 h 02	13 h 02	15 h 02	17 h 02	19 h 02	Rue Blatin	10 h 25	12 h 25	14 h 25	16 h 25	18 h 25	20 h 25
Royer/Place Allard Place Allard ROYAT	9 h 21	11 h 06	13 h 06	15 h 06	17 h 06	19 h 06	Ballainvilliers	10 h 27	12 h 27	14 h 27	16 h 27	18 h 27	20 h 27
La Font de l'Arbre Route du Puy de Dôme ORCINES	9 h 30	11 h 15	13 h 15	15 h 15	17 h 15	19 h 15	Place Renoux	10 h 31	12 h 31	14 h 31	16 h 31	18 h 31	20 h 31
Gare du Panoramique des Dômes	9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20	19 h 20	Arrêt ligne B direction Stade Michelin CLERMONT-FERRAND	10 h 35	12 h 35	14 h 35	16 h 35	18 h 35	20 h 35

92 • SMTCA • RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

■ Communication interne

• Revue de presse

Envoi hebdomadaire par le service communication d'une revue de presse regroupant média locaux et nationaux (magazines, sites Internet, blogs, vidéos) sur les actions du SMTC, les problématiques du transport et des problématiques d'actualité.

• La lettre d'information interne « Qu'est ce qui se tram »

Rédaction et envoi à destination des agents et des élus du SMTC.

La newsletter fait le point sur les dossiers en cours, annonce les projets à venir, retrace en images les temps forts. La périodicité dépend de la densité de l'actualité. En 2014, 6 lettres ont été envoyées.

• Visites de chantier commentées à destination des agents du SMTC pour mieux connaître les dossiers sur lesquels le SMTC travaille :

- visite de l'extension du tramway au quartier des Vergnes
- visite du chantier du PEI Gare.

• Extranet : actualisation de l'Extranet avec les nouveaux élus, du contenu mis à jour. Mise en ligne d'une revue de presse mensuelle, pour la presse locale et pour la presse nationale/spécialisée.

• Trombinoscope des élus du SMTC : mis à jour.

■ Communication numérique

• Le site Internet est régulièrement mis à jour : nouvelles actualités, partenariats, comptes rendus des Comités syndicaux, documents en téléchargement, trombinoscope des élus.

• Le site Extranet a été actualisé : mot de passe fourni aux nouveaux élus, contenu mis à jour. Mise en ligne d'une revue de presse mensuelle, pour la presse locale et pour la presse nationale/spécialisée.

• Un compte Twitter pour le SMTC a été créé en juin 2014. Il cible principalement les acteurs locaux, les institutionnels, les politiques et la presse.

En moyenne, un message est envoyé par jour sur l'actualité du SMTC, les services qu'il propose...

Fin 2014 (6 mois après son lancement), la page comptait 150 abonnés et une centaine de « tweets ».

■ Relations presse

Des campagnes de relations presse ont été faites pour chacun des dossiers ci-dessus mais aussi pour :

- la signature des différents PDE (Plans de Déplacements d'Établissement)
- la signature d'une convention avec la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)
- le millionième kWh produit par Énergie photovoltaïque à Champrate
- les modifications/créations de lignes (exemple : la ligne 25), etc.

Direction des affaires juridiques et de la commande publique

Organigramme du service

7 AGENTS

1 chef de service

1 agent de catégorie A

Pôle juridique

2 agents (dont le chef de service)

1 agent contractuel de catégorie A

Pôle commande publique

3 agents

2 agents de catégorie B

1 agent de catégorie C

Pôle Assistance administrative

1 agent

Agent de catégorie C

Assistance administrative

1 agent

Agent de catégorie C

Les missions du service

- Organisation des assemblées
- Conduite d'expertises juridiques et des contentieux
- Supervision du contrôle administratif et financier des marchés publics

PÔLE AFFAIRES JURIDIQUES

Les missions du pôle

Conseil juridique, assistance juridique, précontentieux, contentieux, gestion juridique du patrimoine, gestion des assurances, sécurisation contractuelle.

Les grands thèmes

Suivi des dossiers

Le pôle affaires juridiques a traité 51 dossiers déclinés comme suit :

- 13 préexistants dont la procédure perdure toute l'année 2014
- 19 nés courant de l'année, en tant que défenseur
- 19 relevant d'études juridiques et/ou de précontentieux de dossiers en cours et d'appui administratif aux services du SMTG ou à la Direction Générale.





Direction des affaires juridiques et de la commande publique • Pôle affaires juridiques

Activités du service juridique en 2014

- **Assurances :**

- rédaction et lancement du marché assurances SMTC (Responsabilité civile, dommages aux biens, et flotte automobiles)
- suivi de l'exécution du marché assurances SMTC
- suivi de l'exécution du marché d'assurance de l'extension du tramway (Dommages ouvrage)
- accompagnement à déclaration de sinistres et ses conséquences

- **Prestations juridiques :**

- suivi de l'exécution du marché de prestations juridiques
- collaboration avec Cabinet d'avocats titulaire du marché
- validation des documents produits par le Cabinet (mémoires, requêtes,...)
- représentation du SMTC aux audiences mettant le SMTC en position de demandeur ou de défenseur.

- **Versement transport :**

- suivi du contentieux (19 recours contentieux)
- représentation du SMTC aux Groupes de travail du GART

- **Assistance au pôle de la commande publique :**

- gestion des contentieux,
- appui juridique,

- **Assistance au pôle administration des assemblées :**

- consultation sur le fonctionnement institutionnel des assemblées, des commissions, et de l'exécutif,
- assistance lors de l'installation de l'exécutif,
- assistance lors du déroulement des commissions,
- délégation de fonctions et de signatures : travaux préparatoires et rédaction des arrêtés.

- **Assistance transversale à tous les services du SMTC :**

- assistance, avis, recherches et consultations sur des thématiques diverses,
- assistance et aide à la rédaction de documents tels que conventions, marchés, courriers...
- avis sur les marchés gérés par les services quant à leur évolution dans le temps.

- **Comité technique – Contrat de service public T2C**
- **PEI Gare** : avis, consultations, et assistance
- **Extension de la ligne A** : avis, consultations, et assistance (E33)
- **Domaine public et/ou privé du SMTC** : consultations, assistance et recherches
- **Représentation du SMTC et/ou accompagnement des services du SMTC aux diverses opérations d'expertises**
- **Alerte des services sur leurs obligations au regard de l'actualité juridique**
- **Veille juridique active** : commande publique et droit public
- **Bassin d'orage de Champratel** : suivi de l'expertise, conseil et assistance sur les suites à donner
- **Cuenca** : avis sur les aspects juridiques et suivi du projet
- **C.vélo**
 - avis, consultations, et assistance juridique,
 - convention d'occupation du domaine public,
 - assurances des stations et des vélos,
 - participation aux réunions de revue de contrat.
- **Incendie rame CF 15, contentieux**
 - assurance,
 - achat de la rame CF 27.
- **Déguidage rame CF 20**
- **Gestion de la vie du brevet Mobi +**
 - études précontentieuses,
 - suivi de la copropriété
- **Pont de Neyrat** : suivi de l'expertise, conseil et assistance sur les suites à donner
- **Contentieux LOHR** : suivi de la procédure de validation de l'accord transactionnel
- **Viaduc Saint-Jacques** : avis, consultations, et assistance sur divers aspects juridiques
- **Groupe de travail PMR** : accompagnement
- **Accident du 19 mai 2004**
 - suivi contentieux administratif,
 - suivi contentieux pénal.

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE • PÔLE COMMANDE PUBLIQUE

PÔLE COMMANDE PUBLIQUE

Les missions du pôle

Le pôle de la Commande publique a pour missions principales de :

- sécuriser les procédures de mise en concurrence
- répondre aux besoins des services opérationnels
- définir, en collaboration avec les services opérationnels, la nature de la procédure à engager lors de la passation d'un marché public
- aider les services opérationnels dans la rédaction des Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et des avenants
- élaborer les pièces administratives des marchés publics
- transmettre les avis de publicité aux journaux habilités
- réceptionner et enregistrer les plis des candidats en réponse aux mises en concurrence

- vérifier les offres émises par les candidats
- organiser les réunions des Commissions d'Appel d'Offres (CAO) et jurys de concours (convocations, rédaction des procès-verbaux, support juridique...)
- informer et répondre aux demandes des candidats non retenus
- s'assurer de la signature, de la notification et de la transmission au contrôle de légalité, des marchés, sur un plan opérationnel (les services opérationnels étant chargés de les suivre et de les exécuter)
- gérer la passation des avenants
- garantir le suivi administratif et financier des marchés
- assurer, à destination des services, une fonction de conseil afin d'optimiser la commande publique.



Quelques chiffres clés 2014

En 2014, le pôle de la commande publique a :

- lancé 35 procédures dont :
 - 25 marchés à procédure adaptée
 - 10 marchés formalisés
- notifié 41 marchés publics dont :
 - 31 marchés à procédure adaptée
 - 10 marchés formalisés
- géré la passation de 26 avenants
- organisé 2 réunions de la CAO

- constitué 10 dossiers pour présentation aux membres de la CAO
- traité, en moyenne, 80 factures par mois, soit 900 factures pour l'année 2014,
- établi, en moyenne, 59 certificats de paiement par mois, soit 700 certificats de paiement pour l'année 2014,
- mis, en moyenne, 3 jours pour traiter une facture.

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE • COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

La commission d'appel d'offres (CAO)

La CAO est un organe collégial réglementaire appelé à intervenir dans certaines procédures de passation des marchés publics. Sa composition, son fonctionnement et son rôle sont fixés par le Code des marchés publics.

La CAO est une commission à caractère permanent. Elle est donc constituée pour la durée du mandat des élus qui la composent.

■ Composition de la CAO

Suite aux élections municipales de mars 2014 et conformément à la délibération n°1 du 5 juin 2014, sont désignés membres de la CAO :

PRÉSIDENCE

François RAGE, Président du SMTC-AC
représenté par Robert COUZON

MEMBRES TITULAIRES

René VINZIO
Jacques CHEVALIER
Agnès DESEMARD
Jean-Louis REGNIER
Michel SABRE

MEMBRES SUPPLÉANTS

Bernard COURTINE
Michel LACROIX
Alain DUMEIL
Raymond MONTAGNE
Michel BEYSSI

MEMBRES FACULTATIFS

Jacques ROULAND, Trésorier Principal Municipal
Monsieur le Directeur, DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi)

Ces personnalités sont désignées par le Président de la commission en raison de leur compétence dans la matière.

■ Rôle de la CAO

La CAO est compétente, selon les dispositions du Code des marchés publics (CMP) pour «attribuer» certains marchés passés selon une procédure formalisée et énumérée à l'article 26 du CMP (Appel d'offres, marchés négociés...). Il s'agit donc là d'un pouvoir de décision.

La loi du 29 janvier 1993 (via la loi du 8 février 1995) précitée confie à la CAO une compétence supplémentaire, uniquement consultative, pour les avenants augmentant le marché initial de plus de 5% (marché formalisé seulement).

De plus, la CAO écarte les candidatures insuffisantes, attribue les marchés de services passés selon l'article 30 du CMP, déclare une procédure infructueuse et choisit la forme selon laquelle un marché est relancé.

Direction des affaires juridiques et de la commande publique • Liste des marchés

• Liste des marchés conclus en 2014

N°	TYPE DE MARCHÉ	OBJET	MONTANT € HT	TITULAIRE	DATE DE NOTIFICATION
14-01	MAPA	Fourniture de matériels et outillages divers pour l'EPIC T2C	47 923,17	DESCOURS ET CABAUD 63017 CLERMONT-FERRAND	01/02/2013
14-02	A00	Régie publicitaire : exploitation publicitaire des flancs des bus du réseau urbain de l'agglomération clermontoise	Redevance annuelle mini garantie : 170 000,00	CLEAR CHANNEL 92641 BOULOGNE BILLANCOURT	24/01/2014
14-03	A00	Fourniture, entretien et maintenance du mobilier urbain des stations tramway	Montant sur 4 ans : Mini : 50 000,00 Maxi : 200 000,00	Grpt PY ET FILS / MIC SIGNALOC 63804 COURNON D'AUVERGNE	07/02/2014
14-04	MAPA	Fourniture d'un chariot élévateur électrique	33 100,00	FENWICK LINDE 78854 ELANCOURT	30/01/2013
14-05	A00	Services de transports urbains saisonniers. Desserte de la gare du Panoramiques des Dômes - Années 2014/2015/2016	Montant annuel : 69 850,56	LOISIRS ET VOYAGES - KEOLIS 63800 COURNON D'AUVERGNE	13/02/2014
14-06	A00	Entretien et maintenance éclairage public, signalisation lumineuse tricolore et stations vélos en libre service	Montant sur 4 ans : Mini : 70 000,00 Maxi : 280 000,00	ENTREPRISE ELECTRIQUE 63000 CLERMONT-FERRAND	13/02/2014
14-07	MAPA	Filmage protection « bris de vitre » des modules voyageurs et filmage « contre les UV » des vitres du poste de conduite tramway	25 042,16	DC2M - TECHNIMAT 69120 VAULX EN VELIN	04/03/2014
14-08	MAPA	Marché informatique 2014 EPIC-T2C sécurisation des données	28 796,00	ABICOM 63170 AUBIERE	04/04/2014
14-09	MAPA	Acquisition de vélos pour le service de location de vélos Lot n°1 : vélos classiques Lot n°2 : vélos à assistance électrique	Montant sur 4 ans : Lot n°1 : Maxi : 60 000,00 Lot n°2 : Maxi : 80 000,00	CYCLEUROPE 10104 ROMILLY SUR SEINE	28/04/2014
14-10	MAPA	Maîtrise d'œuvre pour la rénovation d'une partie des bâtiments du centre de maintenance de La Pardieu	28 900,00	SINTEC SAS 63000 CLERMONT-FERRAND	30/04/2014
14-11	MAPA	Fournitures de bureau, papeterie et consommables informatiques Lot n°1 : fourniture de bureau Lot n°2 : papeterie	Montant annuel : Lot n°1 : Mini : 1 000,00 Maxi : 10 000,00 Lot n°2 : Mini : 1 000,00 Maxi : 5 000,00	PGDIS PAPETIQUE PRO 63530 ENVAL	29/04/2014
14-12	MAPA	Fournitures de bureau, papeterie et consommables informatiques Lot n°3 : Consommables informatiques	Montant annuel : Mini : 500,00 Maxi : 2 000,00	ACIPA 43120 MONISTROL SUR LOIRE	29/04/2014
14-13	MAPA	Maîtrise d'œuvre pour l'étude d'aménagement de 25 quais de type transports publics urbains avec mise aux normes PMR sur la ligne 21 du PTU	12 900,00	GEOVAL 63800 COURNON D'AUVERGNE	04/07/2014
14-14	MAPA	Etude pour la sécurisation des entrées des dépôts bus et tramway de Champratel et de La Pardieu	8 800,00	ALTROS 38320 EYBENS	09/05/2014
14-15	MAPA	Reprise et modification des marquages et peintures au sol des dépôts bus et tramway Lot n° 1 : dépôt de Champratel Lot n°2 : dépôt de La Pardieu	82 489,98	Grpt AXIMUM / 4M France 63370 LEMPDES	10/06/2014
14-16	MAPA	Travaux de voirie liés aux infrastructures du réseau des transports collectifs sur le PTU de l'agglomération clermontoise	Montant sur 4 ans : Mini : 300 000,00 Maxi : 1 000 000,00	COLAS RHONE ALPES AUVERGNE 63370 LEMPDES	15/07/2014
14-17	A00	Services de transports à la demande de l'agglomération clermontoise Lot n°1 : Châteaugay - Blanzat - Clermont-Ferrand	Montant sur 28 mois : Mini : 40 000,00 Sans maxi	TRANSDEV RHONE ALPES INTERURBAIN 63540 ROMAGNAT	17/07/2014

LE SMTC
LES SERVICES
Direction des affaires juridiques
et de la commande publique

SERVICES

14-18	A00	Services de transports à la demande de l'agglomération clermontoise Lot n°2 : Royat - Orcines - Saint-Genès-Champanelle	<i>Montant annuel</i> 28 mois : Mini : 40 000,00 Sans maxi	TRANSDEV RHONE ALPES INTERURBAIN 63540 ROMAGNAT	17/07/2014
14-19	MN 144-II-4 °	Rame CF01 accidentée : réparations	59 5242,56	NewTL 67120 ERNOLSHEIM SUR BRUCHE	15/07/2014
14-20	MAPA	Exploitation de services réguliers de transports publics sur le périmètre des transports urbains de l'agglomération clermontoise : Châteaugay - Clermont-Ferrand - Ligne 31	<i>Montant annuel</i> : 304 681,57	LOISIRS ET VOYAGES - KEOLIS 63800 COURNON D'AUVERGNE	25/07/2014
14-21	MAPA 28-II	Développement WEBUS	15 600,00	LC CONSULTANT 92210 SAINT CLOUD	22/07/2014
14-22	A00	Refonte du modèle multimodal des déplacements	236 530,00	EGIS France 69455 LYON Cedex 06	04/08/2014
14-23	MAPA	Etudes ergonomiques des cabines de conduite des rames de tramway Translohr CF01 à CF27	<i>Montant annuel</i> : Sans mini Maxi : 50 000,00	7ERGONOMIE 54140 JARVILLE LA MALGRANGE	30/07/2014
14-24	MAPA	Fourniture et installation de mobilier de bureau et de rangement pour les sites mis à disposition de la régie T2C	20 010,00	ARCH'OFFICE 07320 SAINT AGREVE	12/08/2014
14-25	MAPA	Prestations gestion de la dette	24 000,00	FCL Gérer La Cité 75009 PARIS	04/09/2014
14-26	A00	Services de réservation de transports, émissions de billets, organisation de déplacements et prestations annexes	<i>Montant annuel</i> : Sans mini Maxi : 100 000,00	HAVAS VOYAGES 69292 LYON Cedex 02	21/10/2014
14-27	MAPA	Acquisition de matériels et de logiciels informatiques pour l'EPIC T2C - Lot n°1 : Licences diverses	4 485,40	INMAC WSTORE 95921 ROISSY	07/11/2014
14-28	MAPA	Acquisition de matériels et de logiciels informatiques pour l'EPIC T2C - Lot n°4 : tablettes tactiles	2 792,00	INMAC WSTORE 95921 ROISSY	10/11/2014
14-29	MAPA 28-II	Evolutions fonctionnelles du système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs (SAEIV) - V2	86 000,00	COFELY INEO 78260 ACHERES	17/11/2014
14-30	MAPA	Travaux de désamiantage du dépôt bus de La Pardieu	21 400,00	DECUTIS 19360 MALEMORT SUR CORREZE	24/11/2014
14-31	MAPA	Fourniture de matériels et outillages divers pour l'EPIC-T2C Lot n°1 : Outilage divers	15 546,95	AUTO DISTRIBUTION DUFOUR 63200 RIOM	15/11/2014
14-32	MAPA	Fourniture de matériels et outillages divers pour l'EPIC-T2C Lot n°2 : outil pose/dépose grand pare-brisé	19 905,00	AUTO DISTRIBUTION DUFOUR 63200 RIOM	15/11/2014
14-33	MAPA	Fourniture de matériels et outillages divers pour l'EPIC-T2C Lot n°3 : table aspirante fourniture et pose	14 160,00	AUTO DISTRIBUTION DUFOUR 63200 RIOM	15/11/2014
14-34	MAPA 146 der. al.	Simulateur de DTT ASTREO	18 000,00	PARKeon 75015 PARIS	05/12/2014
14-35	MAPA 28-II	Acquisition de véhicules pour T2C Lot n°1 : 3 véhicules de société	31 161,90	RENAULT 63017 CLERMONT-FERRAND	24/11/2014
14-36	MAPA 28-II	Acquisition de véhicules pour T2C Lot n°2 : 2 véhicules petits utilitaires	27 951,00	RENAULT 63017 CLERMONT-FERRAND	24/11/2014
14-37	MAPA 28-II	Acquisition de véhicules pour T2C Lot n°3 : 1 véhicule 4*4	16 432,26	RENAULT 63017 CLERMONT-FERRAND	24/11/2014
14-38	MAPA	Assurances du SMTC Lot n°1 : dommages aux biens	<i>Montant annuel</i> : 25 476,55	AXA - QUINTY / BORDE 63000 CLERMONT-FERRAND	16/12/2014
14-39	MAPA	Assurances du SMTC Lot n°2 : responsabilité civile	<i>Montant annuel</i> : 2 599,63	ASTER / SMACL 75009 PARIS	22/12/2014
14-40	MAPA	Assurances du SMTC Lot n°3 : flotte automobiles	<i>Montant annuel</i> : 3 683,00	ASTER / SMACL 75009 PARIS	22/12/2014
14-41	MAPA	Acquisition de mobilier pour l'aménagement de l'agence commerciale C. Vélo à la gare	5 104,39	UGAP 63000 CLERMONT-FERRAND	24/11/2014

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE • PÔLE ADMINISTRATION DES ASSEMBLÉES

Les faits marquants 2014

- Attribution du marché « Régie publicitaire : exploitation publicitaire des flancs des bus du réseau urbain de l'agglomération clermontoise ».
- Attribution du marché « Services de transports urbains saisonniers – Desserte de la gare du panoramiques des Dômes – Années 2014/2015/2016 ».
- Attribution du marché « Refonte du modèle multimodal des déplacements ».
- Mise en place de tableaux de bord concernant le suivi administratif et financier des marchés publics.
- Evolution des directives 2014 sur les marchés publics ; en attente de transposition en droit national qui devrait aboutir à un Code de la Commande Publique (vs Code des Marchés Publics).

Projets et perspectives pour 2015

- Finalisation d'un guide pratique des marchés publics .
- Développement de la transversalité entre services par une concertation plus en amont .
- Lancement d'un marché pour la « refonte du modèle multimodal des déplacements » .
- Lancement d'un marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la restructuration du réseau de transports urbains de l'agglomération clermontoise .
- Elaboration de tableaux de bord concernant le suivi administratif et financier des marchés publics.

PÔLE ADMINISTRATION DES ASSEMBLÉES

Les missions du pôle

L'activité du service consiste principalement à assurer le fonctionnement des assemblées (Cf. Organisation institutionnelle) par la préparation :

• Des commissions permanentes

- Suivi du planning des réunions
- Interface avec les élus et les services
- Collecte des documents internes
- Envoi de dossiers
- Préparation des réunions
- Compte-rendu des réunions

• Des bureaux et Comité syndicaux

- Collaboration avec les services
- Envoi des convocations
- Préparation et envoi de dossiers
- Organisation des réunions
- Rédactions des rapports
- Rédactions de l'ensemble des délibérations et des comptes-rendus
- Suivi des délibérations

Le service gère également le suivi de courriers administratifs et des conventions.

GLOSSAIRE

ACOSS	Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
ADUHME	Agence Communale de Maîtrise de l'Énergie de Clermont-Ferrand
ADUT	Association des Usagers des Transports Clermontois
AFGNV	Association Française du Gaz Naturel pour Véhicules
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
AOT	Autorité Organisatrice des Transports
ASTUCE	Association des usagers des transports urbains de l'agglomération clermontoise
BHNS	Bus à Haut Niveau de Service
BIV	Bornes d'Informations Voyageurs
CAO	Commission d'Appel d'Offres
CAP	Commission Administrative Paritaire
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCSPL	Commission Consultative des Services Publics Locaux
CCTP	Cahiers des Clauses Techniques Particulières
CDI	Contrat Durée Indéterminée
CDU	Centre de Distribution Urbain de marchandises
CDGFPT 63	Centre de gestion de la fonction publique territoriale 63
CDIPH	Collectif Départemental pour l'Insertion des Personnes Handicapées
CERTU	Centre d'Études sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme
CFA	Courants Faibles
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CMP	Code des Marchés Publics
CNAS	Comité National d'Action Sociale
CNFPT	Centre national de la Fonction Publique Territoriale
CLST	Contrat Local de Sécurité Transport
CODATU	Coopération pour le Développement et l'Amélioration des Transport Urbains
CORAIL	Contrôleur dynamique du Contact au Rail
CPER	Contrat de Plan État-Région
DDT	Direction Départementale des Territoires
DTT	Distributeur de Titres de Transport
DICT	Demandes d'Information avant le Commencement de Travaux
DRAFF	Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DRFIP	Direction Régionale des Finances Publiques
DTT	Distributeurs de Titres de Transports

EDGT	Enquête Déplacement Grand Territoire
EPIC	Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial
FEDER	Fonds Européens de Développement Économique Régional
FNAUT	Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports
GART	Groupement des Autorités Responsables de Transports
GED	Gestion Electronique des Données
GLO	Gabarit de Limite d'Obstacle
GMAO	Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur
GNV	Gaz Naturel pour Véhicules
LAC	Ligne Aérienne de Contact
LHNS	Ligne à Haut Niveau de Service
PDE	Plan de Déplacements d'Établissements
PDIE	Plan de Déplacements Inter-Établissements
PDU	Plan de Déplacements Urbains
PEI	Pôle d'Échanges Intermodal
PLH	Plan Local de l'Habitat
PLIE	Plans Locaux Pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PMR	Personne à Mobilité Réduite
PPA	Plan de Protection de l'Atmosphère
PTU	Périmètre des Transports Urbains
SAEIV	Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs
SFT	Signalisation Fixe Tricolore
SCOT	Schéma de Cohérence Territoriale
SLT	Signalisation Lumineuse Tricolore
SRADDT	Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire d'Auvergne
SRIT	Schéma Régional des Infrastructures et des Transports
STRMTG	Service Technique des Remontées Mécaniques et Transports Guidés
TAD	Transport À la Demande
TER	Transport Express Régionaux
UITP	Union Internationale des Transports Publics
VLD	Vélos en Location Longue Durée
VLS	Vélos en Location en Libre Service
VRD	Voirie et Réseaux Divers
VT	Versement Transport

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014



SMT_C

Syndicat mixte des transports en commun
de l'agglomération clermontoise



2 bis rue de l'Hermitage
63063 Clermont-Ferrand cedex 1
• Tél. : 04 73 44 68 68
• Mail : administration@smtc-clermontferrand.com

Tramway : ligne A - Bus : lignes 6 et 22
(arrêt Lycée Lafayette)

